

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe
Immeuble de l'Imprimerie Blais

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Blais
62, ave. de la Cathédrale, Rimouski.

47e ANNEE (1904) No 13

RIMOUSKI, VENDREDI, 14 JUILLET 1950

Abonnement : \$1.50 par année

La maison épargnée au milieu du quartier incendié

Le crucifix dont M. Pierre Palasse la protégea



Pendant que le feu ravageait les maisons voisines, le soir du 6 mai, celle de M. Pierre Palasse (13 rue St-Jacques) échappa à la destruction, bien qu'elle fut très exposée aux flammes et que son lambris extérieur en fut tout carbonisé. Ce fait étrange, resté humainement inexplicable, est attribué à un crucifix que M. Palasse portait dans ses mains en faisant maintes fois le tour de sa maison. Un témoin oculaire des plus avisés et dignes de foi nous écrit : "J'ai vu moi-même, le soir du 6 mai, M. Palasse se promener autour de sa maison, ce crucifix à la main, pendant que tout brûlait alentour. A la fin, ne pouvant plus tenir à cause de l'extrême chaleur, il fixa le crucifix à la maison et s'éloigna. Dans la famille Palasse, on considère que la maison a été miraculeusement protégée."

encadré sous verre, tel un ex-voto, pour rappeler aux passants ce fait qui semble miraculeux. Le jeune garçon que l'on voit dans la photo est Georges-Henri Palasse, fils de M. H.-P. Palasse.

Informations aux sinistrés

Nous croyons intéresser les victimes du sinistre de Rimouski par les renseignements ci-après qui nous viennent de source autorisée.

La Commission fédérale-provinciale est chargée exclusivement de la distribution des \$500.000.00 destinés à la reconstruction des immeubles de la ville de Rimouski, et de la distribution des montants de \$500.00 aux propriétaires et locataires à même les souscriptions reçues par le Comité de Québec.

Cette distribution sera faite en argent, et la Commission n'a rien à voir avec les autres montants et les matériaux qui peuvent être à la disposition des sinistrés.

Les dons ci-dessus peuvent être obtenus moyennant l'accomplissement des formalités suivantes.

Dans chaque cas, il faut une déclaration signée par le sinistré. Des formules peuvent être obtenues à l'hôtel de ville, pour être signées devant un juge de paix, un maire, un secrétaire-trésorier, un échevin ou un notaire et être retournées. Elles peuvent également être exécutées à l'hôtel de ville même, devant des personnes préposées à cette fin.

En ce qui concerne le don pour le ménage, voici comment l'attribution est faite :

S'il s'agit d'un propriétaire, il lui faut apporter la preuve, ou que sa maison est reconstruite en partie, ou encore de factures datant depuis le feu et démontrant l'achat de ménage pour un montant d'au moins \$500.00.

Pour le locataire, il devra joindre le plus tôt possible à sa déclaration la preuve qu'il s'est trouvé un logement dans la ville de Rimouski et qu'il a acheté des effets de ménage : linge, lingerie et ustensiles pour un montant de \$500.00.

Pour l'octroi de construction, voici comment il peut être obtenu :

Après l'exécution de la déclaration, la Commission recommande le paiement total ou partiel lorsque les édifices sont construits au moins dans une proportion qui assure l'accomplissement des conditions imposées.

Chaque semaine, la Commission se réunit, examine les dossiers complétés et envoie une réquisition à Québec pour l'émission de chèques à ceux qui ont rempli les conditions requises.

La Commission espère commencer au plus tard vendredi de cette semaine la distribution d'un certain nombre de chèques représentant l'octroi pour ménage, à ceux dont les constructions étaient les plus avancées mercredi le 5 juillet, dans la partie de la ville incendiée.

Renseignements pour les sinistrés

Les premiers chèques de \$500.00 payables aux sinistrés sont envoyés aujourd'hui. Les montants qu'ils représentent proviennent du fond de secours, ainsi qu'il a été annoncé la semaine dernière. Cette première allocation doit être appliquée uniquement à l'achat d'ameublement dans le cas de locataire, tandis que les propriétaires qui reconstruisent leurs maisons pourront s'en servir pour leur construction.

Les chèques qui seront donnés pour payer de l'ameublement seront faits à l'ordre du sinistré et du marchand.

La répartition du don de \$5.000.000, et des autres sommes est un travail énorme qui nécessite de la papeterie, des chèques et de dresser un dossier pour chaque sinistré ; chose certaine, c'est que tout cet argent sera distribué à Rimouski et que chacun en aura une part équitable.

Toutefois celui qui aurait sauvé tout son ménage ou qui n'aurait rien perdu de mobilier ne devrait pas toucher les \$500 attribués aux sinistrés.

Ceux qui veulent reconstruire peuvent compter sur un montant qui s'établit comme suit :

Evaluation de la maison (non compris le terrain) \$ 6.000.
ajouter 9.000.

total 15.000.
moins assurances retirées 5.000.

10.000.
dons provenant des \$5.000.000: 5.000.

Toutefois ce calcul est sujet à certains ajustements dans le cas de personnes qui n'avaient aucune assurance ; celui-ci sera considéré comme ayant eu de l'assurance pour 1/3 de la valeur de sa maison et le don sera réduit en conséquence.

Le sinistré sera appelé à remplir une déclaration attestant qu'il était propriétaire d'une maison qui a été détruite et donnant des informations sur le montant d'assurance qu'il avait, sur son intention de reconstruire, la date à laquelle commencera la construction. Une formule semblable sera remplie pour ce qui a trait aux pertes de ménage, d'ameublement, etc. La première formule concernant les propriétaires porte au bas l'acceptation suivante : "Vu vos déclarations et représentations et sujet à l'exécution entière des conditions imposées à la satisfaction des commissaires, vous pouvez compter sur une somme de \$".

(Communication des Commissaires)

La Ville aura une part des dons

La ville de Rimouski recevra un montant en compensation pour les pertes qu'elle a subies dans le sinistre. Ceci lui permettra de réparer les dommages et allégera le fardeau des taxes.

Nouveau notaire

M. Clovis Gagnon, fils de M. le notaire Emile Gagnon, du Bic, a été assermenté hier, devant l'hon. juge en chef Sévigny, comme notaire, après avoir subi avec succès les examens pour être admis à la pratique au notariat.

M. Lucien Robitaille élu échevin par acclamation



M. Lucien Robitaille

Trois candidats au siège du Quartier St-Joseph

La mise en nomination des candidats au poste d'échevins, pour les sièges No 1 et 2 du quartier St-Joseph, devenus vacants à la suite de la démission des échevins Albert Labbé et Ernest Doucet, a eu lieu à l'hôtel de ville mercredi, de 11 à 2 heures.

A 2 heures, M. Léopold Garon, gérant et greffier, annonça l'élection par acclamation de M. Lucien Robitaille, comme échevin au siège No 1 du quartier St-Germain, pour succéder à M. Albert Labbé, démissionnaire.

Quant au siège No 2 du quartier St-Joseph, quatre candidats étaient en lice, mais l'un d'eux, M. Gérard Legaré, retira sa candidature avant la fin, laissant sur les rangs MM. Auguste Desjardins, marchand, avenue Rouleau, Robert Deschênes, 11, rue St-André, et Odilon Guimont, 72, rue St-Joseph, qui brigueront les suffrages lors de l'élection, fixée à mercredi prochain, 19 juillet, de 7 heures a.m. à 5 heures p.m. Bien entendu, il reste toujours possible que des candidats se retirent avant l'élection.

Mort soudaine de la Rév. Mère St-Germain à Gaspé

La supérieure du couvent des Sœurs du St-Rosaire de Gaspé, la Rév. Mère St-Germain (Marie-Anne Lévesque, originaire de Frécheville), est décédée presque soudainement, d'une congestion cérébrale. Elle n'était âgée que de 59 ans. Avant d'être supérieure à Gaspé, elle le fut dans plusieurs autres maisons de cette communauté en Gaspésie. Elle enseigna également à Ste-Angèle, Rivière-au-Renard, Anse-aux-Gascons, Milnauket.

La dépouille fut transportée à Rimouski, où les funérailles eurent lieu à la maison-mère. M. le curé Honoré Cavanagh, de Gaspé, chanta le service. Plusieurs commissaires d'écoles de Gaspé assistaient aux funérailles, de même que plusieurs parents venus de Frécheville.

La regrettée disparue était la tante de la Rév. Sœur Marie de St-Vincent Ferrier. Entrée au noviciat en 1911, la défunte comptait près de 39 ans de vie religieuse.

Partout où elle a passé, elle a laissé un souvenir impérissable par sa grande affabilité et ses dons d'organisatrice. C'est une lourde perte pour la Maison-mère. Elle fut longtemps supérieure à Ste-Angèle, Barachois, Misnauket, St-Ferréol.

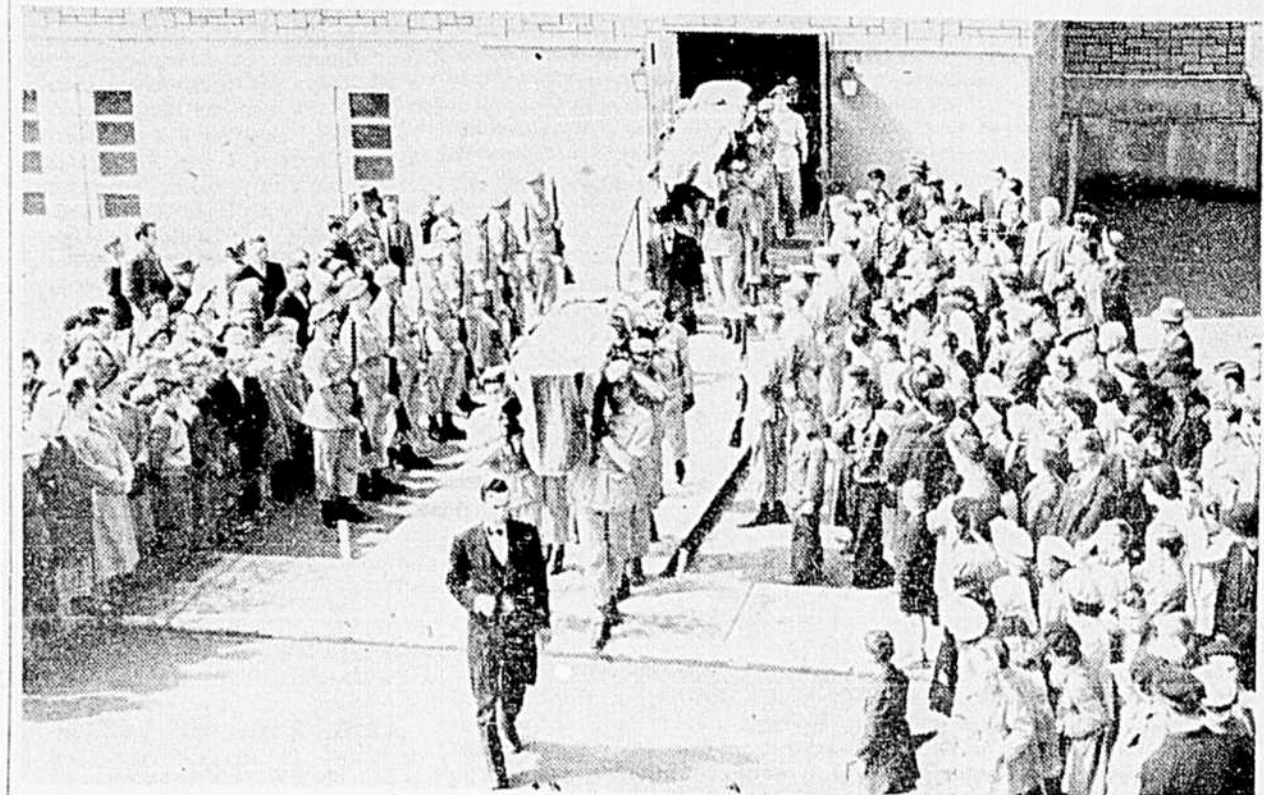
La Commission Scolaire de Gaspé était représentée aux funérailles, à Rimouski, par MM. James Leblanc et Henri St-Pierre.

Mort accidentelle de M. Valérien Moisan

Un citoyen de St-Robert-Bellarmin, M. Valérien Moisan, menuisier, âgé de 62 ans, est mort tragiquement vendredi dernier, alors qu'il travaillait à la construction de l'Ecole des garçons de St-Robert. M. Moisan, qui se trouvait sur un échafaud d'une quinzaine de pieds de hauteur, perdit pied apparemment et alla choir sur un rempart de ciment. Il se fit une sérieuse blessure à la tête. Ses compagnons, qui travaillaient à proximité, n'eurent pas connaissance de sa chute, même quelques minutes avant l'accident on venait de lui parler. Soudain, l'un d'eux ne voyant plus la victime alerta ses voisins pour chercher où se trouvait M. Moisan. On le trouva sans connaissance, étendu sur le

Imposantes funérailles militaires de Jean Bellavance et Chs-Henri Madore

A St-Robert et au cimetière paroissial de Rimouski



Les deux dépouilles, couvertes du drapeau, portées chacune par six soldats du Royal 22e, quittent l'église de St-Robert entre des rangs d'un peloton de tir présentant les armes. Les cercueils sont précédés par les frères Bissonnette, qui avaient charge des funérailles.

J. Boily (Camera Club R 22e R)



On voit ici une partie de l'imposant cortège composé de compagnons d'armes des soldats Jean Bellavance et Chs-Henri Madore, se rendant au cimetière de Rimouski aux accords funèbres de la Fanfare du Royal 22e, qui joua la Marche Funèbre de Schubert sous la direction du capitaine Edwin Belanger. A l'arrière (extrême droite), les deux corbillards viennent à la suite de la Fanfare.

J. Boily (Camera Club R 22e R)

Près de deux mille personnes assistèrent, samedi matin, en l'église de St-Robert Bellarmin, aux funérailles militaires des soldats Jean Bellavance et Charles-Henri Madore, tous deux du Royal 22e Régiment, qui se noyèrent accidentellement le 4 juillet au Cap Blanc, à Québec, lors de la réalisation d'un film historique par la compagnie Lemay-Templeton, filiale des studios Paramount d'Hollywood.

Les autorités militaires du Secteur de l'Est du Québec et du Royal 22e Régiment, vinrent à Rimouski rendre hommage à la mémoire et aux familles des deux regrettés jeunes soldats.

Le cortège militaire, sous le commandement du lieutenant C. Forbes, défila entre deux haies de spectateurs qui se massaient le long du parcours pour assister au défilé imposant qui précéda aux accords de la Marche Funèbre de Schubert jouée par la fanfare du Royal 22e Régiment sous la direction du capitaine Edwin Belanger. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul-Emile Dubé, curé

de la paroisse. Le service fut chanté par le capitaine-abbé Ronald Charest, aumônier militaire au camp de Valcartier. L'abbé Henri Côté, aumônier de l'hospice de Matane et protecteur du soldat C.-H. Madore, ainsi que l'abbé Roland Lebel, vicaire de la paroisse, agissaient comme diacre et sous-diacre.

Après le service, le cortège militaire, entièrement formé des compagnons d'armes des disparus, se dirigea vers le cimetière. A la suite des deux corbillards on remarquait : le brigadier Jean-V. Allard, CBE, DSO, ED, commandant du Secteur de l'Est du Québec, le lt-col. Louis-Frémont Trudeau, DSO, ADC, commandant du Royal 22e Régiment, M. Allan Lemay, de la compagnie Lemay-Templeton, le major Jacques Grenier, MBE, officier d'état-major au Secteur de l'Est, le capitaine-abbé Ronald Charest, et les officiers du Royal 22e Régiment, major André Langlais, le capitaine J.-M. Gendron, les lieutenants R. M. J. Labrosse, MC, J.S. Boire et J. P. A. Therrien, M. Ls-de-Gonzague, père de Jean, M.

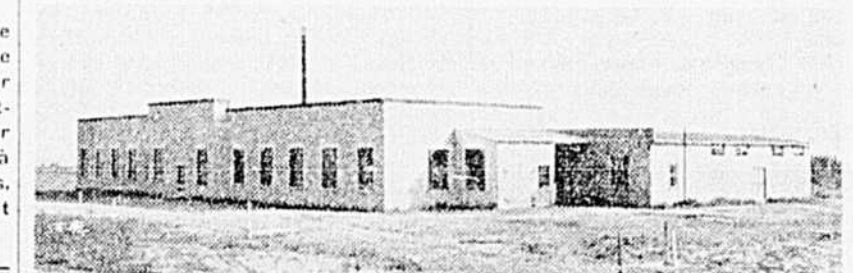
Jean-Bte Madore, père de Charles-Henri ; les frères du soldat Bellavance, MM. Louis-Joseph, ancien sergent-major qui servit outre-mor durant la dernière guerre, Armand, Garnier, Rodrigue, Raymond, René ; ses beaux-frères MM. Alphonse Thériault, R. Beauchamp, et Armand Hachez, son oncle le major Arthur Lapointe ; et M. J. Gagné, oncle du soldat C.-H. Madore, ainsi qu'un très grand nombre de parents et d'amis des deux familles. Prés de cinquante automobiles, dans lesquelles avait pris place les parents et amis des défunts, suivirent le défilé.

A l'arrivée au cimetière où déjà une foule avait pris place, les douze militaires du peloton de tir du Royal 22e Régiment tirèrent les trois salves traditionnelles, suivies du Dernier Appel et du Réveil que sonna le solda Alphonse Côté. Les dernières prières sur les deux tombes, qui sont côte à côte, furent récitées par M. le capitaine-abbé Ronald Charest, assisté de MM. les abbés Henri Côté et P.-E. Dubé.

Le "Lady Grey" au port de Rimouski

Le navire Lady Grey, capitaine Alcide Caron, a mouillé au havre de Rimouski, mercredi soir, pour faire son plein d'eau. Il dut attendre la marée haute pour quitter le port. Ce lourd navire, affecté à la réparation des bouées et phares, revenait de Cap Gaspé où il avait installé un nouveau phare.

Comment la Coopérative Fédérée utilisera l'ancienne Manufacture de Meubles



L'ancien immeuble de la Manufacture de Meubles, situé dans l'est de Rimouski, connaîtra sous peu une ère d'activité. Cet édifice, acquis il y a plus d'un an par la Coopérative Fédérée de Québec, deviendra dans quelques mois le siège de la Coopérative Fédérée, succursale de Rimouski, qui transformera l'immeuble et même l'agrandira.

Des travaux préliminaires de drainage ont été commencés, cette semaine, sous la direction de M. Victor Rousseau, et tout sera mis en œuvre pour qu'une voie d'évitement du C.N.R. soit placée à proximité.

On y construira une meunerie de 40 pieds de front sur 60 à 80 pieds de profondeur en vue de fabriquer la mouture nécessaire pour approvisionner d'abord les coopératives de la région du Bas St-Laurent. Les grains seront achetés directement de l'Ouest canadien, ce qui aura pour effet de réduire le coût de la mouture manufacturée à Rimouski même.

Mortellement blessé

M. Ron McIntyre, 16 ans, de St-Catherines, a été mortellement blessé, alors qu'il travaillait à bord de la drague de son père, à Matane, la semaine dernière. Il a été écrasé entre la drague et un chaland.

La Corporation de Prêt et Revenu accepte de prêter aux Rimouskois



Représentants de la Corporation de Prêt et Revenu qui sont venus rencontrer à Rimouski des membres du Comité de Secours et de Reconstruction. De gauche à droite : M. Alphonse Rousseau, président de la Chambre de Commerce des Jeunes ; M. André Michaud, gérant du Comité de Secours et de Reconstruction ; M. Jean-Paul Tardif, gérant général adjoint et trésorier de la Corporation de Prêt et Revenu ; M. Paul Paradis, vice-président du Comité de Reconstruction ; M. Léopold Garon, gérant de la ville de Rimouski ; M. Louis-Philippe Gingras, inspecteur de la Corporation ; M. Maurice Rioux, représentant local de la Corporation. — M. Léo Doyon, A.-G., n'apparaît pas dans cette photo.

Des représentants de la Corporation de Prêt et Revenu de Québec sont venus, jeudi dernier, rencontrer à Rimouski les représentants du Comité de Secours et de Reconstruction, en vue d'élaborer un plan de prêts pour la construction de maisons d'habitations en notre ville.

Après avoir conféré avec les membres du Comité de Secours et de

Reconstruction, les officiers de la Corporation, assistés de leurs représentants locaux, reçurent une quinzaine d'intéressés, auxquels il fut, en principe, décidé de prêter. La Corporation de Prêt et Revenu est une compagnie d'épargne canadienne-française, dont le siège social est à Québec. Son but est de fournir à ses membres l'avantage d'accumuler un capital par pe-

tits dépôts ou de les aider à devenir propriétaires. Son grand désir est le groupement des capitaux canadiens-français afin d'en faire bénéficier ses membres. Les membres du Comité de Secours et de Reconstruction ont pris connaissance des procédures de prêts. Espérons que bon nombre de nos concitoyens pourront bénéficier de ces offres de prêt (***)

La Politique Internationale

de la British United Press

Il semble maintenant, selon les observateurs, qu'il n'y aura pas de guerre entre les Etats-Unis et les Soviétiques. Toutefois on demeure soucieux de savoir où s'arrêtera l'intervention militaire américaine en Asie qui vient juste de commencer.

Sans doute les Russes sont-ils revenus maintenant de leur surprise initiale, s'ils pensaient que les troupes américaines avaient, voici deux ans, quitté définitivement la Corée du Sud. Mais on peut croire que les Russes songent à mettre en oeuvre quelque moyen pour contraindre la décision des Nations-Unies, maintenant exécutée par les forces armées américaines.

Les observateurs, considérant l'évolution de la situation en Corée, dans le cadre plus vaste de la situation en Extrême-Orient et du Sud-Est Asiatique, soulignent les points suivants :

1. Les Etats-Unis désirent localiser le conflit actuel et montrer par l'exemple de la Corée la détermination des peuples libres de s'unir pour résister à l'agression.

2. Les Soviétiques apparemment désirent rester dans les coulisses et se servir des satellites pour leurs propres desseins.

Les observateurs estiment que les Soviétiques cherchent un moyen d'empêcher les Américains de limiter les hostilités à la Corée. Pour ce faire, les Soviétiques essaieront de forcer les Etats-Unis à prendre position contre les autres satellites de la Russie en Extrême-Orient et dans le Sud-Est Asiatique et d'engager des forces militaires plus importantes sur une échelle plus vaste, prolongeant ainsi les hostilités dans cette partie du monde.

Si les Soviétiques réussissaient à accomplir pour les Soviétiques de réaliser, au moins pour un certain temps, un renversement de la politique américaine qui donnait jusqu'ici la priorité aux choses d'Europe et un déséquilibre militaire et politique sur le plan des affaires internationales.

Le moyen évidemment le plus simple pour les Soviets de réaliser un tel dessein serait de lancer les Etats-Unis dans une guerre contre le satellite soviétique le plus puissamment armé de l'Extrême-Orient, c'est-à-dire la Chine communiste.

Il est intéressant de noter à ce propos la déclaration de M. Chouen Lai, ministre des affaires étrangères de la Chine communiste, menaçant de lancer l'armée rouge contre les Américains, si cela est nécessaire, pour conquérir Formose.

Il est également significatif que M. Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétique adjoint, ait insisté sur le traité d'assistance mutuelle signé en février dernier, entre Moscou et Pékin, et qui pose les fondements de la politique soviétique en Asie.

Voici seulement un an, il aurait été ridicule de songer à voir les Etats-Unis entrer en guerre contre l'armée rouge communiste. Aujourd'hui, un incident peut se produire que les Communistes chinois prendront comme prétexte pour déclarer la guerre aux Etats-Unis et s'allier avec les nord-Coréens. Ceci entraînerait des complications sérieuses, d'autant plus que l'affaire de Formose donne à cette possibilité quelque probabilité.

En tout cas, à en juger par les déclarations de MM. Chouen Lai et Gromyko, il semble que la stratégie du Kremlin, au stade actuel du développement de la situation, soit de forcer les Etats-Unis à prendre des engagements militaires à long terme contre les puissances satellites de la Russie en Asie, telles que la Corée du Nord, la Chine communiste et peut-être aussi le Viet-Nam de Ho Chi-Minh.

L'idée d'une Russie apparemment "neutre", tranquille derrière la scène, tandis que les satellites maintiendraient dispersées et engagées les forces militaires américaines, a déjà été notée par de nombreux commentateurs et elle continue d'être une idée inquiétante.

Pointe-au-Père

Lundi dernier, 10 juillet, un très beau pèlerinage de Ste-Flavie s'est rendu à la Pointe-au-Père. Un autobus et de nombreuses voitures privées ont déversé sur le parvis du sanctuaire pas moins de 350 pèlerins sous la conduite de leur dévoué et actif curé M. l'abbé Ed. Lepage.

Le temps étant favorable, toutes les cérémonies ont pu se dérouler dans l'ordre habituel : messe, déjeuner, procession, sermon par le Rév. Père Chs-J. Roy, audiste ; enfin bénédiction du T. S. Sacrement et vénération de la Ste-Relique.

12 élèves obtiennent des bourses

Un de Rimouski

Chaque année l'Université Laval accorde une exemption des frais d'inscription chez elle à tous les élèves de première année qui ont obtenu le baccalauréat des Arts de Laval "Summa cum laude".

Douze élèves ont droit cette année à cette bourse d'une valeur de \$250.00 à \$300.000 selon la faculté où ils s'inscrivent. On prévoit que cinq ou six d'entre eux s'en prévaudront, les autres ne s'inscrivant pas à l'Université Laval.

Voici les noms des boursiers :

René Dion, du Scolastic des Pères Montfortains à Eastview, Lionel Lemire, du Séminaire de Nicolet ; Benoit Beaulieu, Réal Forques et Guy Saucier, du Séminaire de Rimouski ; Pierre Letellier du collège St-Alexandre ; Pierre Bisailon, du Séminaire St-Antoine ; Jacques Laforest et Jacques Pelletier, du collège Ste-Anne-de-la-Pocatière ; Sheila O'Flynn, du collège de Sillery ; Gules Bédard, du Séminaire des Trois-Rivières.

Les Techniciens diplômés de Rimouski ont leur chapitre

A sa dernière assemblée tenue à Montréal, au siège social, sous la présidence de M. Alexandre Castagne, président général, le conseil central de la Corporation des techniciens diplômés de la province a décrété la création d'un nouveau chapitre à Rimouski vers le mois d'octobre. Au début de mai, notre journal annonçait cette nouvelle en premier. Ce qui portera à sept le nombre de chapitres de la Corporation qui en comptait déjà deux à Montréal et à Trois-Rivières et un à Québec et à Hull. Cette association professionnelle comptera aussi plusieurs nouveaux membres diplômés des écoles techniques de Shawinigan et des Arts Graphiques de Montréal qui sont désormais affiliés à deux anciens chapitres.

En effet, les futurs diplômés de l'Ecole Technique de Shawinigan qui auront étudié selon le nouveau programme établi par la direction générale des études de l'enseignement spécialisé pourront devenir membres de la Corporation et appartenir au chapitre technique de Trois-Rivières en attendant leur groupement en chapitre distinct. De leur côté, les diplômés de l'Ecole des Arts Graphiques peuvent faire partie du chapitre français de Montréal, pour de tous les privilégiés des membres de la Corporation et faire suivre leur nom des lettres T.D.A. à condition de se conformer aux règlements relatifs à l'admission des membres.

Beau succès aux examens pour le Certificat d'Etudes primaires

L'inspecteur de Rimouski, M. Henri-E. Lavoie, nous a communiqué les résultats suivants :

497 aspirants des 7e, 9e, 10e, 11e et 12e degrés. Les récents sismes a obligé 28 autres élèves, tant des récentes Soeurs de l'Immaculée Conception que des récentes Soeurs de la Charité, à subir le même examen à l'extérieur.

12e degré : — 100%. Quatre élèves des SS. de la Charité obtiennent leur certificat d'études primaires supérieures, dont Mlle Joselyne Girard, avec très grande distinction, et Mlle Marguerite Ross, avec grande distinction.

11e degré : — 100%. 13 aspirantes : même école. Quatre ont passé avec grande distinction : Mlle Louise Bellavance, Lucie Landry, Pauline Lepage et Carmen Ratté.

10e degré : — 95%. 36 certificats sur 38, dont 2 avec très grande distinction : Mlle Mireille Girard et Isabelle Paquet ; et 27 avec grande distinction, tant des écoles de St-Fabien, du Bic, de Ste-Odile que de celles de la Ville.

9e degré : — 91%. Succès de 101 sur 111 répartis en 20 bureaux d'examen de Rimouski à St-Guy. 20 obtiennent grande distinction.

7e année : — 66%. 327 aspirantes. Mlle Rose-Andrée Trépanier, du couvent du St-Rosaire, réussit avec très grande distinction. 22 autres de diverses institutions décrochent G.D.

23 classes sur 68 qui ont pris part à l'examen obtiennent 100% de succès quant au nombre d'élèves, dans les écoles de rang comme de celles des centres.

Le district de M. Lavoie compte 179 classes réparties en 12 municipalités scolaires. La ville de Rimouski en compte 74 à elle seule dans les institutions régulièrement visitées par l'inspecteur.

Age Moyen au Certificat : 7e : 12.66 ; 9e : 14.33 ; 10e : 14.14 ; 11e : 15.1 ; et 12e : 16.1.

Moyenne de succès : 76%, soit 65% chez les garçons et 82% chez les filles.

Notre journal se joint à M. Lavoie, inspecteur du district No 64, pour féliciter les élèves qui ont montré un si bel effort en vue de poursuivre leurs études, ainsi que leurs professeurs.

Les Petits chanteurs reviennent le 14

Le réseau Français de Radio-Canada célébrera la Fête nationale de la France, le vendredi 14 juillet prochain, en inscrivant à l'horaire une émission spéciale avec le concours des Petits chanteurs de la Côte d'Azur. Ce concert sera entendu de 8 heures à 8 h. 30 du soir.

La célèbre manécanterie a été entendue pour la première fois à Radio-Canada il y a deux ans exactement, là aussi à l'occasion de l'anniversaire de la Prise de la Bastille.

De fondation récente, la manécanterie des Petits chanteurs de la Côte d'Azur s'est attiré l'attention au monde musical et religieux de l'Europe par l'homogénéité du groupe et la pureté des voix. Le chœur se compose de 40 voix et il est dirigé par l'abbé Maurice Lefebvre.

Commencement de feu de forêt

Un feu de forêt, qui aurait pu avoir des suites fâcheuses, a débuté, dimanche après-midi, à St-Vallier, en bordure de la rivière Petit-Rimouski. Ce feu avait été allumé par des pêcheurs imprudents. Les employés du Service de Protection des Forêts ont lutté fermement pendant plusieurs heures pour éviter un désastre.

Des colons de Rimouski partent vers d'autres horizons

L'été 1950 sera incontestablement la saison qui aura connu le plus grand nombre de départs d'aspirants défricheurs pour les pays neufs québécois, depuis la fin de la guerre, et aussi l'Ouest canadien.

Mercrêdi soir, le départ de M. Uric Desjardins, de Grand-Détour, Matane, pour le nord de la Saskatchewan, a porté à 75 le nombre de cultivateurs qui ont quitté la région de Rimouski pour l'Ouest canadien. La plupart y avaient, en 1949, fait un stage à titre d'expérimentation et sont revenus à chercher leurs familles.

Lundi soir, de Québec, partait le dixième groupe organisé par les soins du service du placement du ministère de la Colonisation, depuis le 26 mai, à destination de l'Abitibi. Du groupe de 25, 19 chefs de famille provenaient du diocèse de Rimouski.

Un nombre considérable de nos compatriotes sont allés s'établir dans le nord de l'Ontario, où des terres immenses et préparées, d'acquisition facile, les attendaient. A lui seul, un cultivateur de St-Jean-de-Dieu, M. Charles Ouellet, qui les a visités lors d'une excursion organisée il y a quelques semaines et dont faisait partie M. J.-B. Lanctôt, de Québec, et M. l'abbé Jean-Paul Bélanger, de Rimouski, en a acheté sept pour l'établissement de sept de ses neuf fils. Plusieurs autres qui faisaient partie de cette excursion, venant de St-Arsène, Cacouna, St-Tharcisus, ont également acheté plusieurs terres.

Par contre, Haute-Rive, la nouvelle paroisse qui est le siège épiscopal de Son Exc. Mgr Napoïkon Labrie, c.j.m., évêque du Golfe St-Laurent, commence à attirer des défricheurs. Une dizaine de colons de la région de Rimouski, provenant particulièrement des paroisses de St-Damase, Bic, St-Gabriel, Baie-des-Sables, ont quitté leurs paroisses, mardi, pour Haute-Rive, afin de s'adonner spécialement à la culture maraîchère. Les défricheurs qui s'établissent à Haute-Rive, à proximité de Baie-Comeau, ville industrielle, bénéficieront de la politique d'assistance du ministère de la Colonisation, qui leur construira de coquettes maisons suivant un plan établi. Les défricheurs partis pour Haute-Rive ont été spécialement choisis parmi ceux qui avaient déjà travaillé dans les chantiers coopératifs de la région.

A la Fédération gaspésienne des Cercles des Fermières à Grande-Rivière

Le cours de formation rurale-maritime qui se tient à l'Ecole d'Apprentissage en Pêcheries de Grande-Rivière depuis le 27 juin se terminera le 27 juillet par une grande démonstration au cours de laquelle les 58 jeunes filles élèves exhiberont les travaux qu'elles auront exécutés durant le cours. Organisé par la Fédération gaspésienne des Cercles des Fermières, ce cours se donne sous l'égide du ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse comme le complément du cours d'établissement rural-maritime donné aux jeunes pêcheurs de la Gaspésie l'hiver dernier. Les matières enseignées à ces jeunes filles qui viennent de 38 différentes paroisses des comtés de Bonaventure, de Gaspé-sud et de Gaspé-nord portent sur l'organisation complète du foyer et des leçons pratiques d'art culinaire, de couture, de tissage et d'embellissement du foyer y sont au programme. Parmi les professeurs chargés de ces cours spécialisés, on remarque les récentes soeurs Marie-Lectitia et Marie d'Israël, du couvent du Bon-Pasteur de Québec, toutes deux graduées de l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université Laval. Les cours se donnent sous la direction conjointe de Mme Wellie Mainville, présidente de la Fédération gaspésienne des Cercles des Fermières, et de Mme Chs Gagné, présidente de la Fédération de la rive-sud. Les jeunes filles logent au couvent du Bon-Pasteur de l'endroit et le ministère provincial des Pêcheries a mis son Ecole d'Apprentissage en Pêcheries à la disposition de la Fédération gaspésienne des Cercles des Fermières pour répondre au désir de l'hon. Camille-E. Pouliot, fondateur de l'Ecole.

Comment nous défendons contre cette menace ? Chacun de nous peut faire quelque chose, certes, mais rien ne vaut l'action collective. La mouche est migratrice ; on a eu récemment la preuve qu'elle pouvait fort bien voler sur une

gouverneur de district des Clubs Rotary. Au cours de cette année-là, il fonda quinze clubs Rotary.

La semaine dernière, le Club Rotary de la Cité de Québec recevait son ancien président, à titre de président international des Clubs Rotary. C'était la première réception officielle faite au président international, le premier Canadien de langue française à occuper ce haut poste, mais le premier club qu'il visitera officiellement sera le Club Rotary de Baie-Comeau.

M. Lagueux doit s'embarquer prochainement pour l'Europe afin de visiter une bonne partie des clubs Rotary. Mme Lagueux qui, outre la langue anglaise et la langue française, parle aussi l'espagnol et le portugais, de même qu'elle comprend l'italien et l'allemand, l'accompagnera dans ce voyage de plusieurs mois, qui se terminera avec le prochain congrès international de ces clubs à Atlantic City, l'an prochain, où l'on compte recevoir de 16,000 à 18,000 membres d'un très grand nombre de pays.

Il y a des Clubs Rotary dans 83 pays.

Décès

Sont décédés :

— A Québec, le 9 juillet, à l'âge de 54 ans, M. Alfred Morneau, de St-Donat, époux de Maria Thériault. La dépouille a été transportée à St-Donat où ont eu lieu les funérailles.

— A Bic, le 8 juillet, à l'âge de 72 ans, Mme Azilda Desjardins, veuve de David d'Amours, de Rimouski. Elle était la mère de M. Raymond d'Amours et Mme Yvon Desrosiers, de Rimouski, et de Mme R. Archambeault, de Bic.

— A St-Clément, le 10 juillet, à l'âge de 77 ans, Mme Sara Roy, veuve de Eldéric Gauvin. La dépouille a été exposée chez le fils de la défunte, M. Cyrille Gauvin.

— A St-Basile, le 8 juillet, à l'âge de 69 ans, M. Ozanam Proulx, époux de Marie-Anne St-Laurent. — Accidentellement, à St-Robert-Bellarmin, le 7 juillet, M. Valérien Moisan, âgé de 62 ans, époux de Margy Ouellet.

— A Price, le 5 juillet, à l'âge de 17 ans, M. Lucien-Yvon Fillion, fils de M. et Mme Arthur Dubé.

— A St-Robert, le 4 juillet, à l'âge de 6 jours, François, enfant de M. et Mme Rosaire Pelletier (Ecole St-Laurent).

C'est le temps de la guerre aux mouches

"Nous n'avons pas d'ennemi plus mortel que la mouche domestique", peut-on lire dans un article du numéro de juillet de "Sélection" du Reader's Digest. Des expériences de laboratoire ont montré qu'elle peut transporter plus de 30 germes infectieux différents, dont ceux de la typhoïde de la tuberculose et de la dysenterie dont souffrent les bébés pendant l'été.

L'article fait remarquer que le corps velu d'une seule mouche peut recueillir jusqu'à cinq millions de microbes et qu'une mouche domestique peut infecter toute une famille. Les dangers d'infection sont d'autant plus grands que la mouche possède une fécondité extraordinaire. La femelle pond environ cent oeufs à la fois tous les dix jours et chaque oeuf, en dix jours, devient adulte. De la mi-avril au mois de septembre, il naît en moyenne neuf générations de mouches ; si toutes les mouches issues d'un seul couple survivaient, elles atteindraient le nombre astronomique de 335,923,200,000,000.

Comment nous défendons contre cette menace ? Chacun de nous peut faire quelque chose, certes, mais rien ne vaut l'action collective. La mouche est migratrice ; on a eu récemment la preuve qu'elle pouvait fort bien voler sur une

distance de 13 milles. Aussi, il est inutile que les habitants d'un certain quartier fassent la guerre aux mouches si à quelques milles de là, on laisse un dépotier insalubre et des tas de fumier où ces insectes se reproduisent par millions.

Dans les villes, tous les citoyens doivent se donner la main. Exigeons des poubelles de métal, fermées par un bon couvercle. Que la municipalité incinère les déchets au lieu de les jeter au dépotier. Quant aux mouches adultes qui pénètrent dans la maison, exterminons-les au moyen du traditionnel chasse-mouches, d'un insecticide et du papier attrape-mouches. Protégeons les araignées, qui sont peut-être les plus mortels ennemis de la mouche. Et surtout, protégeons les oiseaux. On n'a pas d'idée de la quantité de mouches que peuvent dévorer les hirondelles et les martinets, ces infatigables chasseurs ailés. Donner à manger aux oiseaux en hiver, leur préparer un nid au printemps, voilà une excellente façon de combattre les mouches.

Commissaires d'écoles

Chandler. — Les élections au conseil de la Commission Scolaire de Chandler ont eu lieu lundi dernier. M. le Dr G. Daignault et M. J.-L. Duguay, avocat, ont été élus avec une bonne majorité sur leurs adversaires. Ils siègeront donc de nouveau à la Commission scolaire en compagnie du Dr J.-V. Allard et de MM. C. Côté et de S. Molloy.

L'élection des commissaires d'écoles prenait, cette année, une importance particulière du fait de la construction récente de l'école St-Jean-Eudes pour garçons, au coût de quelque \$200,000.

St-Moise. — M. Gérard Côté a été élu commissaire d'écoles par acclamation. M. André Fillon ayant retiré sa candidature.

Notre-Dame-du-Lac. — MM. Léo Viel et Camille Beaulieu ont été élus par acclamation lors de la mise en nomination. M. Séverin Bélanger ayant retiré sa candidature.

La réduction de

25%

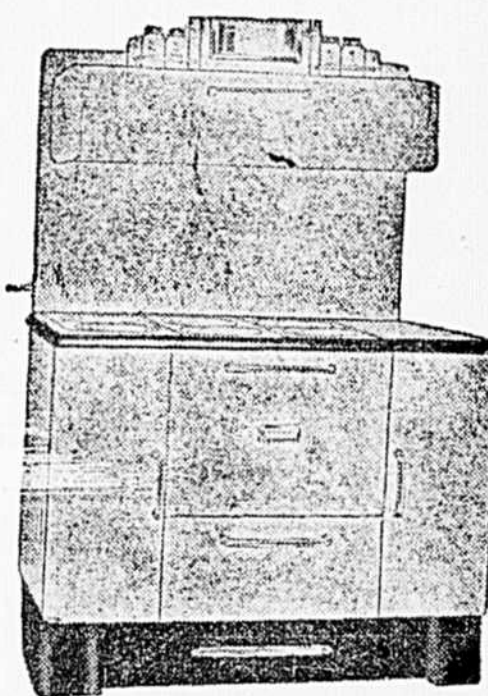
PRISE SUR LE VRAI PRIX DE LISTE DES

PRODUITS L'ISLET

(POELES — LAVEUSES — FOURNAISES)

SE CONTINUE

JUSQU'À LA FIN DE JUILLET



VOYEZ !
le poêle
MONTCALM
un des
45
modèles
de
L'ISLET

SINISTRÉS

.... LISEZ CECI !

Quand vous recevrez du comité de secours
votre part du \$500.00 et de reconstruction

LAISSEZ-NOUS meubler votre maison de la cave au grenier, et ce
A UN PRIX NOUVEAU
décidé spécialement pour vous

Magasin

Robert Dessureault

Maison essentiellement Canadienne-Française et indépendante.

SPECIALITE

Ameublement complet pour maison

322, rue St-Germain — RIMOUSKI

UNE AUBAINE qu'il faut saisir

OFFRE SPECIALE de CHEZ PAUL durant le mois de juillet

ECONOMISEZ
BEAUCOUP
D'ARGENT

UN PANTALON Gratis

Avec chaque achat d'un complet fait sur mesure

N'est-ce pas merveilleux ?

PROFITE-EN
AUJOURD'HUI-MEME

CHEZ PAUL, Enr.

264, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 2463



A l'aide de ce
NOUVEAU et SCIENTIFIQUE
STROBOSCOPE
DE DISTRIBUTEUR,
nous pouvons exécuter une
PARFAITE MISE AU POINT!

DIONNE
AUTOMOBILES
ENR.

271, ST-GERMAIN -- RIMOUSKI

Là où
16 mécaniciens entraînés suivant
les méthodes de la manufacture

FORD
VOUS ASSURENT
UN SERVICE SPECIALISE
en plus du service régulier.
Les deux au même endroit
coutent moins cher

POURQUOI ALLER AILLEURS

FERMÉ

À 5 HEURES DU SOIR
À PARTIR DU LUNDI 17 JUILLET

LE MAGASIN VERREAULT fermera
ses portes à 5 heures du soir tous les jours,
excepté le samedi ; à partir du 17 juillet
jusqu'au 18 août, soit pour la période des
vacances.

Le Magasin

Verreault



Humour anglais, esprit français

Au début de sa brillante carrière littéraire, M. André Maurois publiait, on sait avec quel humour, quel esprit et quelle fantaisie, les "Discours du Dr O'Grady". Il y a près de trente ans de cela. Depuis, l'esprit du grand écrivain a mûri, naturellement, s'est développé; son art s'est affiné. On peut croire alors combien encore plus d'esprit, d'humour et de fantaisie il a déployé, à l'automne de sa carrière, dans un nouveau livre qu'il vient de publier sur les "Nouveaux Discours du Dr O'Grady". Combien c'est encore plus pétillant d'esprit, plus amusant, plus brillant, maintenant surtout que, pour les lecteurs d'aujourd'hui, on peut connaître les opinions de l'écrivain sur des hommes et des événements de notre temps traités à la fois avec l'humour froid anglais et l'esprit pétillant français.

Aussi ne résistons-nous pas au désir de citer quelques-unes de ces opinions émanant de l'imperturbable Dr O'Grady et le sceptique et spirituel Aurèle, son interlocuteur.

Le Dr O'Grady déclare qu'on ne sait plus manger ou qu'on mange trop. Aussi, devient-on vite obèse et l'obésité n'est pas favorable à l'amour. Et parlant des Américains par à-côté, il dit: "Je vous dirai en confiance que la santé des hommes politiques américains m'inquiète. Pensez que la paix du monde, et incidemment notre vie, à nous deux, dépendent de ces gens-là et voyez-les: Forrestal se jette par la fenêtre; Sumner Wells tombe sans connaissance dans la neige; Stettinius, homme en apparence beau et fort, meurt à quarante ans. Wilson et Roosevelt président l'un et l'autre aux destinées de la planète alors qu'ils sont déjà des hémiplégiques, avec toutes les déficiences physiques et morales qu'implique cet état. Ne pensez-vous pas que c'est terrifiant?"

Aurèle riposte à cela que le phénomène n'est pas propre à l'Amérique; que le Chancelier de l'Echiquier a "du se préparer dans une clinique suisse au choc de la dévaluation". Et Aurèle rappelle que chez lui, en France, les évanouissements de ministres à la tribune de l'Assemblée ne sont pas rares... Il remarque que, lors des sessions des Nations Unies et du Conseil des Quatre au Palais Rose, les cuisiniers, ces "maîtres du monde", constatent avec désespoir que les gouvernements sont tous au régime: "Pas de friture, pas de café, pas de cigarettes! Des boîtes de comprimés ou des boîtes de pilules surgissent parmi les verres vides". "Churchill fume de gros cigares, mais il a de grosses bronchites".

"C'est que, répond O'Grady, nous vivons dans un temps où les chefs se sentent dépassés par les événements"... "C'est que l'angoisse écrible leurs estomacs et leurs intestins de profonds ulcères. L'épouvante fait monter leur tension". Et il ajoute: "Le moindre journaliste peut empêcher le plus grand ministre de dormir".

Et les deux interlocuteurs en viennent à parler des chefs. La politique, s'accordent-ils à dire, est un art simple et le chef idéal est un homme moyen. "Voyez Truman, dit le Dr O'Grady. Quand le hasard d'une vacance prématurée l'a mis au pouvoir, toute l'Amérique dit: "Il n'a pas la stature d'un président des Etats-Unis". En fait, il a été un président honorable, populaire, adroit et courageux. Il a su changer d'équipe quand il le fallait. J'espère qu'il reste bien portant, donc modéré. Bref, il réussit. Pourquoi? Parce que tout homme moyen — et j'entends par là ni stupide ni génial — eût réussi. Ce n'est pas un homme qui fait le prestige de la Maison Blanche;

c'est la Maison Blanche qui fait le prestige d'un homme..."

Le Dr O'Grady ne soutient pas que tout homme moyen fait un bon chef, mais que "beaucoup d'hommes moyens révéleront, si on les met au pouvoir, des qualités de chef qui fussent toujours ignorées". Il s'agit de chefs politiques. Mais il faut qu'il y ait une sorte de transmission du pouvoir quand il s'agit d'une technique déterminée à pratiquer. Alors, il faut pour cela des hommes de métier. "Un grand industriel est le patron de son chauffeur, mais quand la voiture tombe en panne sur la route, c'est le chauffeur qui est le patron". Autrement dit, le chef ne doit pas s'aviser de tout faire seul.

O'Grady soutient mordicus qu'il faut au chef la santé d'abord. Et Aurèle riposte: "Pourtant Foch a conduit les alliés à la victoire alors que sa prostate lui donnait mille tourments. Pitt était un malade triomphant. Roosevelt, atteint de la paralysie infantile, n'en a pas moins soulevé le monde. J'entends bien qu'il a manqué sa paix, mais il avait gagné sa guerre étant déjà un grand malade".

A cela, le Dr O'Grady rétorque qu'il y a maladie et maladie, "my boy". "Celles qui laissent le cerveau intact peuvent libérer et stimuler la volonté; celles qui atteignent l'intelligence disqualifient le chef".

"Mais qui tracera", demande Aurèle, "la ligne de démarcation entre la maladie exaltante et la maladie déprimante?"

"Moi", répond placidement le docteur. Et ce dernier mot illustre bien cet humour froid du Saxon qui fait sourire, même rire, tout le long de ce maître nouveau livre de Maurois qui tient continuellement le lecteur en haleine.

FROISSARD.

La Grande et la Petite Histoire

D'Argenson

Le 28 juillet 1658, il y eut belle et solennelle réception au collège des Jésuites mais, cette fois, on préféra l'ombrage touffu de la cour à la salle de théâtre. Le journal rendu de cette fête: "M. le gouverneur nous fit l'honneur avec M. des Jésuites donne un pâle compte l'abbé Queylius de diner chez nous, où il fut reçu par la jeunesse du pays d'un petit drame en français, huron et algonquin, dans notre jardin, à la vue de tout le peuple de Québec. Le dit sieur gouverneur témoigna être content de cette réception". Le gouverneur qui fut ainsi fêté le 28 juillet 1658 était le vicomte d'Argenson, arrivé dans la colonie depuis dix-sept jours. Les élèves des Jésuites n'avaient pu lui offrir leurs hommages plus tôt, parce que, dès le lendemain de son arrivée à Québec, le vicomte d'Argenson avait dû se mettre à la poursuite des Iroquois, qui avaient l'impudence de s'aventurer dans les alentours de la ville. Le compte rendu du Journal des Jésuites est peut-être trop sobre, mais heureusement le petit drame en trois langues joué en l'honneur de M. d'Argenson a été conservé. Il nous fait connaître en même temps, les jeunes écoliers qui montèrent sur les planches ce jour-là. C'étaient Pierre Duquet, qui représentait le génie universel de la Nouvelle-France; René Chartier, qui représentait le génie des forêts, interprète des étrangers; Ignace de Repentigny, Jean-François Buisson, Charles Sevestre et Denys Masse, personnages français; Charles Denys, qui représentait le sauvage huron; Jean-François Bourdon, qui représentait l'Algonquin; Guillaume Brassard et Paul Denys, qui représentaient les étrangers; et enfin, Jean-Baptiste Morin et Jean Poupart qui représentaient, le premier, un captif huron, et l'autre un captif nez-percé. Chaque personnage, dans ce drame, parlait au gouverneur dans sa propre langue, mais les quatre Français, plus polés que leurs frères sauvages, s'exprimaient en vers. M. d'Argenson dut être content de ce "drame", qui lui donnait en raccourci une bonne idée du pays qu'il était appelé à gouverner.

God save the King

Sous le régime français, aux offices paroissiaux du dimanche et des jours de fêtes, les curés priaient et faisaient prier leurs paroissiens publiquement pour le roi, la reine, le dauphin et toute la famille royale. Le changement de domination mit bon nombre de curés dans l'embarras. Devaient-ils continuer à nommer dans leurs églises le roi, le dauphin, etc., qui étaient devenus pour ainsi dire étrangers au pays?

Louis XIV et le blasphème

L'ancien régime avait particulièrement en horreur le blasphème. Il était sévèrement réprimé. A preuve, cet édit de Louis XIV que Talon rendit public dans la Nouvelle-France le 27 février 1668: "Voulons et nous plaît, dit le document, que tous ceux qui se trouveront convaincus d'avoir juré et blasphémé le nom de Dieu, de sa très sainte mère et des saints,

soient condamnés pour la première fois à une amende pécuniaire selon leurs biens, la grandeur et l'énormité du serment et blasphème, les deux tiers aux hôpitaux des lieux, et où il n'y en aura, à l'église, et l'autre tiers aux dénonciateurs". Pour les deuxième, troisième et quatrième offenses, l'amende augmentait en proportion, "et pour la cinquième fois seront mis au carcan aux jours de fête, de dimanche autre et y demeureront depuis huit heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, sujets à toutes injures et opprobres, et en outre condamnés à une grosse amende; et pour la sixième fois, seront menés et conduits au pilori, et là, auront la tête de dessus coupée d'un fer chaud, et la septième fois, seront conduits au pilori et auront la tête de dessus coupée". Les récidivistes plus entêtés pouvaient être condamnés à avoir la langue coupée ou à passer un mois au cachot au pain et à l'eau. De plus, ceux qui entendaient les blasphèmes étaient tenus de dénoncer le coupable dans les vingt-quatre heures.

Les lois Russell

Le gouvernement britannique ne perdit pas son temps durant l'hiver 1837. Les autorités sentaient que la situation était sérieuse au Canada et qu'il fallait y apporter remède sans tarder. Restait à savoir quelle route suivre pour arriver à imposer la paix. La bureaucratie anglaise prétendait qu'il fallait employer la rigueur. Des 1835, Gosford était passé au Canada avec deux compagnons, dans le but de faire enquête sur la situation véritable au Bas-Canada. Le 2 mars 1837, un rapport inique fut déposé devant la chambre des Communes, suggérant de n'accorder aucun droit à la majorité de langue française, et même de restreindre ses privilèges, notamment, à propos du vote. De son côté la législature avait pris comme ligne de conduite de ne voter aucun subsides tant que le gouvernement responsable n'aurait pas été accordé à la province de Québec. Quatre jours après la déposition du rapport Gosford, à Londres, le 6 mars 1837, le gouvernement impérial s'engagea sur la voie de l'oppression. On vota les lois proposées par Lord John Russell, secrétaire pour les colonies. Il s'agissait simplement de permettre au gouvernement, composé du gouverneur et des conseillers législatifs, de prendre dans le trésor de la province les argentés dont il aurait besoin, sans en demander autorisation à la législature. C'était violer cyniquement les principes démocratiques que l'Angleterre se flattait d'implanter au Canada.

Dr SAP.

Les chemins de fer français s'électrifient

Un article
par Edmond DELAGE,
de l'Académie de Marine.

Chronique de France

de la British United Press

Le descendant des rois de France a pu profiter du rappel de la loi d'exil qui frappait les aspirants au trône de France.

Ce développement a été considéré par les républicains comme un signe des temps, indiquant que la république est assez solidement établie en France pour n'avoir rien à craindre de la présence du prétendant au trône. D'autre part, les royalistes sont enthousiasmés à la pensée de retrouver enfin leur chef parmi eux.

Le comte et la comtesse de Paris sont allés à Paris, où ils ont été accueillis par deux de leurs enfants, la princesse Isabelle et le prince François.

De nombreux curieux qui stationnaient sur l'esplanade des Invalides, pour apercevoir le comte de Paris, l'ont ovationné avant son entrée dans l'hôtel particulier mis à sa disposition pour la durée de son séjour.

Le comte de Paris s'est rendu ensuite en province. Il séjournera en Suisse jusqu'au mois d'octobre, date de son installation définitive à Paris.

On sait que, sur la proposition d'un député membre du M.R.M., M. Paul Hutin-Despres, qui représente le département du Morbihan, l'Assemblée nationale a abrogé, le 17 mai, la loi d'exil, suivie, le 22 juin, par le conseil de la République. Cinq jours plus tard, le "Journal officiel" promulguait le texte qui permettait aux représentants de la famille d'Orléans et de la famille Bonaparte de retrouver leur qualité de citoyens français.

Henri, comte de Paris, fils du duc de Guise, est né le 5 juin 1908. Le 8 avril 1931, il épousa à Palerme, en Sicile, Isabelle d'Orléans Bragance, née le 13 août 1901, princesse d'illustre origine qui lui a donné onze enfants.

L'ainée, Isabelle de France, âgée de 18 ans, était cette année étudiante dans un pensionnat privé à Neuilly-sur-Seine, tandis que le dauphin Henri, né le 14 juin 1933,

en Belgique, a suivi depuis deux ans, grâce à l'intervention personnelle du président de la République, les cours du lycée de Bordeaux.

Le comte de Paris possède de nombreux domaines en France et à l'étranger. Avant l'abrogation de la loi d'exil, il résidait tour à tour au Maroc espagnol, près de Larache, où il dirigeait une vaste exploitation agricole, au Portugal, dans sa maison de Sintra, et en Belgique, où il est propriétaire du manoir d'Anjoir, près de Bruxelles, et du château d'Agimont dans les Ardennes belges.

En France même, dans la vallée de la Loire, la famille royale a conservé le célèbre château d'Amboise, dont l'architecture massive domine le fleuve.

En dépit de la loi d'exil, le "prétendant" était venu plusieurs fois en France. Notamment, avant 1939, il réunissait des fidèles dans un château de Normandie. Lors de la guerre de 1940, il s'engagea dans la Légion étrangère, sous le nom d'Orliac, mais y demeura peu de temps. Pendant l'occupation, il vint en zone non occupée et rencontra le maréchal Pétain. Après le débarquement allié en Algérie, l'éventualité d'une restauration monarchique fut un instant envisagée par ses partisans, mais l'idée fut vite abandonnée et le comte de Paris regagna Larache, après une courte entrevue avec le général Giraud.

Sans faire de "politique militante", le comte de Paris s'est toujours proclamé partisan de l'idée monarchique. Ses partisans sont peu nombreux, et de l'avis des observateurs politiques français, leur activité peut être considérée comme "négligeable". C'est là sans doute une des raisons profondes de l'abrogation de la loi d'exil.

L'île de Malte a une superficie de 91 milles carrés et sa capitale est La Valette.

quable ingénieur du nom de Henri Lang, qui rédigea un document fondamental, connu sous le nom de "rapport rose". Mais il ne verra pas le résultat de ses études et réflexions: Henri Lang fut, en effet, arrêté par la Gestapo le 12 décembre 1941. Il fut transporté au camp de Compiègne, puis à celui d'Auschwitz: il n'en revint pas. Il serait juste qu'un tronçon électrifié reçut le nom de ce grand patriote et de cet excellent technicien.

Le bilan financier, tel qu'il ressortait des conditions économiques d'avril 1940 et du trafic de 1939-1940, laissait prévoir, de ce chef, une économie annuelle de 339 millions, pour une dépense totale de 3.540 millions, comportant 2.340 millions de travaux et 1.200 millions d'acquisitions ou de modifications de matériel roulant.

Moyennant l'utilisation de 400 millions de Kw.h, ce qui ne représentera, cette année, que 0,3% de la production électrique française, on pourra réaliser une économie annuelle de 600.000 tonnes de charbon, précieux, parce qu'il est cokéifiable, et, spécialement utilisable dans la métallurgie, ce qui réduira sensiblement les importations étrangères.

A tous égards, cette électrification d'un important tronçon ferroviaire français se présente donc comme une bonne opération.

Edmond DELAGE,
de l'Académie de Marine.

Le chocolatier réalise son rêve

(B.I.R.U.) — Vers la fin du 19e siècle, quand retentissait dans Lawmarket, à Edimbourg, le cri: "Bonbons vrais!" les gamins accouraient vers un homme poussant une petite charrette, qui lui présentait des sous en échange de sa marchandise.

Ce petit marchand ambulant était William Duncan, confiseur de High Street. Sa mère, Mme Mary Duncan, faisait bouillir et assainissait les sucreries sur un petit poêle au coke dans leur boutique, pendant que le fils faisait de grands projets.

Alors que Beaverhall Road, à Edimbourg, n'était qu'un sentier dans un champ verdoyant (en 1859), il se construisit une petite usine où il commença à fabriquer le premier chocolat à la noisette de l'Ecosse, ainsi qu'il le proclamait. En 1914, son entreprise était solidement établie.

Or, cette semaine, la maison W. & M. Duncan Ltd. (William et Mary Duncan) produit des tonnes de chocolat de haute qualité dans sa vaste usine. Déjà, cette année, la maison a gagné \$300.000 pour l'Angleterre en exportant son chocolat à la noisette, surtout au Canada.

Les Ecossois écrivent de toutes les parties du monde pour exprimer leur appréciation des tablettes de chocolat à la noisette. On en recevait une, récemment, d'une région reculée du Yukon.

Partie de débuts fort modestes, la maison emploie maintenant 1100 ouvriers et, en une année, absorbe 900 tonnes de noix de cacao, 700 tonnes de beurre de cacao et 2700 tonnes de sucre. Dernièrement, le rendement a grimpé en flèche jusqu'à 7000 tonnes de produits, depuis les tablettes de chocolat jusqu'aux bonbons à la cerise.

La Bible vous parle...

Adultères, ne savez-vous pas que l'unité du monde c'est l'unité contre Dieu? Queiconque veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu. Ou bien pensez-vous que l'Ecriture dise en vain: "C'est jusqu'à la jalousie que vous aimez l'Esprit qu'il a mis en vous". Mais il donne une grâce d'autant plus grande, selon ce que dit l'Ecriture: "Dieu résiste aux orgueilleux, et il accorde sa grâce aux humbles. Soumettez-vous donc à Dieu et il s'approchera de vous. Nettoyez vos mains, pêcheurs; purifiez vos coeurs, hommes à l'âme double. Sentez votre misère; prenez le deuil et pleurez; que votre rire se change en pleurs, et votre joie en tristesse. Humiliez-vous devant le Seigneur et il vous élèvera.

Jac, 4, 4-10
(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Vous serez enchanté
de l'arôme de ce thé

"SALADA"

ORANGE PEKOE

Autour d'un droit de passage lorsqu'un terrain est enclavé

Jugement rendu par l'hon. juge Noël Belleau.

Les droits de deux voisins.

QUEBEC. — Le propriétaire d'un fonds de terrain qui ne possède qu'une issue insuffisante et impraticable sur la voie publique, pour son exploitation est en droit d'exiger un passage sur le fonds de son voisin, à charge d'une indemnité proportionnée aux dommages qu'il peut causer, car alors ce terrain peut être considéré comme enclavé. Si le propriétaire du fonds voisin refuse ce passage, il peut être condamné à payer les dommages en résultant.

Cet énoncé de droit est tiré d'un jugement que vient de rendre l'hon. juge Noël Belleau, de la Cour Supérieure, en marge d'une action en déclaration de servitude d'un droit de passage, prise par J.-B. Voyer, Marc-Aurèle Voyer et Chs-Eug. Voyer, de Rivière-à-Pierre, contre Adélard Dumas, cultivateur du même endroit (dossier 59.224 C.S.).

Les demandeurs, propriétaires d'une exploitation forestière voisine d'un lot de terre appartenant au défendeur, alléguent que depuis un temps immémorial il existait un droit de passage à pied et en voiture sur le lot du défendeur. "L'exploitation, disaient-ils, serait enclavée sans ce passage". Or, le 7 décembre 1949, le passage fut fermé

par le défendeur qui riposta aux prétentions des demandeurs en plaçant : depuis au delà de 30 ans, la propriété a été clôturée et la permission n'a jamais été donnée de passer. Si les demandeurs ont passé, c'est en vertu d'une permission spéciale donnée pour la durée de la saison de la coupe du bois. Et le défendeur d'ajouter : "Si les immeubles des demandeurs sont enclavés, ils n'ont pas le droit qu'ils prétendent avoir parce qu'ils n'ont pas offert de payer les dommages qu'ils causeraient en se servant du passage en question".

L'hon. juge Belleau a tranché la question en citant d'abord l'article 540 du code civil qui dit : "Le propriétaire d'un fonds est enclavé, et qui n'a aucune issue sur la voie publique, peut exiger un passage sur ceux de ses voisins pour l'exploitation de son héritage à la charge d'une indemnité proportionnée aux dommages qu'il peut causer".

La preuve des faits a révélé dans cette cause que le terrain des demandeurs possédait une issue autre que sur le fonds du défendeur, mais que cette issue donnait sur une montagne quasi infranchissable pour les voitures dont on doit se servir pour une exploitation forestière.

Soulignant ce fait, le tribunal dit : "Les lots ne sont pas enclavés au sens littéral du mot, mais ils le sont en réalité, en pratique... Il est de jurisprudence bien établie qu'un fonds peut être considéré comme enclavé bien qu'il ait une sortie droite sur la voie publique, si cette sortie est difficile, impraticable ou présente des inconvénients auxquels on ne saurait remédier sans encourir des dépenses considérables et hors de proportion avec les dommages qui résulteraient du passage sur le fonds voisin".

"Il convient d'ajouter, dit le juge, que si le fonds a une issue, mais que cette issue est insuffisante, impraticable pour son exploitation, il est alors réputé enclavé, car il ne faut pas perdre de vue qu'une telle servitude légale de passage en est une d'intérêt public, accordée par la loi, en vue de permettre, de faciliter, d'aider l'exploitation du fonds".

L'hon. juge Belleau conclut qu'une servitude de droit de passage doit être déclarée contre le terrain du défendeur qui devra par ailleurs payer \$45 de dommages aux demandeurs pour leur avoir refusé ce droit de passage et avoir ainsi nu à leur exploitation forestière. Le défendeur est cependant autorisé à percevoir des demandeurs une indemnité "proportionnée aux dommages causés" par le passage sur son terrain, conformément à l'article 540 du code civil.

Chronique d'art culinaire

par Rita Martin, directrice, Département d'art culinaire, Robin Hood Flour Mills Limited, QUEBEC MONTREAL

FESTIVAL DES FRAISES

Dans la plupart des foyers, la question du dessert est chose résolue pour quelques semaines. Des fraises, fraises crues ou cuites, toujours des fraises. Quelles délices ! Quand la saison commence, tout le monde est heureux de se délecter d'une bonne "soucoupe" de fraises juteuses, mais à mesure que le soleil rougit les cloches vertes du fraisier les appétits deviennent plus capricieux, il faut donc varier la présentation, de façon à ce que ce soit toujours attrayant et appétissant.

Les fraises se servent le matin avec les céréales, elles entrent dans la préparation des poudings, crêpes, mousses, glaces à gâteau, etc. Et que dire des délicieuses pâtes et des succulentes tartes aux fraises de nos cordons bleus ! Même les coquettes ne s'avisent-elles pas de se fabriquer, avec des fraises écrasées, un masque de beauté qui apporte un velouté à leur épiderme. Voici quelques recettes favorites :

RHUBARBE ET FRAISES

3 tasses de rhubarbe
1/2 tasse d'eau
3/4 tasse de sucre
2 tasses de fraises

Laver et couper la rhubarbe en morceaux d'un pouce, verser l'eau, couvrir et laisser mijoter environ 5 minutes. Brasser une ou deux fois. Ajouter le sucre et continuer la cuisson environ une minute jusqu'à ce que le fruit soit tendre. Avant de retirer du feu, ajouter les fraises. Refroidir avant de servir.

COURONNE AUX FRAISES

2 tasses de farine Robin Hood tamisée
1 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de sel
1/2 tasse de beurre
1/2 tasse de lait
1 chopine de fraises
1/4 tasse de sucre
1 oeuf

Tamiser la farine, mesurer, tamiser de nouveau avec la poudre à pâte et le sel, ajouter le beurre. A l'aide de deux couteaux, le couper jusqu'à ce qu'il soit de la grosseur d'un demi-pois. Battre l'oeuf, l'ajouter au lait. Incorporer aux ingrédients secs, travailler la pâte le moins possible. Abaisser en un rectangle de 10 x 15", garnir de fraises, saupoudrer le sucre et façonner comme un gâteau roulé.

Une industrie nouvelle absorberait de fortes quantités de notre hareng

Parmi les industries qui peuvent se développer largement encore dans la région gaspésienne et assurer plus de travail à des milliers de gens, il faut compter l'exploitation des produits de la mer qui abondent dans le Fleuve et dans le Golfe. A cette fin, cependant, il importe de sortir un peu des sentiers battus.

La pêche occupe dans notre région un nombre considérable de personnes, mais le grand handicap de cette industrie a toujours été de se trouver des débouchés. En général, les Canadiens n'aiment pas le poisson. Les gens n'achètent guère que du poisson frais... et encore. Ils lui préfèrent les viandes "terrestres" avec le résultat que les prix du poisson subissent des variations déplorables. Présentement, le marché du poisson frais est passable, mais les poissons conservés (salés, fumés et séchés) sont loin de rapporter aux pêcheurs en proportion du labeur qu'ils déploient. Il existe des entraves toujours accrues à l'exportation. En outre, le marché du poisson frais est limité et capricieux en raison de la nature "périssable" de ce produit ; il se limite à certains poissons comme le saumon — malheureusement rare — la morue, un peu de sardine, très peu de hareng. Ce dernier, sans conteste le plus abondant de nos poissons, ne peut trouver qu'un marché insignifiant. Chaque année, des quantités énormes de hareng se perdent faute de trouver preneurs.

Et pourtant, il existe pour le hareng — ou à tout le moins pour les éléments nutritifs qu'il contient — des marchés qu'il s'agit de découvrir et de satisfaire selon leurs exigences actuelles.

Déposer sur une toile, former une couronne en reliant les deux extrémités. Avec les ciseaux, tailler dans la pâte dix entailles de 1/2 à 2 pouces. Badigeonner avec du lait et cuire 30 minutes à four modéré, 375°F. Servir avec de la crème douce ou fouettée.

C'est ce que vient de réaliser l'un des hommes d'affaires les mieux connus et les plus éclairés de l'est de la province, M. Louis-A. Belisle, éditeur de "La Semaine Commerciale", économiste et industriel qui, depuis près de 20 ans, préconise l'exploitation rationnelle de nos ressources sur les lieux mêmes où elles se trouvent.

M. Belisle a effectué depuis cinq ans des recherches intensives sur l'utilisation des produits de la mer et il s'est arrêté sur l'utilisation du hareng et autres poissons de surface comme sources de suppléments protéiques. Il est tellement convaincu de la valeur de son idée qu'il a la coopération des pêcheurs et hommes d'affaires de notre région il érigea, d'abord à Rivière-Trois-Pistoles, subséquemment à Matane et autres points stratégiques de la Gaspésie, des usines très modernes et automatisées de transformation qui devraient absorber annuellement plusieurs milliers de tonnes de hareng, sardine, caplan et autres poissons ou déchets de poissons.

L'entreprise qui s'occupera de ces transformations se nomme "Les Pêcheries du Golfe, Inc." (Gulf Packers Corporation). M. Belisle en est le promoteur et président. Il s'est entouré d'une équipe d'hommes actifs et compétents dont l'un, M. Ernest-J. Sanschagrin, M.S.C., a consacré trois années de ses études en sciences commerciales à faire des relevés de marchés, prix et moyens de production propres à assurer le succès d'une telle industrie. La production des suppléments protéiques à même les produits de la mer n'est pas nouvelle ; elle se pratique sur une vaste échelle sur la côte ouest des Etats-Unis et du Canada, mais très peu, si tant est qu'elle existe, dans l'est de notre province.

La nouvelle société, capitalisée à \$150.000, s'est déjà assurée des sites stratégiques où au moins l'une de ses usines commencera à opérer dès l'an prochain. Elle se propose de faire appel au capital local afin de s'assurer un outillage moderne

à grand rendement. Grâce aux démarches effectuées depuis deux ans, la production de l'entreprise est presque entièrement placée d'avance à des prix qui lui permettront de rémunérer raisonnablement ses actionnaires et les pêcheurs. Ceux-ci, du moment qu'ils se trouveront situés dans un rayon assez rapproché de chaque usine, pourront y écouler la totalité de leurs surplus en poissons de surface, s'assurant ainsi un débouché toujours ouvert pour une production qui était jusqu'ici inutilisée.

M. Belisle est natif de Trois-Pistoles. Au temps des voiliers, l'un de ses ancêtres paternels, Anselme Belisle, a tenu un poste de pilotage sur l'île-aux-Pommes, en face de St-Eloi, pendant plus d'un demi-siècle. Plusieurs membres de sa famille se sont activement intéressés aux choses de la mer, à la navigation et à la pêche. Par ses articles et ses conférences, M. Belisle a montré amplement qu'il croit à l'industrialisation rationnelle par l'utilisation du capital social, c'est-à-dire à la participation du capital des épargnants à l'industrie locale et au développement de nos ressources.

Avec quelques-uns de ses collaborateurs immédiats, il sera dans la région de Matane pendant la semaine du 16 juillet afin de prendre contact avec tous ceux qui désireraient obtenir sur la nouvelle entreprise des détails complémentaires. Il aura ses quartiers généraux à l'Hôtel Bernier, à Matane.

Luceville

Les élèves dont les noms suivent ont reçu leur diplôme d'enseignement au Monastère des Ursulines de Rimouski le 20 juin 1950.

Avec très grande distinction : Mlle Jacqueline Dionne. Avec grande distinction : Mlles Madeleine Drapron, Louise Faucher et Rita Gagnon. Avec distinction : Mlle Marjolaine St-Laurent.

Sincères félicitations à ces futures éducatrices.

Le congrès des Détaillants aura lieu à bord du "Québec"

Le congrès annuel de l'Association des marchands détaillants de la province de Québec aura lieu du 24 au 28 septembre, à bord du "Québec", navire de la Canada Steamship Lines.

Le président de l'Association M. Luc Marchessault, vient d'annoncer quel sera l'itinéraire de ce voyage-congrès.

Les congressistes et leurs amis pourront monter à bord du "Québec" dimanche soir, le 24 septembre, à 10 h. Il y aura musique et danse ; les congressistes qui le désireront seront invités à un buffet froid. Le navire quittera le quai Victoria à 1 h. jeudi matin.

Le trajet se fera de nuit de Montréal à Trois-Rivières où le bateau arrivera à 6 h. lundi. Il en repartira dix minutes plus tard et accostera à Québec à 10 h. 15. Les voyageurs auront une demi-heure pour mettre pied à terre et jeter un coup d'oeil sur la cité de la Château Frontenac et la basse-ville. A 11 h. 45, départ de Québec. A 2 h. 30, le congrès s'ouvrira officiellement dans la salle de bal du bateau.

Pendant que les congressistes étudieront leurs problèmes, le "Québec" descendra jusqu'à Pointe-aux-Pères et remontera ensuite à Tadoussac où il accostera à 9 h. 45 pour la nuit. Sur la grève, il y aura feu de joie et réception.

Mardi, le 26 septembre, le bateau quittera Tadoussac à 9 h. et s'arrêtera dans le Saguenay. A 10 h. le matin et à 2 h. 30 de l'après-midi, il y aura séances d'étude. A 7 h. 30, le bateau arrivera à Baginville où il y aura réception pour les membres de la région. Il repartira à 7 h. 30 mercredi matin, le 27 septembre. A 10 h. et à 2 h. 30, il y aura encore réunions plénières des congressistes et l'on arrivera à 6 h. 30 à Québec, où une

surprise est réservée à tous les voyageurs.

A 11 h., départ pour Montréal, avec arrêt à Trois-Rivières. Le navire accostera au quai Victoria à 9 h. 30 jeudi matin.



Plancher qui durera longtemps



En TUILES d'ASPHALTE ou de CAOUTCHOUC

pour : MAISONS — BUREAUX MAGASINS — ATELIERS ECOLES — EGLISES

Posés par des experts Demandez Echantillons et Prix

ANS. CÔTÉ & FILS LTEE

81 ave. de la Cathédrale TRL 2214

AVIS

Les personnes en comptes avec le magasin

NOUVEAUTÉS CIE, Enr.

sont priées de venir régler à 111, rue de l'Evêché.

AUBAINES MERVEILLEUSES

Pour les sinistrés

\$500.00

EN AMEUBLEMENT DE MAISON

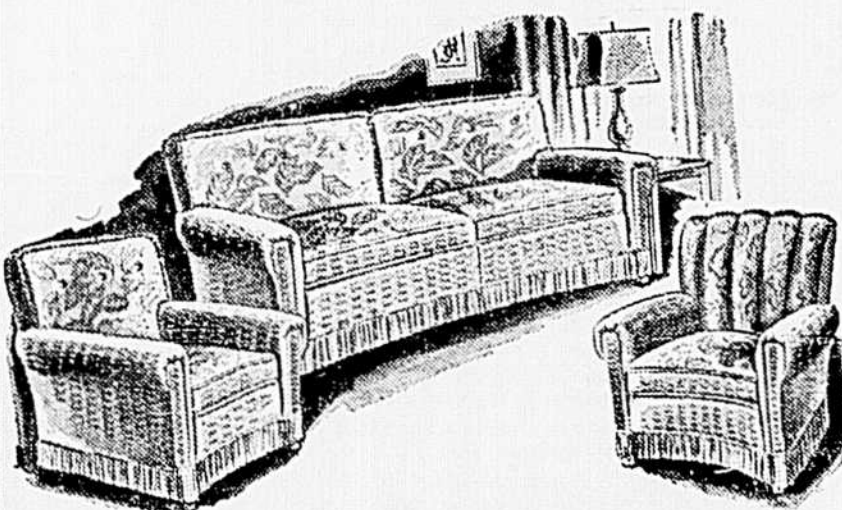
OCTROI

du Comité de Secours et de Reconstruction

PLUS UN ESCOMPTÉ SPÉCIAL

DE LA MAISON

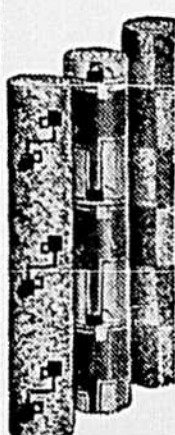
Anselme Côté & Fils, Ltée



RECHERCHEZ L'ENSEMBLE DE SALON

KROEHLER

Parce que... Il est de PLUS HAUTE VALEUR et à PLUS BAS PRIX.



PRÉLARTS de toutes qualités

À UN PRIX JAMAIS VU

Nous avons celui qu'il vous faut.

FRIGIDAIRES

LAVEUSES

POELES

Bélangier

POELES

électriques

marque

FRIGIDAIRE

BIENVENUE

chez

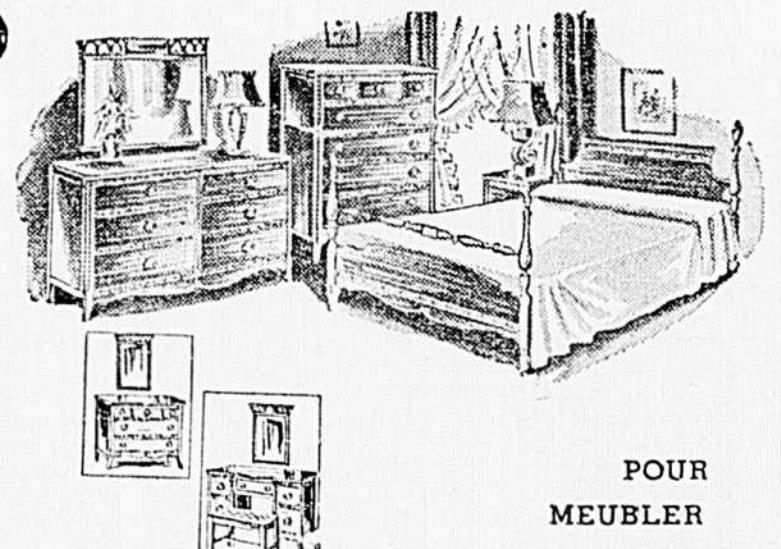
ANS. CÔTÉ

& Fils,

Ltée

81, de la Cathédrale

RIMOUSKI



POUR MEUBLER

les chambres à coucher

Vous pouvez être certain d'y trouver votre choix, car nous avons une LIGNE COMPLETE et des PRIX A LA PORTEE DE TOUS, en plus de l'escompte spécial.

... ET VOTRE MOBILIER DE SALLE à DINER

VOYEZ LE !

CHOISISSEZ LE !



Toujours d'un Goût Parfait!



demandez la BIERE

BRADING

St-Anaclet

Le 12 juillet, trois candidats mis en nomination ont été élus conseillers. Ce sont MM. Louis Vigorla et Marc-Aurèle Pineau, réélus, et M. Adeline Proulx, élu.

Le Conseil Municipal se compose des membres suivants: M. Léon Langlois, maire, et MM. les conseillers Florian Fournier, Antonio Rouleau, Aug. Poirier, Alph-Marc-Aurèle Pineau, Louis Vigorla et Adeline Proulx.

Le président d'élection était M. Conrad Gagnon, secrétaire-trésorier.

N.-D. du Sacré-Coeur

Mme Norman Sorel, Mme Rodolphe Sorel et M. Robert Sorel, de Fall-River, Mass, sont venus au chevet de Mme Arthur Dorval, mère de Mme Norman Sorel (Elaine Dorval), gravement malade, et ont assisté à ses derniers moments.

Mlle Thérèse Rousseau est partie depuis quelque temps pour Washington.

Mlle Gaby Pélusse est allée à Island Pond, V.O., assister aux funérailles de M. Pitre Parent.

M. et Mme Charles Dumont, de Jonquière, sont venus passer quelques jours chez Mlle Maria et Bernadette Bélanger, maîtresses de poste.

MM. Wilfrid et Paul Lévesque sont venus en visite chez leur mère Mme Georges Lévesque.

Mlle Rose-Emma Heppell, inst., de Causapal, est venue en visite chez ses parents dernièrement.

Mlle Marie-Paule Roy, de Québec, est arrivée chez sa mère Mme Jos. Roy.

M. Emmanuel Parent est au travail de peinture, à Marsoui.

M. Alexandre Pineau, de Chapleau, est venu en visite chez ses parents dernièrement.

MM. Jorges Pineau et Valmont Chretien sont partis pour Ottawa.

M. Louis Lafrenaye, de Rivière-du-Loup, est venu assister aux funérailles de sa tante Mme Arthur Dorval.

M. Edgar Dorval, de Québec, est venu assister aux funérailles de sa belle-sœur Mme Arthur Dorval.

M. et Mme Gérard Lapointe et leur enfants sont venues en visite chez leurs parents dimanche.

M. et Mme Auguste Bérubé et leur fille Mlle Bérubé, de Rivière-du-Loup, étaient en visite dimanche.

M. Philippe Parent, de Montréal, est venu en visite chez ses parents M. et Mme Louis XVI Parent la semaine dernière.

M. et Mme Ronaldo Raboin, de Rimouski, sont venus en visite dimanche chez M. et Mme Rosario Pélusse.

M. l'abbé Pascal Parent, ptre, professeur au Séminaire de Rimouski, est de retour d'un séjour à Ste-Rose (Témiscouata).

Mlle Léonie Lavoie, de Montréal, est venue en visite chez ses parents.

M. Philippe Canuel, de Granby, a rendu visite à la famille Edgar Dionne dimanche.

MM. Raymond et Laval Pélusse, de Luceville, sont en visite chez leurs grands-parents Pélusse-Sirois.

Mlle Madeleine et Lucile Dorval sont en promenade à Fall River, les invités de M. et Mme Norman Sorel.

M. et Mme Benoît Langis sont de retour de leur voyage de nocce.

Funérailles de Mme Arthur Dorval. — Le 29 juin avaient lieu les funérailles de Mme Arthur Dorval (Odina Patry). La défunte laisse dans le deuil deux fils, Dollard et Laurier Dorval, une fille (Elaine) Mme Norman Sorel, de Fall-River, un beau-frère M. Edgar Dorval, de Québec, et un grand nombre de neveux, nièces et petits-enfants. Mme Dorval souffrait depuis plusieurs années de paralysie. Elle était âgée de 80 ans.

Son service fut chanté le 29 juin en l'église de N.-D. du Sacré-Coeur, à 9 h. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lionel Pineau. Le service fut chanté par M. le curé David D'Auteuil. L'église était parée de ses plus riches tentures de deuil. L'orgue était tenu par Mlle Jeanne D'Astous. Parmi la chorale de cette paroisse, M. Louis Lafrenaye, de Rivière-du-Loup, neveu de la défunte, contribua au chant de sa magnifique voix. M. Lafrenaye était de notre paroisse autrefois. Le départ de la maison mortuaire se fit à 9 h. La croix était portée par le petit-fils de la défunte, M. Robert Sorel; le corps par MM. Louis XVI Parent, Zénon et Wilfrid Patry, tous trois neveux, et Adhémar Sirois; les coins du drap par Mmes Louis XVI Parent, Zénon et Wilfrid Patry, ses nièces, et Mme Joseph D'Astous. L'assistance était assez considérable de citoyens de cette paroisse et de l'étranger. Mentionnons, entre autres, du Bic un cousin de la défunte, M. Charles Longchamps. Les dernières prières au cimetière furent dites par M. le curé D'Auteuil. La direction des funérailles était sous la direction de Bissonnette et Frères, de Rimouski.

St-Noël

Va-et-vient. — Mlle Yvonne Fraser, de Cornwall, était en visite chez des parents, la semaine dernière.

Mme Gabriel Guérrette, de Rimouski, était en visite chez Mme David Leclerc, dernièrement.

Mlle Marie-Anne Fraser, de Montréal, passe une quinzaine en vacances chez ses parents M. et Mme Gonzague Fraser.

M. et Mme Victor Kirallah, de Rimouski, étaient de passage chez M. et Mme Louis St-Amand, dernièrement.

M. et Mme Hervé Deroy, M. et

Price

Au Congrès Provincial.

MM. Zachée Fortin, Alcide Caron, Philippe Dufour et Guy Joubert participent au Congrès Provincial des Chambres de Commerce des Jeunes tenu à Ottawa les 7, 8 et 9 juillet. Ils font le voyage en automobile.

A Québec. — M. le maire Hervé Fortin passe quelques jours à Québec par affaires. Il rencontre les autorités du Gouvernement Provincial pour divers problèmes municipaux.

Evaluation. — MM. Georges Lévesque, Napoléon Guerin et Adrien Lantagne, assistés de M. J.-Charles Bourgeois, secrétaire-trésorier, sont à préparer le rôle des évaluations de la Municipalité du village. Diverses modifications sont apportées en raison d'un nouveau cadastre.

Décès. — M. Yves Fillion, fils de M. et André Fillion, est décédé à l'âge de 17 ans, le 6 juillet. La sépulture a été faite au cimetière paroissial après un service chanté en l'église.

En vacances. — Mlle Esther Fortin, du bureau de l'Alliance Nationale à Rimouski, passe actuellement ses vacances chez ses parents M. et Mme Antonin Fortin.

Au moulin à planer. — Les employés de Atlas Asbestos Company, Limited, sont à compléter une toiture en amiante sur le moulin à planer de Price Bros Co., Ltd. Les autres travaux à la construction vont bien. Les machines doivent être installées d'ici une semaine, et vers la fin du mois d'août les opérations seront probablement commencées. Une soixantaine de personnes trouveront un emploi permanent.

A Chicoutimi. — M. H.-W. Soper, comptable chez Price Bros Co., Ltd., est transféré au bureau de cette compagnie à Chicoutimi. Il doit se rapporter à son nouveau poste dès cette semaine, et sa famille demeurera ici jusqu'à la fin du mois d'août.

A la Commission Scolaire. — Les élections tenues, lundi le 10 juillet, pour un siège à la Commission scolaire ont donné le résultat suivant: M. Gilbert Fortin, 192 votes, et M. Arthur Ouellet, 105; la majorité de M. Fortin se trouve de 87 voix. M. Fortin est président de la Commission Scolaire depuis de nombreuses années.

St-Ulric

Communions Solennelles. — Le 7 juillet, avait lieu, à la messe de la Communions réparatrice, la Communions Solennelle de 39 enfants, dont 22 filles et 17 garçons, qui avaient suivi avec succès les cours d'instruction religieuse.

Succès Scolaires. — Plusieurs élèves ont obtenu leur certificat de 9e et de 7e année. En 9e année, élèves des Rév. Sœurs du St-Rosaire, Mlle Marina Tremblay, Gisèle Ouellet, Marthe Gosselin, Gergette Fournier, Aline Ouellet, Irène Beaulieu, Mariette Talbot, Françoise Bernier, Juliette Bélanger, Monique Gendron et Gemma Desrosiers.

En 7e, Mlle Huguette St-Laurent, Armande Fournier, Carole Carrier, Thelma McMullen, Colette Michaud, Murielle Langlois et Marie Sirois. Élèves de M. le professeur Lucien Majore, 9e année, M. Cyr Michaud; 7e année, M. Jacques Beaulieu. En 7e année, M. Robert Fournier, élève de Mlle Laure Ouellet, et M. Gilles Beaulieu, élève de Mlle Alice Gaudreau.

Mariages. — Mlle Rita Côté, fille de M. et Mme Alfred Côté, et M. François Fournier, de St-Alexis de Matapédia.

— M. Fernand Caron, fils de M. Achille Caron, et Mlle M. Marchette, de St-Romuald.

— Mlle Laure Ouellet, fille de M. et Mme Joseph Ouellet, et M. Léopold Chouinard, de Matane.

Visiteurs. — Étaient en visite chez M. le curé Ls-Ph. Berger, jeudi, le 6 juillet, M. et Mme Marc Cahill ainsi que leur fils Marc-Yvon, d'Orlando (Floride).

— M. et Mme Hervé Ouellet, de Montréal, sont en visite chez leurs parents M. et Mme Octave Ouellet et M. et Mme Zénon Soucy.

— M. et Mme Edmond St-Pierre, de Chicoutimi, sont en visite chez leurs parents M. et Mme Félix St-Pierre.

— M. et Mme Wilfrid Carrier, de Nashua, sont les hôtes de M. et Mme Antoine Lamare.

— M. Joseph Sénéchal, de Montréal, est l'hôte de sa sœur Mme Ernest Gagné.

— Mlle Yvette Fournier est allée à Chicoutimi, en visite chez son oncle M. Ernest Imbeault.

— M. et Mme J.-Edmond Michaud, Mme Octave Michaud et Mme Charles Michaud sont allés en visite chez des parents dans l'est des États-Unis.

— M. et Mme Roger Carrier et leurs enfants sont allés passer une quinzaine en vacances à Trois-Rivières.

Mme Elisée D'Amours, de St-Moïse, étaient en promenade à Chapleau dimanche dernier.

Mlle Anne-Marie Harvey, institutrice à Matane, est en vacances dans sa famille.

Mlle Louise Gagnon, de Causapal, était de passage récemment chez M. et Mme Luc Sirois.

M. et Mme Nérée St-Laurent, de Baie-Comeau, étaient en visite chez M. et Mme Robert St-Amand la semaine dernière.

Il n'y a pas eu d'élection de commissaire d'écoles lundi le 10 juillet, l'un des candidats M. André

Pointe-au-Père

Programme des fêtes de Sainte-Anne

Le dimanche 23 juillet, ouverture du triduum préparatoire à la fête de Sainte-Anne. Le triduum sera prêché par le R. Père Joseph, o.f.m. cap.

25 juillet, à 7 h. 30, 1ères vêpres solennelles de Sainte-Anne. Après les vêpres, pendant qu'on se préparera pour la procession aux flambeaux, le clergé ira au devant du pèlerinage des hommes de Rimouski. Procession au monument de Sainte-Anne, — sermon par le prédicateur du triduum, — au salut du Très-Saint Sacrement au repos et vénération de la relique à l'église.

26 juillet: Messes basses et confessions depuis 5 h. 30. — vénération de la relique à la sacristie pendant les messes. — 9 h. 30, grand-messe pontificale en plein air au reposoir, — panégyrique de Sainte-Anne par le R. Père Joseph. 2 h.: Secondes vêpres et procession, vénération de la relique de Sainte-Anne, — salut du Très Saint Sacrement.

Ste-Angele

Première grand-messe. — Le Rév. Père Rosaire Langelier, o.m.i., dont l'ordination eut lieu à l'Université d'Ottawa le 16 juin, a célébré sa première messe solennelle à Ste-Angele. Il avait célébré sa première messe à N.-D. du Cap, en se rendant à sa paroisse natale. M. le curé Georges Gagnon assistait le nouvel ordonné comme cérémoniaire d'honneur, tandis que M. l'abbé Roland Beaulieu, autre enfant de la paroisse, agissait comme diacre, et M. l'abbé H. Roberge, vicaire, comme sous-diacre. Un neveu de l'officiant, Pierre-Louis Langelier, de Ste-Anne-des-Monts, était un des servants à l'autel. Au chœur, comme invités d'honneur, on remarquait: M. l'abbé Louis-Philippe Anet, curé à Luceville, le R. P. Lanoix, o.m.i., de la maison des retraites fermées de Mont-Joli, le R. P. Maurice Tourigny, de Mont-Joli, M. l'abbé Alp. Bernier, aumônier des RR. SS. St-Paul de Chartre, de Ste-Anne-des-Monts, les RR. FF. du Sacré-Coeur, Joseph, Edouard et Gérard-Marie, cousins de l'ordonné. A l'avant, on remarquait la mère du nouveau Père, Mme Pierre Langelier; ses frères et sœurs, dont Sœur Marie-Gemma, de la congrégation des SS. St-Paul de Chartre, accompagnée de Mère Provinciale et de la maîtresse du Noviciat à Ste-Anne-des-Monts. Le R. P. Gérard Gobeil, directeur de la maison des retraites fermées, de New-Richmond, fit le sermon.

Après la messe, M. le curé Gagnon présenta aux paroissiens le nouvel ordonné qui leur adressa quelques mots et leur donna sa bénédiction. Un banquet fut servi ensuite dans une des salles du couvent. Y étaient conviés tous les invités d'honneur, les parents et quelques amis. Le chant du Magnificat fut chanté par le chœur du couvent.

St-Epiphanie

Madame Moïse Morin (née Marie Massé) de St-Epiphanie, est décédée le 3 juillet, à l'âge de 69 ans. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil quatre fils, Albert et Euclide de Montréal; Wilfrid de St-Epiphanie; Alphonse de Squat-teck; quatre filles, Mmes Albert Dumont (Jeanne); Léo Chouinard (Marianna) de St-Epiphanie; Mme Thomas Gagnon (Diane) de Ste-Françoise; Mme Albert Dionne (Laurence) et un grand nombre de petits enfants.

M. François St-Pierre, veuf de Yvonne Marquis, de St-Epiphanie, est aussi décédé le 3 juillet, à l'âge de 75 ans. Il laisse dans le deuil deux filles, Mmes Emilie Perreault (Marie-Anne) et Mme Vve Alfred Simard (Yvonne) de St-Epiphanie. Il laisse aussi plusieurs petits-enfants.

Godbout

Mme Aurèle Morin, de Godbout, était de passage dernièrement à Havre St-Pierre pour assister à une réunion de l'Amicale au couvent des Sœurs de la Charité et rendre visite à ses parents.

St-Jean-de-Dieu

Les élèves du couvent dirigé par les Religieuses de Notre-Dame du St-Rosaire ont obtenu de beaux succès lors des derniers examens du certificat d'études primaires.

10e année. Avec très grande distinction, Mlle Yvette Jean, 90.1%. Grande Distinction, Mlle Elisabeth Lepage 88.8%, Denise D'Auteuil 86.3%, Marcelle Bélanger 86.1%, Pierrette Ouellet 84.6%, Réjane Ouellet 81%.

9e année. Très grande distinction, Mlle Suzanne Rousseau 91.3%. Grande distinction, Mlle Claudette Belzile 86.9%, Madeleine Drapeau 86.5%, Marie-Ange Bérubé 84.8%, Fleur-Ange Beaulieu 81.5%, Suzanne Langelier 82.1%.

7e année. Très grande distinction, Mlle Lucile Malenfant 95%, Damien Bélanger 93.5%, Mlle Gemma D'Auteuil 91.4%, Gérard Souillard 90%. Grande distinction, Mlle Lumina Rioux 88.3%, Marcel Rioux 83.6%, Réjean Denis 82.9%. Succès: Régis Michaud 72%.

Fillion s'étant retiré avant l'ouverture du poll. Par conséquent M. Gérard Côté a été élu commissaire de l'arrondissement No 4 pour un autre terme.

St-Paul-de-la-Croix

Ordination et première messe du Rév. P. Archange. — Dimanche, le 2 juillet, eut lieu, à Saint-Paul-de-la-Croix, l'ordination sacerdotale du premier prêtre originaire de la paroisse, le R. P. Archange, capucin. Son Excellence Mgr Georges Courchesne conféra l'ordination sacerdotale à ce nouvel élu du Seigneur. Mgr l'archevêque de Rimouski était assisté du T. R. Père Provincial des Capucins et du T. R. Père Gilbert, gardien du couvent des Capucins à Cacouna. M. l'abbé J. Wilfrid Huard, curé de la paroisse, assistait le nouveau prêtre.

Les novices du couvent de Cacouna agissaient comme servants. Assistait au chœur le T. R. Père Marie-Antoine, o.m.i. cap., maître des novices, le R. Père Séverin, o.f.m. cap., le R. Père Hippolyte, o.f.m. cap.

Au premier rang de la nef on remarquait le père et la mère du nouveau prêtre, M. et Mme Jean-Baptiste Pelletier; son grand-père M. Téléphore Pelletier; ses frères, Héli, Rosaire, Oscar, Gracien de St-Jean-de-la-Lande, Benoît et Hermel, de St-Paul-de-la-Croix; ses sœurs, Mme Gérard Corbin (Annette), Mme Isidore Charron (Simone), Mme Raoul Côté (Marie-Anne), Gabrielle et Monique; ses belles-sœurs, Mmes Héli Pelletier, Rosaire Pelletier, Oscar Pelletier, Benoît Pelletier, Gracien Pelletier; ses beaux-frères, MM. Gérard Corbin, de St-Paul-de-la-Croix, Isidore Charron, de St-Clement, Raoul Côté, de St-Jean-de-la-Lande; ses neveux, M. Nelson et Hermas Corbin, Flavien et Jean-Guy Charron, Philibert et Tobie Pelletier; ses nièces, Colette et Gilberte Pelletier, Noëlla Pelletier, Lucette et Solange Corbin; ses oncles et tantes, MM. et Mmes Alphé Dupuis, parrain et marraine du nouveau prêtre, Ve Paul Martin, Antoine Pelletier, Alexis Theriault, Napoléon Ouellette, Cyrille Dupuis, Eugène Beaulieu, Pierre Dubé, Léo Dupuis, Philippe Lemieux, de Fall-River, U.S.A., M. et Mme Paul Bégin et leurs enfants Luc et Reine, de Lauzon, ainsi que Mme Ve Cléophas Lessard, de Lauzon également.

Le lendemain, le nouveau prêtre célébrait sa première messe au même endroit. Avant la messe, le Rév. Père bénit le mariage de sa sœur aînée, Gabrielle, qui unissait sa destinée à celle de M. Léopold Lemieux, de St-Jean.

Le nouveau prêtre était assisté de M. le curé de la paroisse, du T. R. Père Rodolphe, o.f.m. cap., et du R. Père Hippolyte, o.f.m. cap., respectivement diacre et sous-diacre. Le chant de la messe fut exécuté par la chorale du noviciat des Capucins de Cacouna.

On remarquait dans le chœur le R. Père Michel, o.f.m. cap., qui donna le sermon de circonstance, M. l'abbé Jean-Charles Beaulieu, curé de St-Jean-de-la-Lande, M. l'abbé Léonard Mignault, confrère du nouveau prêtre et représentant du collège de Lévis.

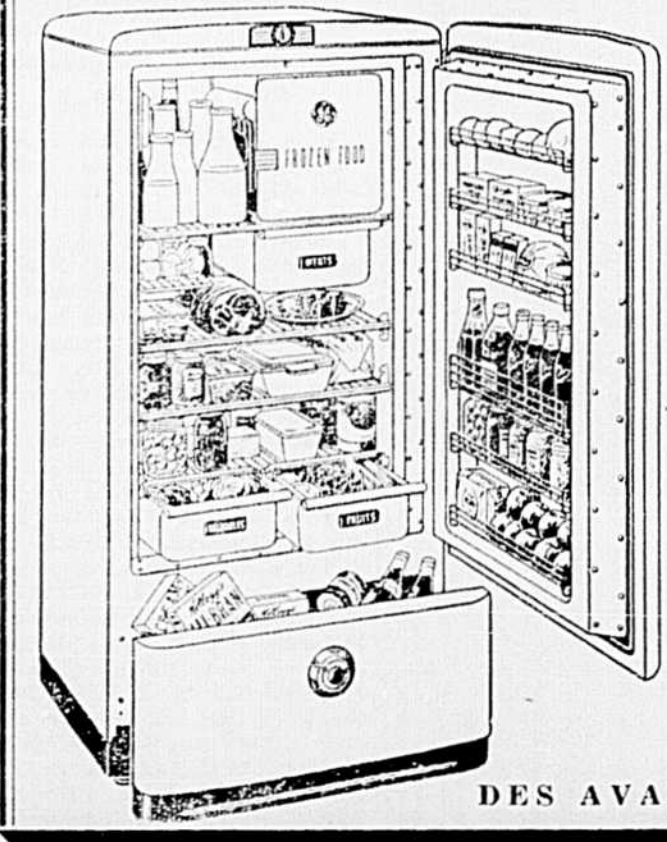
Les parents et amis du nouveau prêtre remplissaient la nef. Après la messe un banquet réunissant une centaine de convives fut servi à la salle paroissiale.

Les Escoumains

Décès. — Le 4 juillet, est décédé M. David St-Gelais, âgé de 90 ans. Lui survivent son épouse Sperle Caron, un frère et une sœur: Blaise St-Gelais et Mme Johnny Desbiens (Sara St-Gelais); ses fils Normand, Edouard, Lucien St-Gelais; ses filles Mme Ve Thomas-Louis Desbiens (Josephine), de Raguenaud, et Mme Edouard Létourneau, des Escoumains; ses bruns Mme Edouard St-Gelais, Mme Normand St-Gelais, et Lucien St-Gelais, et aussi son fils Arthur, des Escoumains. M. St-Gelais était un vieux navigateur et très estimé. Nos condoléances à la famille.

Le 5 juillet, est décédé subite-

Coca-Cola
FAIT PARTIE DES
BONS MOMENTS

ACHETEZ (L'incomparable)
GENERAL ELECTRICDU NOUVEAU
Pour les
PSINISTRÉS

VOTRE REPRESENTANT
GENERAL ELECTRIC
LE MAGASIN

Robert Dessureault
322 St-Germain — RIMOUSKI

Vous invite à choisir parmi les produits
GENERAL ELECTRIC

TELS QUE
FER à REPASSER — GRILLE-PAIN — POELE ELECTRIQUE
et COMBINE — RADIO — LAVEUSE — REFRIGERATEUR

Quand vous recevrez
votre part de \$500.00 du comité de secours
et de reconstruction

DES AVANTAGES SPECIAUX VOUS SERONT OFFERTS

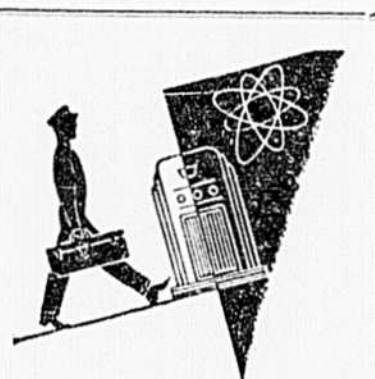
Oui!
MEILLEURE...
pas
amère!



3 PERSONNES SUR 4 PRÉFÈRENT* LA

BIÈRE
BLACK HORSE

*Résultat de récentes épreuves avec
d'autres marques connues.



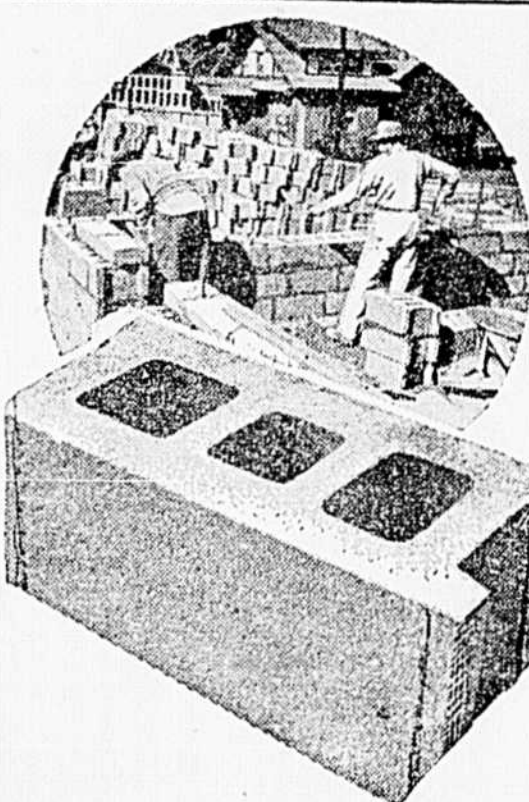
Radio Grinchew

Réparations de toutes sortes
exécutées par nous avec soin
et habileté. Appelez 3576 et
nous irons chercher votre radio.
Il en coûte peu pour avoir
un radio qui vous donnera le
maximum de rendement.

J.-Roger Dubé

Technicien en radio

22b, de la Cathédrale — C.P. 511
RIMOUSKI



CONSTRUCTEURS!

Aubaines pour vous...

BLOCS légers
pour intérieur (isocrète)

COMPOSES...
de FIBRE et de MORTIER

Le bloc idéal pour recevoir le plâtre

DIMENSIONS: 4 x 8 x 16 pouces
PESANTEUR: 13 livres

BRIQUES

BRIQUE MULTICOLORE

Rustique ou écorce

BRIQUE ROUGE

Rustique ou écorce et uni

... ET VOTRE CHARBON

FAITES-EN VOTRE PROVISION

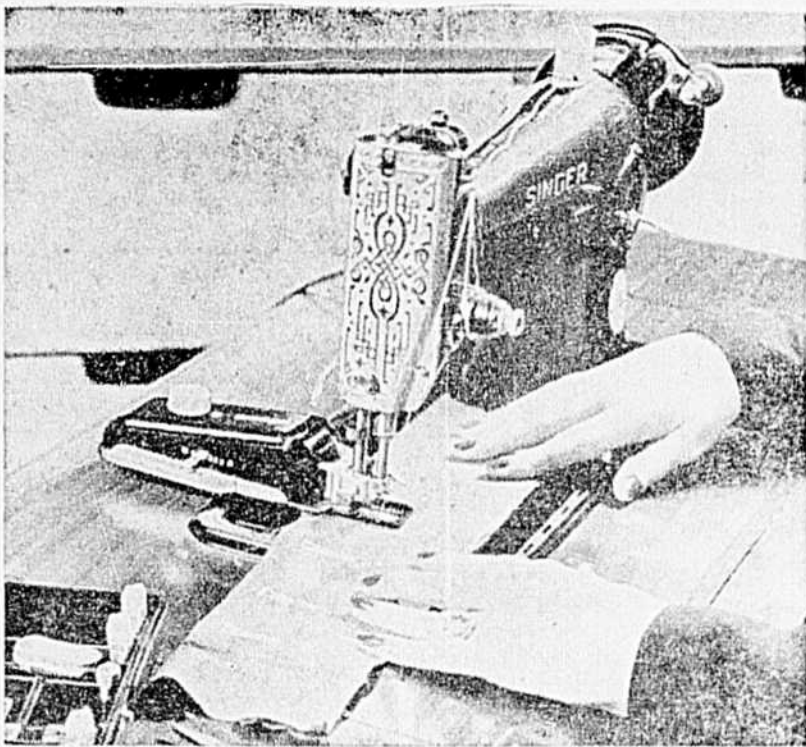
P.-LÉO RATTÉ

74, de la Cathédrale — Tél. 3108

RIMOUSKI

Boutons et boutonnières sont faciles et décoratifs

Nouvel accessoire pour boutonnières



L'accessoire Singer pour faire des boutonnières est le bienvenu de la femme qui a une machine à coudre. Cet accessoire met en vedette le "piéd-tendeur" qui facilite la tâche à la couturière qui veut faire des boutonnières dans des tissus transparents. Il maintient les tissus fermement sous l'accessoire pour éviter qu'ils ne se froissent ou ne s'accrochent.

L'accessoire pour faire les boutonnières fera des boutonnières à deux brides ou des boutonnières à oeillet (dites tailleurs). Il est accompagné de jauges interchangeables pour varier la grandeur des boutonnières. Il est présenté dans une boîte verte en polythène avec compartiments pour les jauges. Le nouvel accessoire pour boutonnières est en vente au centre de couture de votre localité.

Des rangées de boutonnières régulières, bien faites, peuvent faire beaucoup pour un vêtement. Donc, si vous êtes de ces femmes qui évitent de faire des boutonnières en cousant les boutons pas-dessus des agrafes ou des pressions, voici quelques conseils susceptibles de vous aider :

Avant de marquer les boutonnières, essayez le vêtement. Placez le bord du côté droit sur celui de gauche et assurez-vous que les bords du haut et du bas de la jaquette ou de la robe sont bien égaux. Ne serrez pas trop, car cela tirerait sur les boutons. Marquez d'une rangée d'épingles le bord du côté droit pour que vous puissiez l'épingler à la même place quand vous enlevez le vêtement. La plupart des patrons indiquent où les boutonnières doivent être faites. Une fois que vous avez enlevé le vêtement, mettez-le sur une surface lisse et faites coïncider le patron en papier. Marquez la position des boutonnières avec des épingles. Vérifiez la largeur des boutons devant être employés. La taille des boutonnières est déterminée par celle des boutons. Les boutons très épais, genre costume tailleur, demandent des boutonnières légèrement plus grandes pour pouvoir passer. Marquez la longueur désirée de la boutonnière avec un fil à bâtir ou de la craie. Pour vous assurer que les marques sont bien dans le sens du tissu, guidez-vous sur le sens opposé du tissu.

Il y a plusieurs genres de boutonnières. Les centres de couture Singer ont, pour votre machine à coudre, un accessoire pour faire les boutonnières qui est pratique et fait épargner du temps. Avec cet accessoire, vous pouvez faire des rangées de boutonnières parfaites en peu de temps. Lorsque vous faites des boutonnières horizontales avec cet accessoire, commencez sur le bord extérieur du vêtement et travaillez vers la cou-

Laitue pommée, laitue crispée

Aux nombreux charmes de l'été, en soleil, en fleurs, en excursions, en vacances, s'ajoutent ceux de la table, que parent d'un genre tout à fait spécial, les légumes verts et rouges.

En effet, le gourmet associe au retour des beaux jours les légumes crus croustillants. Naturellement, un instinctif besoin de fraîcheurs, stimulé par la vue de la grande variété des légumes verts qu'offrent les jardins et les marchés, incite à les consommer en plus grande quantité. En ce moment, nous avons la laitue.

La laitue est peut-être des légumes verts le plus employé et le plus économique. On trouve dans l'histoire des aliments que la laitue a été cultivée depuis la plus haute antiquité, en Égypte et en Chine. Les Romains mangeaient la laitue en guise de hors d'œuvre, puisqu'ils considéraient, qu'étant assaisonnée en salade, elle excitait l'appétit.

Ici au Canada, on cultive la laitue sous deux formes : la laitue pommée et la laitue frisée ou crispée ou à couper. Ce que les Économistes ménagères de la Section des Consommateurs du Ministère Fédéral de l'Agriculture ont dit au sujet de la rhubarbe qui se perd dans les jardins s'applique aussi à la laitue. Est-on excusable de laisser ainsi gaspiller des produits qu'on a semés, arrosés et que Dieu fait croître ? Les Économistes ménagères donnent quelques conseils qui aideront les ménagères dans l'achat, la conservation et l'utilisation de la laitue si rafraîchissante.

Puisque, cet été, il sera souvent question de fruits et de légumes, il semble important de renseigner les ménagères sur les lois régissant leur classification, leur emballage, leur inspection. La classification des fruits et des légumes frais, vendus dans la province où ils sont produits, est réglementée par des mesures législatives provinciales. Les légumes classifiés achetés par le marchand en détail peuvent être vendus au consommateur sans aucune désignation de qualité lorsque sortis des contenants.

Toutefois les ménagères doivent connaître ces catégories, sachant ainsi ce qu'elles peuvent exiger du détaillant. Dans le cas de la laitue, par exemple, voici les normes pour les variétés pommées puisque seules elles sont classées :

La catégorie No 1. Pommée de laitue fraîche, ferme, bien parée, de belle qualité selon la variété ; elle ne doit pas être décolorée par la brûlure du soleil et les côtes ne doivent être ni ouvertes ni même fendues.

La catégorie No 2. Pommée de laitue assez fraîche, assez ferme.

On devrait acheter la laitue par le poids plutôt que par la quantité. Des enquêtes ont révélé que pour le même prix des pieds de laitue variaient de 9 à 24 onces.

Il est important de nettoyer la laitue avec soin pour la débarrasser du sable, des saletés et aussi des produits chimiques d'arrosage qui pourraient y adhérer. Dès l'arrivée à la maison, la laver à l'eau courante et égoutter. Ensuite enrouler lâchement dans un papier ciré ou dans un linge humide et mettre au frais ou déposer dans un plat recouvert ou dans le tiroir à légumes du frigidaire. À défaut d'un appareil réfrigérant, certaines personnes trempent les racines de la laitue crispée dans un plat d'eau froide et la garde ainsi plusieurs jours en ayant soin de changer l'eau de temps à autre.

La laitue est maintenant prête à être servie. Il existe de multiples façons de l'offrir d'une manière attrayante ; ces façons peuvent varier selon l'habitude, le goût de chacun.

Quand il s'agit de servir crue, en salade, on doit veiller à préparer la laitue aussi près que possible du moment du repas et ne mélanger à la sauce ou au condiment qu'à la dernière minute ; autrement la laitue se fane et la salade qui devrait être croustillante perd son attrait et sa valeur.

La salade la plus simple et la plus utilisée est la salade vinaigrette. Elle consiste simplement à poivrer, saler et assaisonner d'un mélange de deux ou trois parties d'huile pour une de vinaigre ; un soupçon de moutarde en poudre et de sucre au goût. On peut ajouter à cette base de la ciboulette, des échalottes, des radis, du pissenlit, de l'oseille ou du cresson. Les Économistes ménagères nous passent un petit secret pour donner à la salade un assaisonnement bien réparti : poivrer l'huile et saler le vinaigre ; le poivre se mélange bien à l'huile et peu au vinaigre, et le sel mieux au vinaigre. Cette manière de procéder favorisera un assaisonnement plus uniforme. On ne doit pas oublier qu'on peut aussi cuire la laitue, en faire des potages et des sauces délicieuses et économiques parce qu'elles permettent ainsi de varier sa présentation et conséquemment d'utiliser une plus grande partie de ce légume vert qui se gâte trop souvent dans nos jardins. Le mot d'ordre : Utiliser plus de laitue crue ou cuite !

Chronique d'Art culinaire

par Rita Martin, directrice, Département d'Art culinaire, Robin Hood Flour Mills, Limited, QUEBEC MONTREAL

Pique-niques

Les pique-niques, autant que les fleurs, font partie de l'été... mais la question du panier de provisions est tout un problème de nos jours.

Les pique-niques occupent une place grandissante dans notre alimentation estivale et, par conséquent, leur menu a dû subir des transformations. Les sandwiches, aliment traditionnel de ces agréables goûters sur l'herbe, ne répondent plus à nos besoins. Le menu doit constituer un repas complet vu qu'il remplace celui du midi ou du soir. Il doit donc inclure : légumes, fruits, produits laitiers ; lait ou fromage, aliments protéiques : oeufs, viande, poisson ou fèves, aliments caloriques : pain, matière grasse. Les légumes crus, tels que chéri, carottes et autres y gagnent à être préparés la veille et mis au frais dans un plat d'eau froide.

Une salade aux fruits dont le jus a été légèrement épaissi avec de la sauce aux pommes se transporte bien dans des bocaux de verre.

Les viandes ou poissons peuvent être cuits à la broche au dehors ou être emportés dans leur plat de cuisson. Des préparations avec sauce, telles que boulettes, ragoût, se transportent bien dans des pots à confitures. Des oeufs cuits dur ou farcis, une salade de pommes de terre avec oignon et oeufs sont aussi très goûtés dans un pique-nique.

Les bouteilles thermos sont tout désignées pour le transport des jus de fruits, lait, thé ou café.

Au lieu de préparer les sandwiches la veille, emporter séparément le pain tranché, la mayonnaise, les garnitures à sandwiches, la laitue et faire les sandwiches au fur et à mesure. Ceci vous épargnera du travail et les sandwiches seront plus appréciés.

Pour simplifier le transport du café, préparer une infusion de café très fort en utilisant au moins trois fois autant de café que d'habitude et diluer avec de l'eau bouillante au moment de servir.

Pour emballer les fruits ronds tels que prunes, pêches, abricots, utiliser les boîtes vides d'oeufs.

SPECIAL POUR PIQUE-NIQUE : Recouvrir de boeuf haché des bâtonnets de fromage et enrouler le tout d'une tranche de bacon. Griller, cuire à la broche ou frire dans la poêle. Servir avec bricoles et cornichons.

Assemblée annuelle de la Fédération des Sociétés médicales

Statut des médecins praticiens dans les hôpitaux

Le 10 juin avait lieu l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des Sociétés Médicales de la Province de Québec.

Étaient présents les délégués des Associations Médicales du Nord, de l'Est et de l'Ouest de Montréal, respectivement représentées par les Docteurs René Archambault, René Major, et A. Valois, ainsi que les Drs A. Dumas, de Montmagny, J. Dion d'Amas, Soc. Médicale d'Abitibi, L. Groleau, Soc. Médicale des Médecins de langue française des Cantons de l'Est, R. Fiset, Soc. Médicale de Richelieu, Ed. Dorion, Soc. Médicale de St-Roch et Jacques-Cartier, G.-E. Roy, de Nicolet, Soc. Médicale de Nicolet-Yamaska, A. Tétrault, Soc. Médicale de Trois-Rivières, A. Dominique, Soc. Médicale de Granby, J. F. A. Catien, de l'Union du Praticien de Montréal, L. Lefebvre, Soc. Médicale de Limoulin, L. J. Gobeille, Soc. Médicale de Chicoutimi. En plus étaient présents les membres de l'Exécutif dont les noms suivent : Dr Eugène Thibault, président, de

VIA L'BON VENT



Tous les lundis soirs, à 9 h. 30, le réseau Français de Radio-Canada invite ses auditeurs à l'émission *Via l'bon vent* qui présente un orchestre dirigé par Hector Gratton et le quatuor Les Troubadours du Québec qu'anime Louis Bédard. Les membres de ce quatuor sont (de gauche à droite) : Omer Durand, ténor ; Gérard Roy, ténor ; Romain Crépau, baryton et David Rochette, basse. À droite, Hector Gratton et, au piano, Louis Bédard.

Les oeufs, nourriture de choix

Combien de gens réalisent que le caquettement des poules dans le poulailler est synonyme de richesse pour le pays et pour les individus qui savent en tirer parti ?

L'oeuf est un des aliments de base d'une saine alimentation parce que produit du règne animal et naturellement plus apte à reconstruire et à réparer le corps humain, que les aliments provenant du règne végétal. Les récentes données de la nutrition recommandent chaque jour "une portion de viande ou de poisson, ou de volaille ou d'un succédané de la viande comme les légumineuses, les oeufs ou le fromage".

Les Économistes ménagères de la Section des Consommateurs du Ministère Fédéral de l'Agriculture réalisant la hausse du prix de la viande s'interrogent de la manière avec laquelle la ménagère pourra garder son budget en équilibre, attacher les deux bouts avec son salaire, et en même temps servir, aux membres de sa famille, une nourriture saine et nutritive. Partant du fait reconnu en nutrition que les protéides sont nécessaires à la formation et à la réparation du corps humain et sachant ainsi que celles provenant du règne animal sont supérieures aux végétales, les oeufs peuvent donc remplacer la viande.

En consultant les statistiques du pays on constate que la consommation des oeufs reste au même point. Dans le simple but d'aider les Économistes ménagères recommandant de faire entrer dans l'alimentation journalière les oeufs en plus gran-

Verdan ; Dr R. Gaudet, premier vice-président, de Sherbrooke ; Dr Ed. Dorion, 2ème vice-président, de Québec ; Dr G.-E. Roy, conseiller, de Nicolet ; Dr A. Tétrault, conseiller, de Trois-Rivières ; Dr René Magot, conseiller, de Montréal ; Dr L.-P. Laporte, sec. trésorier, de Montréal.

Parmi les questions les plus importantes, citons : le statut du médecin praticien dans les hôpitaux, à savoir que le médecin puisse exercer dans l'hôpital les prérogatives qui lui sont octroyées par son diplôme, la pratique générale de la médecine et de l'obstétrique, prérogatives qui peuvent et doivent être pratiquées aussi bien à l'hôpital qu'à domicile et à son bureau.

Il fut aussi question de l'Assurance-Santé pré-payée, que ce soit une assurance pour les gens en état de payer, alors que l'assuré paiera lui-même sa prime, ou pour les gens moins fortunés, ou pour les pauvres qui ne peuvent pas payer de prime, alors que le gouvernement paiera leur prime sous forme d'Assistance publique. Advenant le cas où l'assuré devient subitement malade, il n'aura qu'à apporter sa Police d'Assurance, les enquêtes ayant été faites précédemment.

La région de l'Abitibi réclame de nouveau un gouverneur au Collège des Médecins. Il est de nouveau question que les gardes-malades ne devraient pas être envoyées à solde dans des régions éloignées où il y a des médecins, mais seulement chez les colons dans des régions éloignées.

Plusieurs émettent l'opinion que chaque province soit chargée de l'administration libre du plan de santé dans son territoire et que le corps médical dans chaque province soit représenté dans le comité chargé d'élaborer ce plan de santé.

Au sujet des mères nécessiteuses, il est résolu que : 1. — la durée d'incapacité requise pour avoir droit au bénéfice de cette loi sociale soit portée de douze mois à six ; 2. — que la pension aux mères nécessiteuses soit accordée non pas seulement à celles qui sont affectées d'une incapacité de 100%, mais selon une échelle d'incapacité variant de 100% à 25%.

Résolution relative à la loi des Allocations Familiales : que les allocations soient portées à \$10.00 par mois par enfant, indistinctement de l'âge et du nombre des enfants, jusqu'à la limite d'âge de 16 ans inclusivement.

La Société médicale de la Gaspésie réclame un hôpital pour le comté de Bonaventure.

Après la discussion de ces questions importantes, les élections eurent lieu et les mêmes membres du Comité furent réélus pour une sixième fois consécutive.

fer la poêle, mettre le beurre puis les oeufs ayant soin de les faire cuire lentement, remuant la poêle pour faire cuire l'omelette, également. Mettre l'omelette au four à 350°F., pour continuer la cuisson.

Dans l'un et l'autre cas, quand l'omelette est cuite, la couler sur un plat ovale en la repliant ou la doublant, la retournant ainsi d'un coup sec dans un plat préalablement chauffé.

Les ingrédients les plus divers peuvent varier à l'infini une omelette : jambon, rognons, bacon, fromage, fines herbes, croutons, champignons, asperges, tomates, macaronis, etc., etc.

Ces garnitures peuvent être ajoutées à l'omelette demi-cuite, achevée ensuite la cuisson, ou ajoutées aux oeufs en les battant, laissant ensuite cuire comme il est dit pour l'omelette au naturel ou encore après les avoir réchauffés d'autre part, les placer sur l'omelette au moment de la doubler.

La plus longue rivière canadienne est la Mackenzie — 2514 milles.

En CADEAU

à votre PÈRE
à votre FRÈRE



Une barbe plus rase, plus propre, en moins de temps qu'avec du savon et une lame. Sa surface de double largeur couvre deux fois plus de barbe, sa forme toute nouvelle est plus petite dans la main, plus facile à manier. Le rasoir le plus populaire en Amérique. Dans un magnifique étui de cadeau.

LA CIE DE POUVOIR
du BAS ST-LAURENT, Ltée

RIMOUSKI

AMQUI - CABANO - MATANE
ST-CLEMENT - TROIS-PISTOLES - MONT-JOLI

MESSAGE ÉCLAIR

\$750.00 en marchandises
pour les SINISTRÉS

... EH OUI ! c'est ce que vous vaudra le \$500.00 que vous recevrez du comité de secours et de reconstruction

Si vous achetez chez

BERTIN & FILS

ENEZ CHOISIR...

Votre MATELAS Marshall ou le fameux Beautyrest Simmons

SOMMIER et LIT Continental avec tête capitonnée.

CHESTERFIELD et DRAPERIES de même tissus

Mobilier de CHAMBRE et de CUISINE, set de VIVROIR

LE TOUT CHEZ

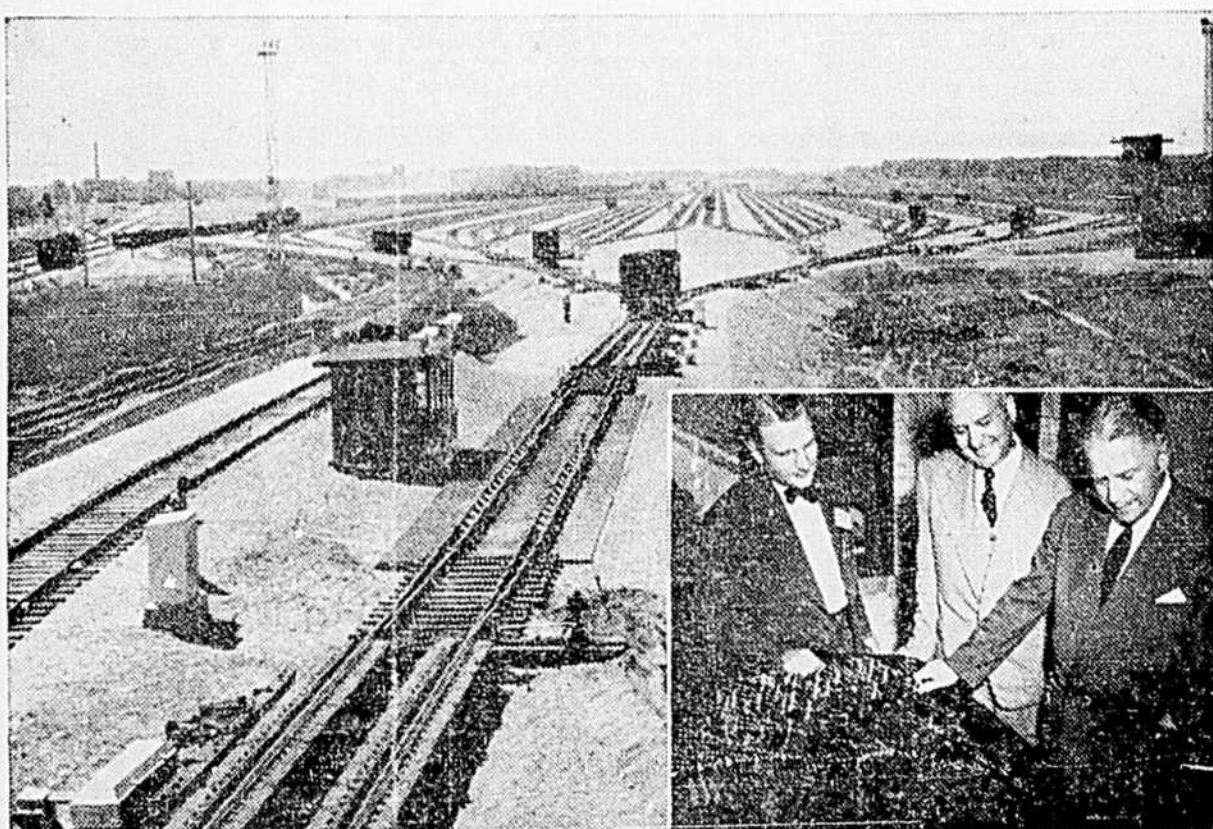
BERTIN & FILS

REMBOURSEURS DE MEUBLES EXPERTS

MANUFACTURIERS DE BONS MATELAS

382, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 4417

Pour accélérer le transport des marchandises



Le plus moderne terminus de marchandises en Amérique du Nord, le nouveau triage à "butte de gravité" que le Pacifique Canadien a fait construire au coût de \$12,000,000 à Côte St-Luc, dans la banlieue montréalaise, a été officiellement inauguré, le 6 juillet, par le ministre des Transports, l'hon. Lionel Chevrier, que l'on voit à droite dans la petite photo, alors qu'il fait l'inspection du système de contrôle automatique des freins de

voies, en présence de M. N.-R. Crump, vice-président du Pacifique Canadien, à gauche, et de M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la ville de Montréal. Le grand photo fait voir le triage proprement dit, photographié de la crête de la butte. Quand les wagons de marchandises ont atteint la butte, on les détache, puis, entraînés dans la pente par leur propre poids, ils roulent vers le triage pour s'aligner automatiquement

sur la voie assignée. Alors qu'ils descendent la pente, on peut contrôler leur vitesse au moyen de freins de voies installés de chaque côté des rails. Ce terminus moderne permettra d'effectuer le triage de près de 3,000 wagons par jour. Il est divisé en trois faisceaux, le faisceau de réception, le faisceau de triage et le faisceau de départ, dont la capacité est de 4,869 wagons et dont la longueur des voies est de 75 milles.

Luceville

Courriers non signés. — Trois courriers qui nous ont été envoyés sans signature ne peuvent être publiés pour cette raison. Toute communication destinée à la publication doit être accompagnée du nom (signature) de son auteur.

Hauterive

Construction coopérative. — 18 maisons familiales sont en construction d'après la formule coopérative. Plusieurs fondations sont terminées pour des habitations dont les dimensions sont 33 x 25. Ces fondations sont en béton de la meilleure qualité; le plancher de la cave est en ciment et le tout repose sur une assiette de grande solidité. Les maisons seront construites en séries selon quelques catégories de plans adoptés par les membres de la coopérative. Les uns auront 1½ étage, d'autres 2 étages. Le premier étage sera fini à l'extérieur d'un mur de blocs de ciment recouvert de stucco. Le style des maisons se rapprochera du vrai style canadien. Elles sont construites, pour la plupart, par des gens de la Baie-Comeau mais demeurent à Hauterive. Ce qui importe de remarquer c'est que, une fois finies, les maisons auront coûté à leur propriétaire seulement \$6,000 chacune. Ce qui fait qu'on puisse construire à si bon marché, c'est que la coopérative a acheté les matériaux en plus grande quantité.

Sept-Isles

A Sept-Isles est née et a été baptisée le 21 mai Marie-Jeanne-Elia, enfant de M. et Mme Walter Smith (Edith Cyr). Parrain et marraine, M. Douglas Smith et Mme Jean Bujold, oncle et tante. Porteuse, Johan Houdé.

Anse-au-Griffon

Bénédiction des bateaux. — Une imposante cérémonie a eu lieu récemment dans notre paroisse. M. le curé Paradis a béni des bateaux; une foule considérable entourait le port de pêche. Puis on prit place dans une embarcation et la petite flottille se mit en marche pour une procession en mer.

Incendie. — Un incendie a fait rage dans le magasin de M. Jos. Chouinard. L'immeuble a été détruit complètement.

L'Alverne

Dernièrement, Mgr Albini Leblanc, évêque de Gaspé, était de passage dans notre paroisse. Il a confirmé 66 enfants. Le parrain et la marraine de confirmation étaient M. et Mme Hormidas Brière.

St-Clément

Une erreur ayant été publiée dans ce journal, voici quelques notes la corrigeant.

Mlle Denise Beaulieu, étudiante à l'école normale de Rimouski, a reçu son diplôme Supérieur avec la note "distinction".

Mlle Lucette April, étudiante à Rimouski, a reçu son diplôme "Complémentaire" avec la note "distinction".

Mlle Monique Charron, élève des Soeurs de la Congrégation de Saint-Pascal (Kamouraska), a reçu son diplôme "Elémentaire" avec la note "grande distinction".

Toutes nos félicitations à ces diplômées et nous leur souhaitons un bon succès dans l'enseignement.

Les Escoumains

Baptêmes. — Né le 29 et baptisé le 30, Joseph-Rémi-Paul, enfant de M. et Mme Richard Therrien. Parrain et marraine, Rémi Savard et Thérèse Therrien, tante. Porteuse, Thérèse Therrien, cousine.

Né le 29 et baptisé le 30, Joseph-Roger-Pierre, enfant de M. et Mme Richard Therrien. Parrain et marraine, Roger Lapointe et Rita Larouche, de Bergeronnes. Porteuse, Nicole Tremblay.

Naissance. — M. et Mme Charles-W. Bélanger sont revenus de Québec où ils avaient été faire opérer leur jeune fils Claude.

M. Laurent Linsly est en visite chez sa sœur Mme Charles-W. Bélanger.

Mlle Georgette Linsly est en visite chez sa sœur Mme C.-W. Bélanger.

M. et Mme Fernand Tremblay, de Chicoutimi, sont en visite chez leurs parents et amis.

M. et Mme Joseph-Emile Gauthier, de Chicoutimi, sont en visite chez leurs parents M. C. Boucher et Mmes Jean Gagnon et Raoul Beaulieu.

La traversée Trois-Pistoles-Escoumains, qui depuis 43 ans fait le service de traversée avait perdu ce printemps son privilège, mais le capt. A. Sirois de la Traversée, nous dit que maintenant il a eu son titre comme à l'ordinaire. Donc, dorénavant, nous continuerons comme par le passé à avoir la malle tous les jours par Trois-Pistoles et nous bénéficierons des avantages que procure cette ligne.

Dimanche le 2 juillet s'est noyé Jean-Guy Savard, âgé de 17 ans. Il était le fils de M. Charles Savard. Après le dîner, le garçonnet se promena en bicyclette environ une heure et décida de se baigner. Ne sachant pas nager, il se servit d'une bûche de pulpe mais aussitôt il eut une syncope et disparut. Ses compagnons allèrent au secours, mais on ne parvint pas à le rani-

mer. C'est M. Paul-Emile Tremblay qui alla le chercher. Il y avait environ 6 pieds d'eau. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Mme Joseph Isabelle, de Québec, et Mme Antoine Lapointe, du Coulobier, sont en visite chez M. Joseph-Emile Dion, Armard Giraud, Philippe Guay et leurs autres parents et amis.

M. et Mme Adélaïde Tremblay, de Rivière-Portneuf sont en visite chez M. J.-R. Pelchat.

N.-D. du Lac Station

Va-et-vient. — M. et Mme Joseph Martin, de St-Modeste, étaient de passage chez leur fils Venant ces jours passés.

M. Albert Massé, de Rivière-du-Loup, est en visite chez son cousin M. Roger Massé.

Étaient en visite chez M. et Mme Omer Potvin, en fin de semaine dernière, M. et Mme Alexandre Caron, de Levermore Falls, Maine, ainsi que Mme Tom Sleight, son fils et sa bru M. et Mme Gérard Dubé, tous de Dexter, Maine.

M. et Mme Ludger Dubé étaient en visite récemment chez leurs parents à Grand-Sault et St-Quentin. Mme Tom Pelletier, de Fort-Kent, et ses filles, de l'Abitibi, étaient en visite dernièrement chez Mme Chrysostome Dubé.

M. Conrad Dubé, est venu visiter ses parents, après quoi il est retourné où il est hospitalisé au Lac Etchemin, encore pour quelque temps.

M. Joseph Caron, de St-Eusèbe, est en visite chez son oncle et sa tante M. et Mme Omer Potvin.

Samedi soir, un groupe de parents se réunissait à la demeure de M. et Mme Ernest Caron à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Un service de couteillerie en argent leur fut présenté ainsi qu'une belle lampe et d'autres cadeaux qui furent très appréciés. La veille fut des mieux réussies.

Un accident d'automobile est survenu jeudi à des gens de Frédéric-ville lorsque, pensant que le chemin était droit et qu'il y avait une courbe chez M. Léo Dubé, ces gens passèrent droit, cassant sur leur passage un poteau de téléphone et causant des dommages à une voiture de M. Dubé ainsi qu'à leur voiture. Il n'y eut pas de blessés.

Price

Diplômes, Certificats et Attestations distribués aux élèves de l'Institut Commercial de Price.

11e année: Diplômes de Commerce senior bilingue: Mlle Rita Paradis, "très grande distinction", 93%; sténographie bilingue: 80 et 100 mots à la minute; dactylographie: 58 à la minute; comptabilité: 96%.

M. Emilien Boucher, "grande distinction", 86%; sténographie: 60 à 80 mots à la minute; dactylographie: 63 mots. Comptabilité: 90%.

M. Gilles Croff, "grande distinction", 86%. Dactylographie: 54 mots à la minute. Comptabilité: 96%. Calligraphie: 87%.

M. Bertrand Jean, "grande distinction", 83%. Sténographie: 60 mots à la minute. Comptabilité: 88%.

M. Raymond Lemieux, "grande distinction", 82%. Sténographie: 60 mots à la minute. Dactylographie: 54 mots. Comptabilité: 90%.

M. Raymond Guérin, "distinction", 78%. Sténographie bilingue: 60 mots à la minute. Comptabilité: 80%.

M. Philippe Dupré, "distinction", 74%. Dactylographie: 32 mots à la minute. Comptabilité: 90%.

M. Marc-André Deschênes: Attestation 11e année, Département de l'Instruction publique, 68%.

Diplômes de Commerce junior: Mlle Suzanne Gendron, "grande distinction", 88%. Sténographie bilingue: 60 mots à la minute. Dactylographie: 40 mots. Comptabilité: 97%. Calligraphie: 96%.

M. Jean-Yves Rioux, "grande distinction", 85%. Sténographie bilingue: 40 mots à la minute. Dactylographie: 46 mots. Comptabilité: 96%. Calligraphie: 83%.

Mlle Gisèle Larouche, "grande distinction", 85%. Sténographie bilingue: 60 mots à la minute. Comptabilité: 81%. Calligraphie: 90%.

Mlle Cécile Beaulieu, "grande distinction", 84%. Sténographie bilingue: 60 mots à la minute. Comptabilité: 90%. Calligraphie: 96%.

Mlle Huguette Ouellet, "grande distinction", 83%. Sténographie bilingue: 60 mots à la minute. Comptabilité: 91%. Calligraphie: 91%.

Mlle Annette Ouellet, "grande distinction", 82%. Sténographie bilingue: 60 mots à la minute. Dactylographie: 42 mots. Comptabilité: 99%. Calligraphie: 95%.

M. Raymond Soucy, "grande distinction", 82%. Sténographie bilingue: 40 mots à la minute. Dactylographie: 39 mots. Comptabilité: 82%.

M. Fernand Otis, "distinction", 76%. Sténographie bilingue: 40 mots à la minute. Comptabilité: 94%. Calligraphie: 85%.

M. Maurice Côté, "distinction", 76%. Sténographie bilingue: 40 mots à la minute. Comptabilité: 91%. Calligraphie: 75%.

Mlle Huguette Côté, "distinction", 76%. Sténographie bilingue: 60 mots à la minute. Comptabilité: 79%. Calligraphie: 84%.

M. Roch Lantagne, "distinction", 75%. Sténographie bilingue: 40 mots à la minute. Dactylographie: 31 mots. Comptabilité: 90%. Calligraphie: 85%.

M. Gérard Pailas: Comptabilité, 92%. Calligraphie, 77%.

Les fraises

"Dieu il est vrai eût pu faire un meilleur fruit, mais il est vrai qu'il n'en fit jamais".

Cette parole d'un gourmet s'applique bien à l'humble fraise des champs qui croît à l'ombre des feuilles, sans autres bruits et éclats que son parfum délicat et frais.

En effet, la fraise des champs, humble, menue, est délicate à goûter. Malheureusement, de nos jours on ne lui apporte plus autant d'intérêt. Parfois en longeant la lisière d'un bois, le bord de la route, on se penche volontiers pour déguster ce petit fruit si délicat.

Mais généralement la s'arrête l'attention qu'on lui porte. La pauvre petite fraise des champs maintenant sèche sur sa tige, sans mot dire; elle ne voit plus, par les jours de congé ensolés, les groupes se diriger en chantant à sa cueillette.

Les temps ont changé. L'homme a réussi par sa science à faire produire, à l'aide des croisements et des engrais chimiques, une fraise d'une grosseur merveilleuse qu'on appelle la fraise de jardin ou cultivée. Elle n'a pas l'arôme, la saveur sucrée et délicate de sa sœur sauvage, mais elle croît si facilement et si abondamment.

Peu de gens autres que le producteur réalisent cependant la somme énorme de travail qu'occasionne la culture des fraises. En plus du sarclage et de la cueillette, on doit transplanter les plants de fraises au moins tous les deux ans.

Ceci nous donne une idée de ce que coûte en travail une simple petite boîte de fraises. Aussi est-il important de savoir bien utiliser ces fruits délicieux, source précieuse de vitamine C.

De tous les petits fruits cultivés au Canada, la fraise est le premier par ordre d'importance; on la cultive d'un océan à l'autre et la saison en dure à travers le pays, des premiers jours de juin jusqu'à la fin d'octobre, à moins d'une forte gelée.

Au temps de la cueillette dans les vastes champs de culture, à genoux entre les rangs, des gens nombreux se hâtent de cueillir les grosses fraises rouges et juteuses. Des centres de production vers les villes, les lourds camions transportent les boîtes de fraises. On voit alors ce fruit merveilleux qui va du marché à la table de famille, aux boîtes de conserve ou aux pots de confitures.

Qu'elle achète les fraises en boîtes ou "casseaux" d'une chopine ou d'une pinte, la ménagère a tout intérêt à choisir des fraises propres, fraîches cueillies, non terreuses, mûres à point, d'une belle couleur rouge et de grosseur uniforme.

Avant d'être équeutées, les fraises doivent être lavées délicatement à grande eau dans une passoire et bien égouttées. Elles sont maintenant prêtes à être utilisées: soit trempées dans le sucre, écrasées avec de la crème servies en mousse ou sur gâteau renversé, etc.

Un dessert aux fraises est toujours bien apprécié.

Une grande partie des fraises cultivées au pays est mise en conserve ou congelée ou transformée en confitures. Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs du Ministère Fédéral de l'Agriculture offrent gratuitement un bulletin d'information de trente-cinq pages sur la mise en conserve des fruits et des légumes dans lequel on trouvera recettes de confitures et mise en conserve des fraises. Elles rappellent aussi que la boîte émaillée "R" avec doublure brillante ou rougeâtre est recommandée pour les fraises et les autres petits fruits rouges. La doublure spéciale d'émail empêche la perte de couleur qui se produit lorsque ces denrées sont mises en conserves dans des boîtes de fer-blanc ordinaire.

St-Charles-Garnier

Naissance. — M. et Mme André Ouellet (Anne-Marie Roy) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 3 juillet et baptisée le même jour sous les prénoms de Marielle-Elaine. Parrain et marraine, M. et Mme Antonin Roy, de St-Charles-Garnier, oncle et tante.

Le plus vieux Canadien "volant"

(B.I.R.U.) — Le plus vieux voyageur qui ait jamais volé du Canada en Angleterre, Mme Harriet Richardson, âgée de 96 ans, descendait d'un paquebot aérien à l'aéroport de Londres la semaine dernière, déclarant: "Tout le monde semble penser que la vie finit à 90 ans. Pour moi, l'existence offre encore beaucoup d'aventures".

Grande, les cheveux argentés, des roses à son chapeau, Mme Richardson rend visite à sa "jeune" sœur de 83 ans dans South-Devon. Elle explique: "Je veux jeter un coup d'oeil aux lieux que j'ai connus, petite fille. Je regrette seulement de manquer les jonquilles. La prochaine fois que je viendrai, j'arriverai un peu plus tôt dans l'année. J'ai bien joué de chaque instant de mon voyage aérien et je rentrerai par le même chemin".

La Bible vous parle... Prenez donc patience, mes frères, jusqu'à l'avènement du Seigneur. Voyez: le laboureur, dans l'espérance du précieux fruit de la terre, attend patiemment jusqu'à ce qu'il reçoive la pluie de l'automne et celle du printemps. Vous aussi, soyez patients et affermissiez vos cœurs, car l'avènement du Seigneur est

A SOUS-LOUER, d'ici au 1er mai prochain avec possibilité de continuer le bail après cette date, des bureaux temporaires occupés depuis le désastre par une compagnie de finance, au deuxième étage de l'Édifice Lepage, (à l'épreuve du feu), situé à 6 avenue de la Cathédrale. S'adresser à Industrial Acceptance Corporation, 6 avenue de la Cathédrale, Rimouski. Téléphone 3351.

SOYEZ SAGE... ÉCONOMISEZ? CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATIS. Tél. 126-s-13

Commandez immédiatement vos PORTES, CHASSIS, MOULURES, DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER: **J.-A. COULOMBE** ST-LEON-LE-GRAND, P.Q.

PETITES ANNONCES

A VENDRE — Voitures à traction animale: Mikados, Jump-seat, sur-rins, express, carrosses, sleighs de promenade. Le tout en parfaite condition. S'adresser à J.-D. Julien, St-Anaclet, Tél. 2885.

A VENDRE — Châleux de 15 pds de longueur par 4½ de largeur, avec moteur portatif, Johnson de 8.1, à bon marché. S'adresser à Emile Tremblay, 7 St-François, Nazareth, Rimouski, Tél. 3985.

CAMION ¾ de tonne à vendre, — en très bon ordre. Pour plus amples informations, s'adresser à M. Joseph Pouliot, 74 rue St-Robert, St-Robert-Bellarmin.

A LOUER — Bon poste commercial au centre des affaires, pour salle de couture et modiste de chapeaux, au sous-sol du magasin Emile De-champplain, 212 St-Germain, Rimouski, Tél. 2455.

ÉPICERIE-RESTAURANT à louer — Pour renseignements, adressez-vous chez M. Joseph Plante, 175 rue Notre-Dame-Est, Tél. 2491, Rimouski.

A VENDRE Tôle Gauffrée "Royal" Pour couvertures et lambrias. Feuilles de 6 à 15 pi. long. Largeur 36 pouces couvrant 32". Prix et échantillons fournis sur demande. Estimé fourni gratuitement en nous envoyant la longueur du fait et des chevrons. Achetez directement de la manufacture.

A. L. GONNEVILLE, Mgr. Dépt. 23, Charette, Qué.

REMBOURRAGE DE MEUBLES

Pour les vacances seulement, rembourrage de meubles, préparation de tentures. (Matériel fourni si désiré). Chez Paul Dionne, 36 rue St-Pierre, Rimouski, Tél. 2481.

Salon de Coiffure

PARFAITEMENT ÉQUIPÉ

à louer OU travail à commission

POUR COIFFEUSE D'EXPERIENCE

Bonne clientèle établie S'adresser à Mme M.-ANGE AUDET Amqui

La mode masculine en Angleterre pour 1950

(B.I.R.U.) — Depuis longtemps, les tailleurs de Londres sont considérés comme étant les dirigeants de la mode masculine. On copie les vêtements anglais dans le monde entier, parfois dans des pays et des climats auxquels ils n'ont jamais été destinés. Cependant les tailleurs londoniens ne créent pas la mode masculine comme les couturiers font la mode féminine. Ils suivent le goût du public, notant avec soin ce que leurs clients aiment, et les nouveaux modèles masculins s'élaborent lentement.

La tendance de 1950 penche vers les couleurs brillantes. On voit à toutes les devantures de magasins des chemises de plage à dessins picturaux. On se sert de couleurs à côtes rouge sombre ou vert réséda pour les vestons de sport et même, souvent, pour les pantalons. Ces vêtements s'élèvent des qu'ils paraissent en boutique. Les tartans, autrefois réservés au "kilt", servent maintenant aux robes de chambre, aux pantalons, aux culottes, aux chemises et aux vareuses de bûcheron.

proche. Frères, ne vous répandez point en plaintes les uns contre les autres, de peur que vous ne soyez jugés: voici que le juge est à la porte. Comme modèle de générosité dans l'épreuve et de patience, prenez, frères, les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur. Voyez, nous proclamons bienheureux ceux qui ont souffert. Vous avez entendu parler de la patience de Job, et vous avez vu quel fin le Seigneur lui a ménagée; car le Seigneur est plein de compassion et de miséricorde.

Jac. 5, 7-11 (Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

— OUVERTURE —

Le 15 juillet 1950

M. Gérard Belzile est maintenant distributeur attitré des fameuses peintures Lowe Brothers, pour le comté de Rimouski et les environs.

Le nouveau magasin est situé à 65, rue de l'Évêché — RIMOUSKI. en haut de chez ROY ELECTRIQUE, ENR.

Un expert de la compagnie sera à la disposition du public pour toute la journée de samedi et toute la semaine prochaine. Une attention spéciale sera accordée aux contracteurs-peintres.

LOWE BROTHERS

GERARD BELZILE

65, rue de l'Évêché — RIMOUSKI.

JOS. BEAULIEU

MANUFACTURIER de PORTES et CHASSIS

Atelier 33 Belzile Résidence 164 Notre-Dame Tel. 3165 RIMOUSKI

SPECIALITES: Armoires, Cabinets de cuisine, etc. OUVRAGE DE PRECISION

CHARLES OUELLET

ENTREPRENEUR GENERAL

Rocher Blanc, 2e chalet à l'est de l'Hôtel du Rocher Blanc, Tél. 3926; ou par la poste, 72 rue de l'Évêché, Rimouski.



ASTHME BRONCHITES RHUME DE CERVEAU TOUX FIEVRE DES FOINS

Des milliers souffrant de ces maux ont été promptement soulagés en prenant les capsules Seekrest Asthma. Dès aujourd'hui envoyez votre commande incluant mandat ou bon de poste au montant de \$1.00 à Seekrest Medicine Co. 1471 Parc Lafontaine, Montréal.

Capsules SEEKREST Asthma 20 capsules \$1.00

Pianos "HEINTZMAN"

NEUFS et REMIS A NEUF

Accordéons — Guitares — Violons Réfrigérateurs, marque "KELVINATOR" — MEUBLES DE DISTINCTION — VENANT DIRECT DU MANUFACTURIER Prix et conditions de paiement raisonnables

J.-A. COUTURE

35, rue St-François NAZARETH

Tél. 3910. RIMOUSKI.

● CHARBON ●

VOTRE PROVISION DE CHARBON EST-ELLE A POINT ?

SI NON...

Commandez-le aujourd'hui-même pour éviter l'encombrement de l'automne

P. E. D'ANJOU & FILS, Ltée

MARCHAND DE CHARBON

180, rue de l'Évêché — RIMOUSKI

Notes locales

— Le major Arthur Lapointe était en ville, en fin de semaine, pour assister aux funérailles de son neveu Jean Bellavance.

— M. et Mme L.-G. Trudeau, d'Ottawa, ainsi que M. Jean Boivin et sa fille Nicole, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme R.-E. Asselin à leur chalet du Rocher Blanc.

— Mme Perrault Casgrain passe quelque temps à Magog chez sa fille Mme D. Hart.

— M. et Mme Henri Lavoie et leurs enfants sont partis pour le Lac Rose (Nicolet), où ils passeront le reste de l'été.

— M. et Mme Richard Joly passent leurs vacances à Trois-Pistoles aux îlets.

— Mlle Claire L'Heureux, étudiante en droit, de Québec, passe l'été à Rimouski.

— MM. James Leblanc et Henri St-Pierre, de Gaspé, étaient en ville, récemment.

— M. et Mme Robert McGee et M. Charles Tremblay, de Trois-Rivières, sont en visite chez Mlle Bernadette Tremblay et M. Joseph Tremblay.

— M. Charles Lever, i.e., et M. C.-A. Beaulieu sont allés à Québec, en fin de semaine, pour assister à la réunion des Fédérations St-Jean-Baptiste.

— Le Rév. Père Lévi Côté, o.m.i., de Montréal, a prêché récemment une des retraites annuelles à la maison-mère des Soeurs du St-Rosaire.

— M. Henri Gagnon, de Québec, était en ville, cette semaine.

— MM. Jules et Patrick Moisan, Mlle Rita Moisan, de Montréal, sont venus assister aux funérailles de leur père M. Valérien Moisan.

— Mme Russell Murphey, de Coaticook, et ses enfants, sont en visite chez Mme François Desrosiers.

— Mme Daniel Ruest et Mme Normand Cyr, sa fille, de Sept-Îles, autrefois de Rimouski, étaient en ville, en visite chez des parents, cette semaine, avant de partir pour les États-Unis, où elles passeront quelques semaines.

— Mme Chs-Aimé Garon et son fils Gilles, de Montréal, sont en visite chez leurs parents M. et Mme Charles Garon et Mme Francis Desrosiers.

— Mme Charles Côté, sa fille Mlle Béatrice et sa nièce Mlle Mireille Côté, de la rue St-Germain, ont passé la fin de semaine à Mont-Son départ pour les missions des Masson à sa résidence estivale de Pointe-St-Claire.

— Mme Edmond Lévesque, de Chicoutimi, est en visite chez ses parents M. et Mme Ulfiranc St-Laurent.

— Mme Jos.-E. Bélanger et sa famille, de St-Robert, nous ont quittés pour aller demeurer à Montréal où M. Bélanger les a précédées.

— Mlle Hélène Morissette est revenue d'une promenade à St-Donat.

— M. Marius Heppell, de Montréal, a passé quelques jours à Rimouski.

— Mme John Colbert (Eugénie Ross), de St-Paul, Minnesota, E.U., qui avait quitté Rimouski il y a 25 ans, était la semaine dernière en visite chez ses parents, entre autres sa tante Mme Ulfiranc St-Laurent.

— M. Garnier Bellavance, de Montréal, est venu assister aux funérailles de son frère Jean, samedi.

— Mme Séraphin Morissette a rendu visite récemment à sa sœur Mme Thomas Pineault, actuellement hospitalisée à Québec.

— Mme J.-M. Guévin et sa jeune fille Françoise sont allées à Rivière-du-Loup assister aux funérailles de Mme Edmond Roy.

— M. David-Omer Heppell est revenu de Contrecoeur où il a passé quelques jours.

— Mme François St-Pierre est partie pour Montréal où elle passera quelque temps.

— MM. Jean-Paul Tardif et A. Dumas, de Québec, étaient en ville, la semaine dernière.

— M. et Mme Rosaire Beauchamp et leurs enfants, de Montréal, passent quelques jours chez M. et Mme Gonzague Bellavance.

Départ pour Haïti

Une religieuse des Soeurs de l'Immaculée-Conception, qui a enseigné à l'Ecole Apostolique de Rimouski jusqu'au sinistre du 6 mai, quittera le Canada, la semaine prochaine, pour les Antilles, où elle missionnera à Haïti. C'est la Rév. Soeur Ste-Odile, qui est retournée récemment à Montréal afin de préparer réel, les invités de Mme Chs-H. Antilles.

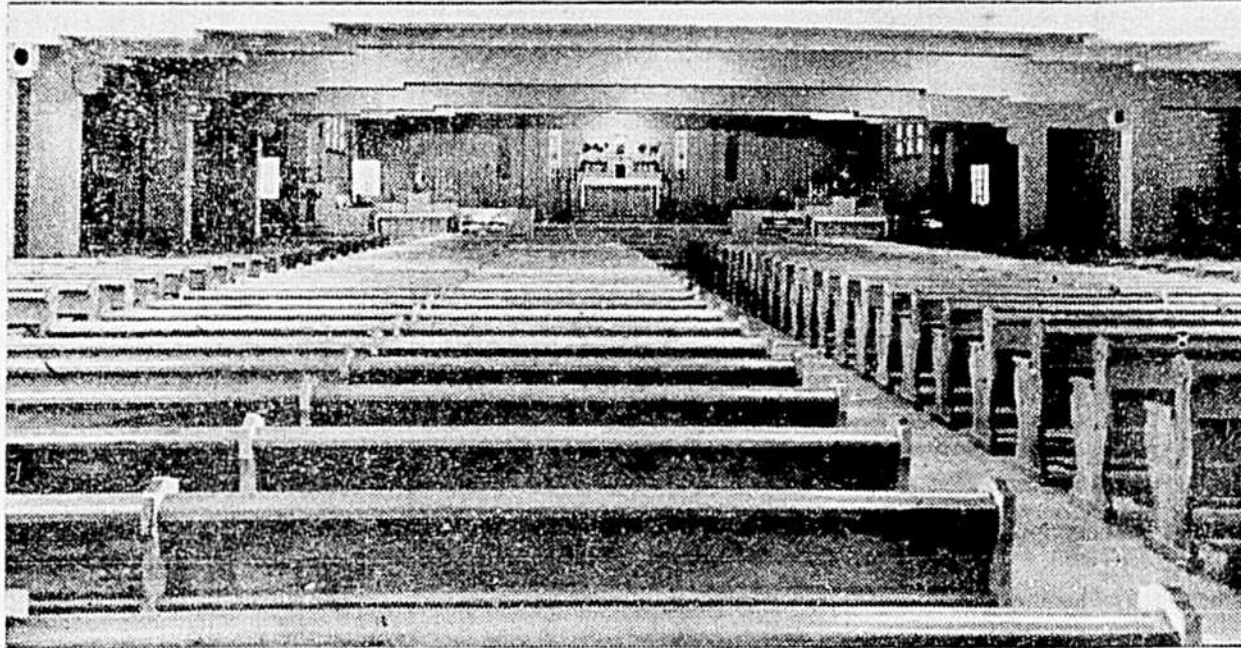
Naissances

M. et Mme Rosario Paquet (M. Adèle Tremblay) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 9 juillet et baptisée le 10 sous les prénoms de Marie-Jacinthe. Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Henri Tremblay, oncle et tante. Porteuse, Marcelle Paquet, sœur de l'enfant.

Jean Gagnon, fils de M. Antonio Gagnon, i.e., et de Mme Gagnon (Madeleine Bélanger), de Rimouski, annonce la naissance de sa sœur Chantal.

Est née le 10 juillet, Francine, enfant de M. et Mme Maurice Gagné (Maria Chevarie). Parrain et marraine, M. et Mme Georges Parent, oncle et tante. Mlle Simone Gagné portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

Bénédictio de l'église de St-Robert



La vaste nef de la nouvelle église de St-Robert-Bellarmin, dont la bénédiction solennelle a été faite dimanche dernier par Son Exc. Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski.

Photo Gérard Lacombe

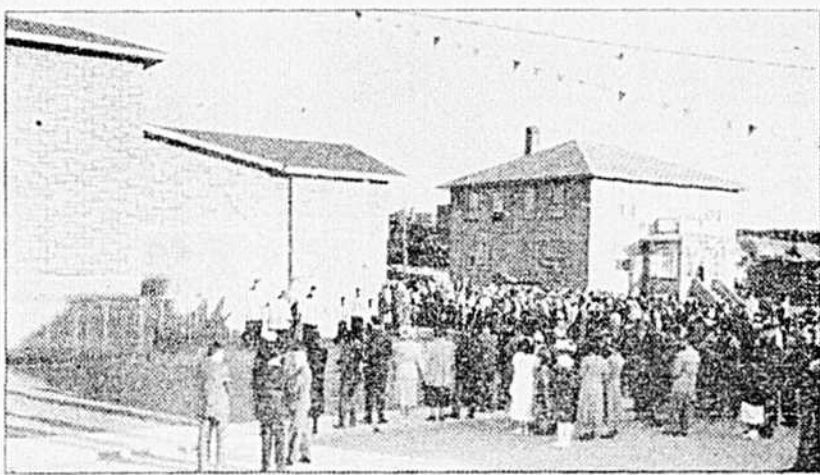


Photo Gérard Lacombe

Dimanche dernier, à 7 heures, Son Excellence Mgr Georges Courchesne s'est rendu à St-Robert-Bellarmin pour procéder à la bénédiction de l'église, construite par l'entrepreneur Eliud Pelletier. Une foule considérable assistait à cette cérémonie et l'église, dans laquelle pouvaient s'asseoir 960 personnes, était comble de fidèles. Un nombre aussi grand de paroissiens et de visiteurs ne put trouver place dans le nouveau temple. Son Excellence Mgr l'Archevêque, en quittant le presbytère de St-Robert, avec plusieurs membres du clergé diocésain, s'arrêta devant le monument du Sacré-Coeur pour le bénir. Ensuite, il entra dans la nouvelle église, accompagné de MM. les abbés P.-E. Dubé, curé de St-Robert, et Omer d'Amours, v.i., de Ste-Odile. Au chœur, on remarquait les Rév. Pères L.-P. Audet, des Pères du St-Sacrement de Québec, et François Bergeron, o.m.i., de Mont-Joli, prédicateurs du triduum eucharistique prêché en l'église de St-Robert de dimanche à mercredi; le Père Jean-Claude Dubé, o.m.i., d'Ottawa, M. le vicaire

Roland Lebel, MM. les abbés Louis-David d'Auteuil, de N.-D. du Sacré-Coeur, Rosaire Lebrun, de Nazareth, Alphonse Beaulieu, de St-Yves, René Bérubé, Marius Côté et J.-M. Ratté, de l'Archevêché. Après avoir fait la procession autour du temple et l'avoir béni, Mgr l'Archevêque, suivi du clergé et de la foule, pénétra à l'intérieur de la nouvelle église pour la récitation des dernières prières de la cérémonie de bénédiction. La Choral St-Robert exécuta le chant sous la direction de M. St-Pierre. Notons que l'église est dotée d'un magnifique orgue Casavant. La cérémonie se termina par une allocution de Son Excellence Mgr Courchesne, qui félicita les paroissiens de leur magnifique effort et les incita, tout en étant fiers de leur église, de poursuivre leur œuvre de générosité, en s'attachant davantage à leur paroisse.

Les plans de cette magnifique église (soubassement) ont été réalisés par l'architecte Albert Leclerc et la construction par M. Eliud Pelletier. Commencée en août 1949, celle-ci fut terminée à la fin de juin dernier.

Ancienne Rimouskoise décédée subitement

Des familles avantageusement connues de Québec et Rimouski ont été éplorées par la mort de madame Louis Banville, décédée lundi matin à Québec, à sa résidence de la rue Lasalle, à l'âge de 43 ans et 7 mois. Mme Banville (Jeanne Fillion) était l'épouse de M. Banville, contremaître de la firme Adéard Deslauriers & Fils. Elle était venue en visite chez ses parents, à Rimouski, la semaine dernière.

La regrettable défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils: Jean-Louis et Jacques Banville; sa fille, Mlle Gisèle Banville, de Québec; son père et sa mère, M. et Mme. Philippe Fillion, de Rimouski; sa belle-mère, Mme Jeanne Banville, de Rimouski; ses frères MM. Lionel et Raoul Fillion; ses sœurs, Mme Antoine Harrison (Eva), Mme Cyrille Lavoie (Alice), Mme Armand Lavoie (Lorette), Mme Alphonse Dubé (Gertrude), de Rimouski.

Mme Banville était aussi la belle-sœur de Mmes Lionel et Raoul Fillion, de M. Antoine Harrison, Cyrille Lavoie, Armand Lavoie, Alphonse Dubé, M. et Mme J.-A. Gagné, M. et Mme André Lepage, M. et Mme Frs Banville, M. et Mme Antonio Martin, M. et Mme Gérard Hupé, M. et Mme Gaston Bélanger, tous de Rimouski, ainsi que M. et Mme Pierre Banville, Mme Paul-Emile Banville, M. et Mme Gustave Banville, M. et Mme J.-B. Banville, tous de Montréal.

Les funérailles de Mme Banville ont eu lieu mercredi à St-François d'Assise.

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste a siégé à Québec

M. Charles Lever, i.e., s'est rendu à Québec, en fin de semaine, pour présider une réunion de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste. Me C.-A. Beaulieu, de Québec, s'est également rendu à Québec pour participer à ces assises en qualité de chef du secrétariat de la Fédération.

L'événement le plus saillant de cette journée fut la remise du trophée 1949-50 mérité, cette année, par la Société St-Jean-Baptiste de Québec, qui l'a mérité à plusieurs titres.

74 chèques des Chevaliers à leurs membres sinistrés

Les Chevaliers de Colomb de Rimouski viennent de remettre à 74 de leurs membres sinistrés un chèque de \$100.00 chacun, pour les aider dans le malheur qui les a frappés. Ce qui constitue en réalité un montant appréciable, puisque les 74 envois forment une somme de \$7400.00.

Les souscriptions à cette fin se poursuivent au Conseil de Rimouski, qui organisera durant quelques mois encore des souscriptions dont le fruit sera réparti entre les membres sinistrés par le Comité d'entraide aux sinistrés.

Centenaire à Ste-Flavie

Les paroissiens de Ste-Flavie fêteront brillamment, dimanche prochain, le centenaire de fondation de leur paroisse. Diverses manifestations d'un caractère à la fois paroissial, religieux et familial se dérouleront à cette occasion.

On sait que le curé de Ste-Flavie est un ancien Rimouskois, M. l'abbé Edouard Lepage.

Evaluation municipale scientifique

La ville de Trois-Pistoles vient d'engager M. J.-Omer Lacroix, de Trois-Rivières, pour procéder à l'évaluation municipale sur une base scientifique de cette municipalité. Le bilan devra être déposé au conseil avant le 1er octobre 1950.

Excursion à Cochrane

Un groupe de cultivateurs du diocèse de Rimouski est revenu d'une excursion dans le nord d'Ontario dans le but de visiter les terres qui offrent le plus de possibilité d'établissement. Il était accompagné de M. Jean-Bte Lantôt, de la Société Canadienne d'Etablissement rural, et de M. l'abbé Jean-Paul Bélanger, de Rimouski.

Les seize visiteurs ont parcouru la région de Cochrane et particulièrement les paroisses de Génier, Devonshire, Frederic House et Norremberg.

Parmi eux, il y avait M. Stanislas Deschamps, MM. Bérubé, de St-Arsène, M. Charles Ouellet, de St-Jean-de-Dieu, qui a lui seul acheté sept terres pour l'établissement de sept de ses neufs fils, et M. Bérubé, de Cacouna. Plusieurs s'apprêtent à aller s'établir dans la région de Cochrane où les terres sont en grande partie "faites" par des étrangers qui les ont ensuite délaissées et où le gouvernement ontarien est favorable à l'établissement de Canadiens-Français pour compléter ces paroisses françaises en majorité.

DECES

— Le 12 juillet, à l'âge de 64 ans, M. Flavius Fournier, époux de Marie-Luce Rioux.

— A Lucville, à l'âge de 52 ans, Mme Alice Ouellet, épouse de M. Fournier.

Nouveaux notaires

Réunis en session générale annuelle à l'Université de Montréal, la Chambre des Notaires de la province de Québec a fait connaître dans la soirée de mercredi la liste des 52 nouveaux notaires admis à la pratique de la profession. L'un d'eux est M. Clovis Gagnon, du Bic, fils du notaire Emile Gagnon, et M. Albert Richard, de St-Alexis de Matapédia.

Le nom d'Acadie

On ne trouve pas le nom d'Acadie dans les premiers documents. Il fut par la suite restreint à la péninsule de la Nouvelle-Ecosse, mais la dispute concernant les limites de l'Acadie fut une des causes de la guerre de 1755. Ce nom dérive du mot indien "aquoddie", signifiant un poisson de l'espèce du merlan. La baie de Passamacody a la même origine de nom.

Chez les Ursulines

Diplômes et prix d'excellence

Quarante élèves du cours élémentaire à l'Ecole Normale, en 2e année, ont reçu leur brevet d'enseignement avec de fortes notes tandis que 17 élèves de 2e année ont opté pour le cours complémentaire et reçurent leur promotion en conséquence.

Diplômées: Mlles Colette Bérubé, Jacqueline Dionne, avec très grande distinction; Françoise Boucher, Germaine Roy, Madeleine Lepage, Rose-Alma Albert, Madeleine Drapeau, Cécile Fournier, Josette Boucher, Denise Rioux, Louise Faucher, Lisette Roussel, Rita Gagnon, Laurette D'Amboise, Colette Lafrance, Jeanne Ouellet, Mariette Banville, Thérèse Plourde, Valérie Isabel, Gabrielle Guérin, Céline Marquis, Rolande Bossé, Monique Lacasse, avec distinction; Odette Bonenfant, Madeleine St-Laurent, Marcelle St-Laurent, Madeleine Bernier, Carmen Roussel, Normande Caron, Colombe Caron, Denise Roy, Anita Rousseau, Thérèse Parent, Lucette Dubé, Lucette Roy, Yvette Desbiers, Marielle Bérubé, Ursule Dumais, Odette Guillemont, Pauline Morin, Gertrude Hughes, Thérèse Roy, Gisèle St-Laurent, avec distinction; Lisa Gagnon et Cécile Lajoie.

Reçurent des promotions pour le cours complémentaire: Mlles Marie-Cécile Lajoie, avec très grande distinction; Ghislaine Boulanger, Bernadette Lebel, Raymonde Massé, Doris Brochu, Colette Maillois, Gemma Caron, Lucie Lajoie, Gertrude Beaulieu, Pierrette Rioux, avec grande distinction; Marielle Côté, Madeleine Roussel, Lucie Beaulieu, Juliette Turcotte, Claire Desrosiers, Marie-Jeanne Blouin, Thérèse Raymond, avec distinction.

Voici la liste des prix d'excellence à l'Ecole Normale, au Pensionnat St-Georges, au Pensionnat et au Demi-Pensionnat.

A l'Ecole Normale

Au cours supérieur: Mlle Ghislaine Leclerc, de Ste-Cécile du Bic. Au cours complémentaire, Mlle Fleur-Angé Pineau, des Hauteurs. Au cours élémentaire, 2e année, Cours Marie-Immaculée, Mlle Jacqueline Dionne, de Lucville. Cours du Sacré-Coeur, Mlle M.-Cécile Lajoie, Saint-Eusèbe.

Au cours élémentaire, 1ère année, Cours Sainte-Angèle, Mlle Rolande Lavoie, Saint-Narcisse. Au Cours Sainte-Ursule, Mlle Madeleine Morency, Rivière-Trois-Pistoles.

Quelques Prix d'honneur à l'Ecole Normale

Prix du Prince de Galles, Mlle Fleur-Angé Pineau.

Prix d'enseignement pratique, Mlle Suzanne Gagnon.

Prix du Lieutenant-Gouverneur, pour correction grammaticale dans la rédaction des concours de l'année, Mlles Suzanne Gagnon et Angèle Pineau.

Prix du Saint-Père, Mlle Ghislaine Leclerc.

Prix de Mgr l'Archevêque, Mlles Cécile Fournier, Thérèse Plourde et Lisette Roussel.

Prix de M. le Principal, Apologétique et Philosophie, Mlles Ghislaine Leclerc, Denise Beaulieu, Cécile Soucy, A.-M. Chénard, Christienne Côté.

Prix de M. l'Aumônier du Monastère, Mlle Ghislaine Leclerc.

Prix de M. Paul Hubert, inspecteur régional, Mlles Gertrude Pineau et M.-Angé Theriault.

Prix de M. le professeur et Mme Mercier, Mlles A.-M. Chénard, Pauline Morin, Gertrude Beaulieu, Céline Marquis, Jeanne Ouellet, Denise Rioux.

Prix de piano, Mlles Lisa Gagnon et Fleur-Angé Pineau.

Au Pensionnat Saint-Georges

Prix d'Excellence

1ère année, Daniel St-Pierre, Amqui; 2e année, Jean-Vincent Simard, Jonquière; 3e année, Gilles Martin, Rimouski; 4e année, Robert Michaud, Amqui; 5e année, Marcel Thériault, Lac-des-Aigles; 6e année, Yvon Jacob, Rimouski; 7e année, Andrew Matheson, Rimouski.

Pensionnat et Demi-Pensionnat Cours Primaire

3e année, Line Ross, Mont-Joli; 4e année, Danielle Lepage, Rimouski; 5e année, Raymond Lévesque, Rimouski; 6e année, Mary Matheson, Rimouski; 7e année, Louise Dumont, Campbellton; 8e année, Lucie Martin, Rimouski; 9e année, Claire Leclerc, Riv-Trois-Pistoles.

Cours Secondaire

ENments latins, Mlle Rolande Jacob, Rimouski. Syntaxe latine, Mlle Denise Dufour, Matapédia. Méthode, Mlle Ginette Martin, Rimouski. Immatriculation, Mlle Jeannine Gagnon, Amqui.

Quelques Prix d'honneur

Prix de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, Mlle Jeannine Gagnon. Prix de Son Exc. Mgr l'Archevêque, Mlle Jeanne-Marcelle Ratté, Rimouski. Prix "Mgr Ross", Mlle Céline Morin, St-Fabien. Prix de M. l'Aumônier du Monastère, Mlle Mary Matheson, Rimouski et Mlle Renée Carrette, Campbellton. Prix de Diction française, Mlle Lucie L'Heureux, Québec. Version latine, Mlle Béatrice Chassé, Rimouski. Prix d'Explication des auteurs en anglais, Mlle Lucie Michaud. Prix de Piano, Mlle Jeanne-Marcelle Ratté. Prix d'Orgue, Mlle Madeleine Bernier.

Pensionnat Saint-Georges.

Prix de M. l'Aumônier, Yvon Jacob, Rimouski, Noël Thériault, Rimouski, et André Gagnon, Mont-Joli.

La Politique fédérale

par la British United Press

Le ministre de la justice, l'hon. Stuart Carson, a annoncé que la conférence fédérale-provinciale sur la constitution reprendra le 21 août prochain, avec la réunion des procureurs généraux des dix provinces.

Les premiers ministres et procureurs généraux des provinces se sont réunis en janvier dernier pour élaborer des plans en vue d'annuler la constitution canadienne à la suite de la décision du gouvernement fédéral de faire disparaître l'habitude de demander au parlement anglais la permission de modifier la constitution canadienne.

Lors de cette conférence, on s'est entendu sur les principes généraux, mais un comité des procureurs généraux a été formé pour préparer les détails de l'accord.

M. Carson dit que ce comité se réunira à Ottawa pour étudier les mémoires soumis par les gouvernements provinciaux et fédéral.

Au point de vue financier, d'importantes nouvelles nous sont parvenues de la capitale fédérale.

D'abord, le ministre des finances a annoncé une augmentation considérable des réserves d'or et de dollars américains. Le gouvernement a aussi pris des mesures pour réduire les frais d'administration. Toutefois, le Bureau fédéral de la statistique confirme ce que la plupart des consommateurs avaient déjà, à savoir que le coût de la vie continue d'augmenter au Canada pour atteindre un sommet sans précédent dans l'histoire.

Le ministre des finances, M. Douglas Abbott, a annoncé que les réserves canadiennes d'or et de dollars américains sont montées à \$1,255,000,000 au cours de juin. C'est là \$73,000,000 de plus qu'à la fin de mai et \$278,000,000 en excédent du chiffre correspondant d'il y a un an.

Cette hausse est attribuée au programme gouvernemental qui consiste à restreindre les importations des États-Unis tout en encourageant les ventes canadiennes outre-frontière.

Le ministre a exposé dans les grandes lignes la situation de nos réserves, sans mentionner les contrôles d'importations et de change étranger qui sont encore en vigueur.

La déclaration ministérielle montre qu'une forte hausse a été enregistrée après un affaissement en avril et en mai. Auparavant, M. Abbott avait affirmé qu'il ne fallait pas laisser les réserves d'or et de devises américaines tomber en bas du milliard de dollars.

La division de l'organisation et des méthodes, établie il y a deux ans à la commission du service civil, a réduit de \$620,000 les frais de l'administration et a proposé des moyens propres à épargner \$3,020,000, soit une économie globale de \$3,640,000.

L'épargne de \$3,640,000 est le fruit de quelque 90 études entreprises dans diverses sections du service public. Soixante de ces études sont terminées, trente sont encore en cours et plusieurs autres sont au programme. Bien que son person-

nel ait quadruplé depuis un an, étant passé de sept à vingt-huit fonctionnaires, la division de l'organisation et des méthodes mettra quelque temps avant de répondre à toutes les demandes qui lui parviennent.

Les frais annuels de la division s'élèvent à \$70,000, de sorte que les dépenses d'administration par dollar d'économie effective (\$620,000) sont de 11 cents, et par dollar d'économie possible (\$3,640,000) de 2 cents seulement.

Les améliorations ont pris diverses formes mais, en général, elles consistent en la simplification des formules et de dossiers, en une nouvelle répartition des sections et des unités, en la substitution d'appareils mécaniques aux manuelles, en la suppression du chevauchement des services, en l'adoption de méthodes uniformes pour un travail de même genre, en proposition de perception des revenus, en l'élimination des opérations inutiles, en perfectionnement des méthodes de contrôle du travail, etc.

Les études comportent de multiples avantages. Elles permettent, par exemple, aux techniciens de se libérer du travail d'écritures pour concentrer toute leur attention sur leurs fonctions professionnelles, ce qui évite l'expansion superflue des services. Grâce à l'emploi d'un plus grand nombre de machines de bureau pour les listes ordinaires d'expédition postale, les dactylographes peuvent être affectés aux autres travaux.

En outre, l'établissement de dépôts régionaux de fournitures au lieu d'un magasin central réduit les frais de transport et d'expédition. Grâce à de meilleures méthodes, on dispose de l'accumulation de travail. C'est par de tels moyens que la division de l'organisation et des méthodes contribue à améliorer le service public.

La hausse des prix de la viande a porté l'indice officiel du coût de la vie à un nouveau sommet de 165.4 au 1er juin.

Le bureau fédéral de la Statistique a annoncé que cette hausse a été causée surtout par celle des viandes qui a porté l'indice du coût des aliments de 204.5 au 1er mai à 209 au 1er juin. L'indice général était à 164 au 1er mai.

L'indice est fondé sur un moyennement de 100 pour la période 1935-39. Depuis août 1939 au 1er juin dernier, l'indice a monté de 64.1 pour cent.

A part la montée de la viande, les prix ont peu varié au cours de mai. Le porc frais a monté de 6.3 cents la livre; le bœuf, de 3.2 cents; l'agneau, de 4.4 cents, et le veau, de 1.9 cents. Le beurre a baissé de 1.5 cents la livre.

Il y a eu des hausses dans les prix des ameublements et celui des services publics.

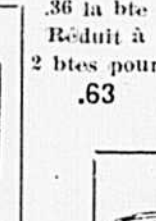
L'indice du coût des vêtements a baissé de .1 point, à 180.7. Le combustible et la lumière ont marqué une baisse de 137.5 à 137.1.

Le département de la Seine est le plus petit et le plus peuplé de la France.

POUR VOUS MIEUX SERVIR TOUJOURS

Louis Amiot, Enr.

16, ave. de la Cathédrale — RIMOUSKI

 MAPLE LEAF TOILET SOAP SAVON DE TOILETTE 4 pour 25 cts	 EXTRA FAB Value rég. 36 la bte Réduit à 2 btes pour .63	 TENDERFLAKE .21c
 DOMESTIC SHORTENING .31	 YORK WIENERS IN BEANS .30c	So GOOD! WIENERS IN BEANS .30c

— SPECIAL — SANDWICH SPREAD (miracle) 8 onces .29c 16 onces .49c	DOMESTIC SHORTENING .31	— SPECIAL — MAYONNAISE (miracle) 8 ozs .27c — 16 ozs .47c 32 ozs .79c
--	--------------------------------	---

Assiettes de carton pour PIQUE-NIQUE .15c le paquet 6-8-10 pouces

Téléphone 2183 vos commandes à

Les circonstances de la mort tragique des parachutistes rimouskois Bellavance et Madore à Québec

D'après les faits révélés à l'enquête du coroner tenue à Québec. — Deux morts et un blessé en tournant le film "Québec". — Verdict de mort accidentelle.

La scène tragique imprévue

Québec. — A l'enquête du coroner sur la double tragédie survenue dans la soirée du 4 juillet, au vieux quai de la Brown Corporation, où deux parachutistes du Royal 22e Régiment se sont noyés en participant à des prises de vues du film "Québec", l'officier en charge, le major André Langlais, a déclaré qu'au moment de la détonation des charges explosives, il se produisit "une confusion indescriptible" et il a ajouté qu'il son sens "la scène ne devait pas se dérouler comme elle s'est produite. Les charges ont explosé prématurément. Elles devaient éclater après le passage des canots".

Le témoignage du major Langlais, qui représentait le commandant du Royal 22e Régiment auprès des officiers de la Lemay & Templeton Productions, lors de ces prises de vue, a été le témoin principal. Le major Langlais a donné en détails toutes les circonstances de la tragédie. Le capitaine Lucien Turcotte, qui prenait place dans la même embarcation que les deux victimes, et qui faillit avoir le même sort, a aussi longuement témoigné. Pour sa part, le capitaine L.-G. D'Artois a dit que les explosions, les colonnes d'eau, l'attente et le froid pouvaient être des facteurs de la tragédie.

L'enquête sur la mort des soldats Jean Bellavance et Charles-Henri Madore s'est terminée par un verdict de mort accidentelle par submersion. Le jury n'a trouvé aucune négligence criminelle. L'enquête a été tenue à la morgue Marceau sous la présidence du docteur Paul V. Marceau.

Les officiers de la compagnie productrice de vues, M. George Templeton ainsi que MM. Bill Faralla, George Ulrich et Frank Bowwar, assistaient à l'enquête. Comme le coroner et les jurés manifestaient l'intention de ne pas entendre la version de la compagnie parce que les témoignages déjà entendus étaient suffisants pour établir que cette double tragédie était accidentelle, Me Renault St-Laurent, C.R., déclara que ses clients étaient prêts à se faire entendre et il ajouta que la compagnie Lemay-Templeton, qui a ses quartiers à Los Angeles, avait été invitée par le gouvernement canadien à venir tourner un film au Canada. "Depuis les quatre ou cinq semaines qu'ils sont au pays", dit-il, "ils ont tourné entièrement à Québec. Les commentaires de presse qui ont paru leur laissent entendre qu'il y avait eu faute ou négligence de la part de la compagnie. Ce n'est pas juste. Même si le jury en vient à la conclusion qu'il n'y a pas eu de responsabilité, il ne faudrait pas non plus que leur verdict laisse même soupçonner qu'il y a eu négligence. Contrairement à ce qui a été mentionné dans les journaux, ce ne sont pas les charges qui ont fait sauter les canots. On avait aussi mentionné que huit sur neuf canots ont chaviré. Les témoignages entendus ici démontrent qu'au plus trois canots ont été submergés en plus de celui qui a tourné tel que prévu par le scénario. Aussitôt qu'on eut rapporté un accident, la compagnie a vués de tourner et la prise de vues a été continuée. Les bateaux de sauvetage se sont aussi portés à la rescousse". Puis M. Renault St-Laurent précisa que les charges n'avaient rien de dangereux. Elles se composaient de poudre noire avec deux onces de magnésium.

Plusieurs autres avocats assistaient à l'enquête, notamment Me Jean-Robert Beaudoin, C.R., procureur de la Couronne; Me Jacques de Billy, représentant de compagnies d'assurances; Me Gerald Coote, C.R., représentant les familles; Me Gérard Martin, avocat du Ministère de la Défense nationale, et Me Antonio Langlais, C.R., le lieutenant Martin Healy, de la Sûreté provinciale, assistait Me J.-R. Beaudoin.

Le jury du coroner se composait de MM. Réal Dupuis, Marcel Sirois, Adrien Chabot, Richard Robitaille, Roger Beaulé, Henri Guérard.

La cour du coroner entendit cinq témoignages au cours de l'enquête et ce furent ceux du lieutenant Raymond-Marcel Labrosse, du Royal 22e Régiment; le docteur Gustave Desrochers, médecin légiste; le major André Langlais, du Royal 22e Régiment; le capitaine Lionel Guy d'Artois, et le capitaine Lucien Turcotte, également du 22e

régiment. Le lieutenant Labrosse, le lieutenant Raymond-Marcel Labrosse a d'abord identifié les deux victimes: Jean-C. Bellavance, numéro matricule S. E. 103.595, domicilié à 41 rue Notre-Dame, Rimouski et Chs-Henri Madore, numéro matricule S. E. 103.551, 90 rue Ouellet, Rimouski. Tous deux étaient attachés au Royal 22e Régiment.

Le docteur Desrochers, médecin légiste, a fait l'autopsie des deux cadavres à la morgue Sylvio Marceau. Les corps de Bellavance et de Madore étaient ceux de jeunes hommes bien constitués. A l'examen externe, le docteur Desrochers n'a relevé aucun indice de violence ou de blessure. A l'examen interne des deux cadavres, il y avait des signes convaincants d'asphyxie par submersion.

Le major Langlais, le major André Langlais était le représentant du commandant du 22e Régiment auprès de la Compagnie Lemay-Templeton, de Los Angeles. Il était en charge d'un groupe de 40 militaires qui figuraient dans le film "Québec" que la compagnie est à tourner à Québec même.

Au début de son témoignage qui dura plus d'une heure, le major Langlais rappela d'abord qu'il avait passé la journée avec les officiers de la compagnie Lemay-Templeton, à St-François, I.O. "Vers 6 heures 30", poursuivit-il, "la compagnie s'est démenagée au quai de la Brown Corporation. Je suis revenu à Québec avec quinze militaires et je suis allé rencontrer à la citadelle un autre groupe de 25 hommes du Royal 22e Régiment qui était descendu de Valcartier expressément pour prendre part aux scènes que la compagnie devait filmer ce soir-là au quai de la Brown Corporation. En tout un groupe de 40 hommes était à la disposition de Lemay & Templeton. Les soldats Madore et Bellavance étaient du groupe. Pour tous il s'agissait de s'habiller en voyageur. J'étais moi-même vêtu de la sorte".

Le major Langlais raconte ensuite que la compagnie a commencé à filmer vers 9 heures dans la soirée. C'étaient des scènes de débarquement. Les hommes du 22e Régiment prenaient place dans des canots de toile et à un signal donné ils s'en venaient vers le rivage et faisaient un débarquement tout comme cela devait se passer autrefois. Ces canots étaient fournis par la compagnie. Il y avait trois ou quatre hommes par canot. Dans six des neuf canots un officier était en charge.

Le major Langlais poursuivit encore en disant qu'au moment où les canots touchaient terre des charges explosives étaient détonées aux fins d'imiter l'artillerie. Ces charges étaient dans l'eau là où passaient les canots.

"Les deux ou trois premières scènes furent filmées dans la baie formée par le quai", dit le major Langlais. "Aucun incident particulier ne se déroula, sauf qu'un militaire se força un pied. Ce fut le seul blessé de toute la soirée. Vers 11 heures, j'ai reçu instruction de la compagnie d'envoyer les canots sur le fleuve, en dehors du quai. J'ai alors fait placer les canots en ligne. Les embarcations devaient approcher du quai dans la partie où il y a des gradins. Ils avaient à franchir quelque 70 pieds. En arrivant au quai les figurants devaient descendre de leurs canots et escalader le quai. Au même moment — soit après le passage des canots, des charges explosives devaient partir pour simuler ainsi l'opposition de l'artillerie.

Le major Langlais expliqua encore qu'en plus des huit canots alignés il y en avait un autre dans lequel prenait place l'acteur Howard Joslyn avec deux autres militaires. Cette embarcation devait venir se joindre aux autres et elle portait une charge qui devait éclater au moyen d'un dispositif spécial. Au moment même de l'explosion, ce canot devait aussi chavirer. L'acteur Joslyn était accompagné de bons nageurs. C'était la seule embarcation qui devait chavirer. Les hommes qui y prenaient place s'étaient offerts volontairement et ils connaissaient les dangers qu'ils couraient.

Les soldats Bellavance et Madore, qui ne savaient pas nager, pri-

nager et il vit aussi un des hommes de la compagnie Lemay-Templeton se jeter au fleuve pour sauver un figurant.

L'accident qui causa la mort de Jean Bellavance et J.-B. Madore se produisit vers minuit à l'Anse-au-Foulon durant une scène du film intitulé "Québec", que la compagnie Lemay-Templeton d'Hollywood est à tourner et dont le scénario comprend un épisode emprunté à la révolte des Patriotes de 1837.

Le spectacle que l'on était à filmer représentait une tentative des insurgés, commandés par le député Ratelle (personnification de Papineau), pour prendre Québec, à la manière du général anglais Wolfe en 1759 et du général américain Montgomery en 1775.

Les insurgés s'avançaient vers le rivage dans 9 canots. Les troupes loyalistes du gouvernement les accueillirent par une canonnade. Jusqu'à ce moment, le combat simulé se déroulait avec succès. Tout à coup, un canot chavira: ce qui était "du cinéma" devint de la réalité! La panique éclata dans la petite troupe des insurgés. Deux soldats du Royal 22e, qui étaient parmi les personnages de la scène, roulèrent sous l'onde traîtresse et leurs cadavres furent repêchés trois heures plus tard. Un troisième soldat fut blessé et transporté à l'hôpital.

Les morts sont le soldat J. Bellavance, fils de M. G. Bellavance, rue Notre-Dame, Rimouski, et le soldat C.-H. Madore, fils de M. J.-B. Madore, rue Ouellet, Rimouski. Le nom du blessé n'a pas été révélé.

Enquête militaire. Le brigadier Jean-V. Allard, D.S.O., commandant militaire de Québec, qui se rendit à l'Anse au Foulon peu après la tragédie, ordonna la tenue d'une enquête militaire pour établir les responsabilités et nomma trois officiers dans la commission d'enquête, le major Michel Ferre, de l'Ordonnance, le capitaine Richard Turner, du Corps des ingénieurs, et le capitaine Pichette, du Corps médical.

Il y eut, en outre, l'enquête du coroner le Dr Paul-V. Marceau dont nous avons publié le compte rendu en premier lieu.

Les vedettes du film "Québec" sont John Barrymore fils la grande étoile française Calvet une nouvelle artiste belge la jeune étoile Barbara Ross et Allan Joslyn tous d'Hollywood.

La scène imprévue. Il était 11 h. 30, mardi soir, 4 juillet. La compagnie Lemay-Templeton tournait une des plus belles scènes du film "Québec". 30 soldats du Royal 22e, personnifiant des insurgés, dans des costumes de "voyageurs canadiens" (longs manteaux marrons et beiges, tuques), armés de mousquets faits en caoutchouc pour qu'on puisse les repêcher, s'avançaient dans 9 canots vers le rivage de l'Anse au Foulon, non loin de l'église de Notre-Dame de la Garde, pour tenter un débarquement, un assaut et une capture de la ville. Des charges d'explosifs étaient déposées à fleur d'eau, retenus par des morceaux de bois, avec lesquels les insurgés devaient bombarder Québec avant de tenter de s'en emparer.

C'est alors que la scène imprévue se déroula. On dit que huit des soldats ne savaient pas nager et qu'au moment de l'assaut ceux-ci hésitèrent, mais leurs compagnons les entraînaient facilement, car au Royal 22e on ignore le danger. Tous ces militaires avaient volontairement consenti à figurer dans le film, moyennant un traitement de \$4.83 par heure avec double paie pour tout travail dépassant 8 heures par jour. Tous avaient récemment gagné leurs ailes de parachutistes à Rivers, Manitoba. Cette scène sur le fleuve St-Laurent était un jeu, comparée à une descente en parachute. Mais les appréhensions des 8 soldats étaient justifiées.

La petite troupe voguant sur ses 9 canots s'avance vers le rivage. Le bombardement commence. Les troupes loyalistes du gouvernement, qui attendaient les insurgés du député Ratelle sur terre, ripostent. Tel que prévu dans le scénario, les canots chavirent. Mais, tout à coup, un des explosifs à fleur d'eau sauta et fait chavirer pour de bon un canot. Un des soldats tombe à l'eau; un de ses camarades tente de le sauver; tous deux disparaissent dans les eaux du St-Laurent. Sur la rive, le "Cam Laurent" trouvent que les soldats-figurants se surprennent, éclipent les étoiles; ils tournent à un rythme terrifiant. Un des metteurs en scène, devinant qu'un drame vient de se produire, plonge dans le fleuve pour secourir les naufragés. La panique gagne alors les spectateurs, venus assister à la représentation d'un épisode (oh! bien romancé!) des troubles de 1837: ce sont des officiers militaires et leurs épouses. Les officiers veulent imiter le courageux metteur en scène, qui s'est jeté à l'eau, et porter secours aux "insurgés" que l'on ne voit plus, qui ne peuvent être cachés par l'obscurité de la nuit, car les immenses projecteurs des cinéastes éclairaient le fleuve comme en plein jour.

Mais la direction de la compagnie Lemay-Templeton a maintenant constaté que ce que l'on prenait pour "du cinéma" est de la réalité, qu'un drame affreux vient de se dérouler sous les yeux des acteurs et des spectateurs, et des secours sont organisés. La première victime, un soldat qui a été blessé à la tête, est rescapé et transporté à l'hôpital. Les deux autres sont les soldats Bellavance et Madore, disparus. Ce n'est qu'après une heure de recherches que l'on retrouve le corps du premier, et trois heures, le corps du second. En vain on pratique la respiration artificielle: les deux jeunes militaires ont péri! Leur camarades, leurs chefs, leurs compagnons de bivouac... artistique, tous les Québécois, après avoir appris la pénible nouvelle, sont dans la consternation.

Pas le premier accident. En dépit des précautions dont on entoure cette prise de film, l'accident fatal de la nuit dernière n'est pas le premier que l'on enregistre. Il y en a eu d'autres, dont l'un qu'il faut révéler. L'auteur du film "Québec", Alan Lemay, semble s'être inspiré des événements de 1759, dont Montcalm et Wolfe furent les héros, plus que des troubles de 1837. Il a mis dans son épisode romancé une bataille sur les Plaines d'Abraham. Armés de pelles, les insurgés rencontrent les loyalistes, armés de mousquets. Vouant donner plus de réalisme à la scène, un des insurgés a fait accidentellement à un soldat une entaille de trois pouces à la tête avec sa pelle. Le soldat a survécu.

La fin du film. L'oeuvre d'Alan Lemay ne sera complètement filmée que dans deux semaines. Il reste deux scènes à faire sur la Citadelle et une, la plus dramatique, sur la rivière Chaudière, où des soldats, figurants, doivent sauter le rapide. Chaque figurant qui accomplira l'exploit recevra un supplément de \$50.

La tragédie de l'Anse au Foulon a quelque peu refroidi l'enthousiasme des soldats du Royal 22e pour

le cinéma, mais il y a encore assez de volontaires pour "sauter le rapide de la rivière Chaudière". Tous les soldats qui participent au film sont, bien entendu, des volontaires.

Les familles des deux victimes ont reçu de nombreux témoignages de sympathie.



TOILETTES SANITAIRES spéciales pour camps d'été
Eau courante pas nécessaire — Prix sur demande
Pour informations s'adresser à:
SOCIÉTÉ D'APPAREILS SANITAIRES, ENR.
38b, de la Cathédrale — RIMOUSKI — Tél. 2415

DES TOITS
PLUS BEAUX
PLUS DURABLES
PLUS LONGTEMPS
AVEC
Bisco

Prolongez la vie de votre maison et protégez-en le toit avec BISCO. Les toitures et les lambris BISCO embellissent. Ils sont d'application facile et résistent au feu, au temps aux intempéries et aux vents; ils accroîtront de plusieurs années la beauté et la durée de vos bâtiments. Les produits BISCO, fabriqués au Canada depuis des générations, sont de la meilleure qualité qui puisse se trouver.

Utilisez BISCO dans le cas de renouvellement de toits, réparations ou nouvelles bâtisses. Demandez à votre vendeur BISCO de vous montrer le vaste assortiment de couleurs et de styles maintenant disponible.

Manufacturiers de
BARDEAUX D'ASPHALTE
LAMBRIS
TOITURES EN ROULEAUX
Lisses ou à surface minéralisée
FEUTRES ET REVÊTEMENTS
d'asphalte ou de goudron
MATÉRIAUX À TOITURES "BUILT-UP"
ENDUITS À TOITURES
Ciments de PLASTIQUE et
PEINTURES IMPERMÉABILISANTES
ISOLANTS

BISHOP ASPHALT PAPERS LTD.
Manufacturiers de matériaux de construction
Société canadienne depuis plus de 50 ans
Usine: 1000, rue St-Jacques, St-Jacques, P.Q.
Bureau: 100, rue St-Jacques, St-Jacques, P.Q.
Bureau: 100, rue St-Jacques, St-Jacques, P.Q.

Ans. Côté & Fils, Ltée
P. E. D'Anjou & Fils, Ltée
180, rue de l'Évêché RIMOUSKI
Ferrermerie de Rimouski, Enr.
161, St-Germain, tél. 3101 RIMOUSKI
Pascal Dubé
QUINCAILLERIE
9, St-Jean-Baptiste, tél. 3153 RIMOUSKI

Pour une construction économique

LES BLOCS DE CIMENT
produits par
LA CERAMIQUE
sont sans égale

PARCE QUE...
... ILS ONT ETE
éprouvés dans les principaux laboratoires de la Province — et que leur résistance aux CHOCS et à la PRESSION n'a été surpassée par aucun produit analogue d'autre marque.

Notre équipement NOUVEAU vous assure une production considérable de blocs de TRES HAUTE QUALITE.
Nous pouvons vous fournir les blocs que vous désirez, rapidement et en toute quantité.

La Céramique Cie, Limitée
FABRIQUE DE BLOCS DE CIMENT
RIMOUSKI-EST

En marge des Sports

(Par Marc Vaillancourt)

Deux importantes attractions

Tel que publié dans un article de la présente édition, deux attractions de choix seront présentées au public sportif de la ville et de la région, samedi et dimanche, au stade de balle molle entre les redoutables "Indiens" de Bersimis et les "Castors" de Rimouski.

En apercevant le mot "Indiens" plusieurs se demanderont s'il s'agit là de vrais Indiens. Il s'agit, en effet, de vrais Indiens de la tribu de Bersimis. Les joueurs de cette équipe sont reconnus comme le club le plus rapide sur les buts, vu l'agilité prodigieuse des descendants de la race indienne. Le fils du chef de la tribu de Bersimis sera sur l'alignement des visiteurs.

Dans le but de livrer deux rencontres, qui seront de la plus haute importance entre les deux clubs, le stratège gérant Raymond Janelle enverra au monticule son as lanceur gaucher Jos. Lavoie pour la partie de samedi soir tandis que son deuxième choix sera le rapide lanceur droitier Roger Lemay, pour la partie du lendemain. Le soir, les "Castors" joueront leur troisième partie en moins de 24 heures, alors qu'ils affronteront les jeunes joueurs du club de St-Robert, propriété du sympathique gérant François Bélanger.

Tous à Montréal le 23 juillet

Le moment venu n'est pas loin où, toujours avec les "Castors", champions de la ligue, ces représentants la Légion Canadienne de Rimouski feront démentir les rumeurs des "gros chars" de Montréal sur les "p'tits joueurs" de Rimouski, sur l'infériorité prétendument flagrante des représentants à trois semaines de Montréal.

Peut-être que les "gros chars" montréalais, qui qualifient, dit-on, les représentants rimouskois de "poissons", seront plus que surpris, s'ils étaient vaincus par les "Castors". En voyant la stature plutôt petite de certains joueurs des "Castors", des "Marins" de Lachine, qui affronteront les "Castors", se demanderont peut-être si la Légion Canadienne de Rimouski n'a pas fait erreur en dépêchant un club de "p'tits joueurs". Mais lorsqu'ils auront vu ces derniers à l'œuvre une première fois, ils changeront vite d'idée.

M. Charles-A. Desrosiers, président de la Légion Canadienne de Rimouski, nous a laissé voir la lettre dans laquelle on indiquait que William "Bill" Durnan agirait comme arbitre tandis que quelques autres célébrités sportives de la métropole seront invitées à participer directement ou indirectement à ce grand événement sportif pour nos représentants de Rimouski, qui sauront démontrer la valeur des joueurs de balle molle du Bas St-Laurent, et dit-on reconnus comme de "p'tits joueurs" dans la métropole canadienne.

Encore une fois, le gérant Raymond Janelle aura recours à ces deux brillants lanceurs Jos. Lavoie et Roger Lemay, qui seront tous

deux envoyés dans la mêlée. Ces deux parties d'exhibitions au profit des vétérans sinistrés de la Légion Canadienne, Succursale No 36 de Rimouski, seront jouées au stade de balle molle de Verdun et l'on prévoit deux assistances records pour chaque partie.

Plusieurs supporters locaux accompagneront les représentants du Bas St-Laurent dans leur voyage à Montréal. Nous profitons de l'occasion pour féliciter M. Charles-A. Desrosiers, président de la Légion Canadienne locale pour le magnifique travail qu'il a accompli en proposant aux directeurs de la Légion Canadienne de Montréal la présentation de ces deux parties d'exhibitions. Les troubles que M. Desrosiers a eus en bécotant ces deux rencontres méritent d'être tout spécialement soulignés aux yeux des lecteurs de ce journal et prouvent avec dévouement que M. Desrosiers dirige la Légion Canadienne de Rimouski, dans l'intérêt des vétérans de la Succursale No 36.

Au Baseball

Comme d'habitude, peu de résultats nous sont parvenus des parties qui étaient à l'affiche dans la ligue du Bas St-Laurent dimanche dernier. Encore une fois, nous avons pu apprendre les résultats des parties jouées par les clubs de Rimouski et St-Robert contre Sayabec et Causapscal.

A Sayabec, c'est le premier but Lionel Lavoie qui a conduit le Rimouski à la victoire en remportant les honneurs de l'après-midi alors que le Sayabec dut baisser pavillon au score de 15 à 7. Le champ centre Léopold Côté a accompli du très beau travail en exécutant plusieurs retraits spectaculaires.

Sur le terrain de St-Robert, le club de Causapscal a encaissé une autre défaite contre le club de l'endroit, au compte de 4 à 3.

Dimanche prochain, 16 juillet, quatre autres parties seront à l'affiche. Rimouski jouera pour la troisième semaine consécutive à l'étranger en rendant visite au club d'Amqui tandis que St-Robert rendra visite au Causapscal. St-Robert vs Causapscal. Price vs Lac-au-Saumon. Rimouski vs Amqui. Sayabec vs Mont-Joli.

Répondant aux désirs de plusieurs amateurs qui nous ont fait la demande, nous ne pouvons publier le classement des équipes de la ligue du Bas St-Laurent puisque ce classement nous a jamais été fourni.

Potins

Est-il vrai que nos "Castors" seront plumés?... Une expulsion à la Jules" n'est pas du nouveau...

Le "Bi" est devenu le point de mire de "Nono"... Ces "Indiens" sont-ils les descendants des "Indiens" de Cleveland?...

"Pluche" aime les acclamations des amateurs... "Jules" devrait se servir du "char" de "la Compagnie" pour arbitrer...

Jos Lavoie remporte sa septième victoire de la saison avec les "Castors"

Le club "Dubé" est défait 21 à 12

Déclenchant une offensive de 21 coups sûrs contre le lanceur Lauréat Proulx, les "Castors" du gérant Raymond Janelle et propriété des sportifs Robert Sénécal et Jos. Rousseau, ont eu raison des redoutables frappeurs du club "Dubé" au score de 21 à 12 vendredi soir au stade de balle molle devant une assistance enthousiaste, vu la grande rivalité entre les deux équipes.

Jean-Marie Boucher, champ droit des "Castors", a été le meilleur frappeur de la soirée en réussissant quatre coups sûrs en sept voyages au bâton. Viateur Michaud et Germain Rioux, des "Castors", ont obtenu trois coups sûrs chacun tandis que Paul Dery, Pierre-Paul Labrie et Jean-Yves Dionne ont frappé également trois simples chacun pour les perdants.

Par suite de leur belle victoire, les "Castors" ont raffermi leur position en tête de la ligue avec un record de sept victoires contre une défaite. Cependant le club "Dubé" a perdu une belle chance de se rapprocher des meneurs, mais en subissant la défaite les protégés du gérant Alphonse Dubé conservent toutefois un record de cinq victoires contre quatre défaites.

Dès leur premier voyage au bâton, les "Castors" croiseront le marbre à deux reprises avec l'aide d'un seul coup sûr, soit un triple du rapide troisième but Paul Desrosiers, un but sur balles à Paul Lavoie et deux erreurs sur les coups de Rioux et Boucher. Cependant les hommes du gérant Dubé et du capitaine Pierre-Paul Labrie prirent les devants 4 à 2 avant la fin de la manche en cognant six coups sûrs consécutifs sur les six premiers frappeurs qui eurent à faire face au lanceur Jos. Lavoie.

Cependant ce dernier se ressaisit par la suite pour limiter ses adversaires à dix coups sûrs durant les huit autres manches. Dans la quatrième reprise les "Castors" comptèrent six fois grâce à quatre coups sûrs, un but sur balles et deux erreurs de l'adversaire. Encore une fois, les coéquipiers du "Dubé" firent résonner leurs gros canons pour prendre les devants 10 à 9 en croisant le marbre à quatre reprises. Ils augmentèrent leur avance 12 à 9 dans la sixième manche alors que trois simples consécutifs leur valurent deux autres points. C'était la fin des joueurs du "Dubé", car ils furent complètement maintenus en échec durant le reste de la partie en obtenant aucun coup sûr dans les trois dernières manches.

Les "Castors" s'assurèrent définitivement la victoire dans les deux dernières manches en croisant le marbre onze fois, dont sept fois dans la huitième manche.

Dans la huitième manche, les enthousiastes "Castors" ne frappèrent que trois coups sûrs, mais ils profitèrent de trois buts sur balles et de trois erreurs couteuses pour enregistrer les sept points qui les assurèrent de la victoire. Deux autres erreurs du premier but du club

ELOQUENT TEMOIGNAGE



Grand-Mère, le 24 avril, 1950

Nirvana & Cie, Limitée
St-Romuald,
Lévis, P.Q.

Messieurs, Ma petite fille souffrait depuis deux ans ni plus ni moins le martyre. Le mal s'était aggravé au point que les médecins ne voulaient plus la soigner. D'ailleurs l'avaient décomptée. Parfois la douleur était tellement insupportable qu'elle donnait tous les symptômes de crise d'épilepsie et cela se produisait à tous les mois. Jugez de la gravité du mal: ce sont des pierres qu'elle avait sur les reins et les conduits de la vessie complètement bouchés.

Monsieur J.-V. Fortin, votre vendeur, ne voulant pas garantir un soulagement complet, je décidai quand même d'essayer les médicaments Nirvana.

Aujourd'hui, après un mois et demi de traitement, ma petite fille a jeté des pierres et tout va à merveille; elle a repris du poids et son teint est meilleur.

En somme, elle est complètement soulagée.

C'est avec reconnaissance que je recommande vos produits. Je signe

HORMIDAS PAQUETTE,
1451, 7ème Avenue,
Grand-Mère.

ATTENTION ! ATTENTION !

Les nombreux clients de

La Plomberie Générale, Enr.

seront, sans doute, heureux d'apprendre que cet établissement continuera, comme par le passé, à assurer au public un service prompt et courtois dans toutes installations de plomberie et de chauffage.

Pour toutes réclamations et demandes, s'adresser au propriétaire

M. F.-X. Desjardins

31, rue St-Pierre — RIMOUSKI — Tél. 3577

Grandes attractions au stade de Balle Molle le 15 et 16 juillet

Pour la première fois dans l'histoire de la balle molle à Rimouski, les amateurs sportifs de la ville et de la région pourront assister à deux grandes attractions, qui auront lieu samedi et dimanche au stade de balle molle alors que la jeune et enthousiaste équipe des "Castors", champions de la ligue, joueront deux parties de balle molle contre les Indiens de Bersimis, équipe reconnue la plus formidable de la rive Nord et possédant des joueurs extrêmement rapides.

A l'occasion de cet événement sans précédent à Rimouski, la balle sera mise au jeu par le chef de la tribu indienne. Les visiteurs viennent à Rimouski dans le but de plumer les redoutables "Castors" du gérant Raymond Janelle.

Dans le but de défrayer les dépenses des visiteurs, la direction des "Castors", composée de MM. Jos. Rousseau et Robert Sénécal, a majoré le prix d'admission à 0.35 pour les adultes et à 0.15 pour les enfants.

Pour le programme de samedi soir, qui débutera à 8 h. 30, le lanceur gaucher Jos. Lavoie sera envoyé au monticule tandis que le lendemain, soit dimanche après-midi, c'est le sensationnel lanceur Roger Lemay, qui tentera de vaincre la formidable équipe de la côte

PARESSEUX? PAS DE SOMMEIL? VOICI LE SOULAGEMENT

Vous pouvez être sûr de l'efficacité de FRUIT-A-TIVES. Ce composé, préparé scientifiquement suivant l'ordonnance de médecins célèbres, a fait ses preuves dans des milliers de cas. Les FRUIT-A-TIVES sont composés de fruits et de plantes.

C'est l'heure de...

Carling... bien entendu!

SI VOUS PREFEREZ UNE BIERE DE RIZ ESSAYEZ LA CARLING'S BLACK LABEL LAGER BEER

Les deux sont disponibles en canettes — idéales pour les pique-niques, le camp, etc.

"Dubé" permirent aux hommes de Raymond Janelle de compter leurs quatre derniers points dans la neuvième manche. Ces deux erreurs conjointement à trois coups sûrs valurent les quatre points qui portèrent le compte final 21 à 12.

Sommaire de la partie :

Pts. C. E.
Castors : 201 600 174 : 21 20 1
Dubé : 411 402 000 : 12 16 9
Lanceur gagnant : Jos Lavoie (7-1). Lanceur perdant : Lauréat Proulx (3-3).
Arbitres : au marbre : Jules Blais. Sur les buts : Antonio Martin.

La vogue du petit chapeau

LONDRES — (B.I.R.U.) — Les chapeaux très ornés sont bien jolis à voir, il est vrai, mais, d'après une dépêche de Londres, ils ne sont pas, hélas ! faits pour notre époque. Les femmes constatent qu'elles ne peuvent manoeuvrer un grand chapeau dans les voitures publiques encombrées ni même dans les autos basses de plafond. Et puis, avec la coiffure quasi à la garçonne, les épingles à chapeau (nécessaires avec les grands couvre-chefs ne trouvent guère à se cacher. La version rajeunie de la cloche se révèle le choix le plus pratique dans tous les cas. Elle paraît à la perfection avec les cheveux courts et se place commodément dans les cols hauts qui promettent d'être les favoris de l'automne...

SOUSSIONS POUR DRAGAGE
Des soumissions cachetées, adressées au sous-signe et portant sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour dragage, Bonaventure, P.Q.", seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), le mercredi 19 juillet 1950. On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.
On peut se procurer les devis et formules de soumission combinés en s'adressant au sous-signe, ainsi qu'au bureau de l'ingénieur régional, rue de la Cathédrale, Rimouski, P.Q.
Les soumissions doivent comprendre le remorqueur de l'outillage, aller et retour. Les dragues et autre outillage qu'on se propose d'employer pour ces travaux doivent avoir été dûment enregistrés au Canada le ou avant le trente et unième jour de décembre 1929, ou avoir été construits et enregistrés au Canada depuis cette date. Un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des obligations au porteur du Canada, soit des obligations au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Canada, soit encore des lettres obligations pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour le solde. Le cautionnement ne doit, en aucun cas, être inférieur à \$500 pour chaque endroit.
C. A. NARRAWAY,
Secrétaire intérimaire,
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 juillet 1950.

VERS L'OUEST OU VERS L'EST
voyagez confortablement par le rapide

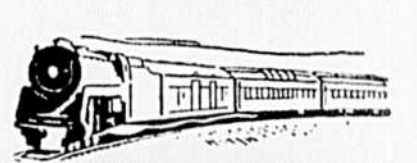
'DOMINION' VIA BANFF & LAC LOUISE

Wagons-lits et voitures ordinaires rendus plus confortables par l'air climatisé. Repas délicieux. Payages grandioses! Agrémentez votre voyage d'une croisière sur les Grands Lacs, pour le même prix que le billet du chemin de fer de première classe. Seuls les repas et la couchette sont en supplément.

Renseignements complets de

L.P. St-Hilaire, agent général Québec

ou de tout autre agent du



Pacifique Canadien

LA TRAVERSÉE LA PLUS ÉCONOMIQUE

EN VIGUEUR DEPUIS LE 1er MAI

TAUX RÉDUITS DE 20%

entre Rimouski, Matane, Mont-Joli

et

Forestville, Baie-Comeau, Franquelin, Godbout, Trinity-Bay, Pentecôte, Shelter Bay, Seven-Islands.

TAUX SPECIAUX DE FIN DE SEMAINE

Billet aller-retour pour prix d'un passage simple et quart

Voyagez rapidement, épargnez du temps et de l'argent

Consultez votre agent local

HORAIRE D'ETE

RIMOUSKI - MONT-JOLI - MATANE - FORESTVILLE - BAIE-COMEAU - FRANQUELIN - GODBOUT - BAIE-TRINITE - PENTECOTE - SHELTER BAY - SEPT-ILES

LIRE DE HAUT EN BAS		HEURE AVANCEE DE L'EST		LIRE DE BAS EN HAUT	
Tous les jours excepté le dimanche				Tous les jours excepté le dimanche	
9.00 AM	8.30 AM	Dép. Matane	Arr.	3.55 PM	3.50 PM
	8.40 AM	Dép. Mont-Joli	Arr.	3.45 PM	
	9.00 AM	Arr. Rimouski	Dép.	3.45 PM	
9.20 AM		Dép. Rimouski	Arr.	3.35 PM	
		Arr. Baie-Comeau	Dép.	3.15 PM	3.30 PM
	10.00 AM	Dép. Baie-Comeau	Arr.	3.00 PM	
	10.15 AM	Dép. Franquelin	Dép.	2.50 PM	
	10.30 AM	Dép. Godbout	Dép.	2.35 PM	
	10.45 AM	Dép. Baie-Trinité	Dép.	2.20 PM	
	11.00 AM	Dép. Pentecôte	Dép.	2.05 PM	
	11.15 AM	Dép. Shelter Bay	Dép.	1.50 PM	
	11.30 AM	Arr. Sept-Îles	Dép.	1.30 PM	

"f" Arrêts non cédulés et sujets au volume du trafic.

MONT-JOLI - RIMOUSKI - FORESTVILLE

	Lun.-Sam.				Lun.-Sam.
10.00 AM		Dép. Mont-Joli	Arr.		11.30 AM
10.30 AM		Dép. Rimouski	Arr.		11.15 AM
10.45 AM		Arr. Forestville	Dép.		11.00 AM

EQUIPEMENT: — Anson V — Douglas DC-3 — Beechcraft 18-A — Cessna Crane

Sujet à changement sans avis.

Passages simples en bas de la ligne diagonale.
Passages aller-retour en haut de la ligne diagonale.

	Baie-Comeau	Forestville	Franquelin	Godbout	Matane	Mont-Joli	Pentecôte	Rimouski	Sept-Îles	Shelter Bay	Baie-Trinité
Baie-Comeau											
Forestville											
Franquelin	5.00										
Godbout	5.00	5.00									
Matane	7.00	13.35	7.00	7.00							
Mont-Joli	7.00	7.00	7.00	7.00							
Pentecôte	9.20	7.00	6.45	5.00	11.50	16.15					
Rimouski	7.50	7.00	8.55	9.45	5.30	17.95	29.05	9.55	38.95	31.00	20.70
Sept-Îles			11.90	10.10	17.05	21.65	5.50	32.30	40.15	37.25	27.25
Shelter Bay	11.95		9.20	7.35	14.30	18.90	5.00	20.70	5.00	9.00	14.95
Baie-Trinité	6.45		5.00	5.00	11.50	13.35	8.00	15.15	8.30	5.50	9.90

PRIX SPECIAUX D'ETE

TAUX DE FIN DE SEMAINE

Durant la période du 1er mai au 1er novembre des taux spéciaux de fin de semaine seront en vigueur et consisteront de la vente de billets de retour entre les points ci-haut mentionnés pour le prix d'un passage simple et le quart.

La portion "aller" d'un billet de fin de semaine sera valide le vendredi et samedi de la semaine mentionnée. La portion "retour" ne sera pas valide après le lundi suivant la dite fin de semaine à moins d'une annulation du voyage due à la température lorsque la portion "retour" sera acceptable sur la prochaine envolée.

RIMOUSKI AIRLINES LIMITED

Tél. 3321

TRANSPORT GÉNÉRAL — DEMÉNAGEMENT — WAGONS MIXTES
RIMOUSKI TRANSPORT, LIMITÉE

Tél. 3321

DANS NOS CINÉMAS

Au CARTIER
Téléphone 2791

Toujours des vues de premier choix.
Représentation continue chaque soir,
de 7 heures.
Dernière représentation complète
à 8 h. 30.
Une seule matinée, le dimanche,
à 2 heures.

Vaisselle
"PETITS POINTS"

A chacune des représentations
données six fois par semaine, femmes
ou hommes peuvent obtenir un
morceau de ce service de vaisselle
"PETITS POINTS" pour un léger
supplément de 0.15 cents qui dé-
fraye les dépenses de transport.

Les 16-17-18-19 juillet

AU SON DES GUITARES, comédie musicale avec Tito Elvira, Nita Raya, Monique Rolland. Un pêcheur corse quitte son pays natal pour suivre une trop belle céphalopode. Il perd sa trace, échoue dans des boîtes de nuit. Finalement, il la retrouve, mais avec juste raison elle le renvoie à ses filets. Il épouse une amie d'enfance.

ET TARZAN'S MAGIC FOUNTAIN, avec Lex Barker et Brenda Joyce.

Les 20-21-22 juillet

PORT D'ATTACHE, comédie dramatique paysanne avec René Dary et Michèle Alfa. Un marin démoralisé revient chez lui. Avec l'aide de camarades, il revèle le domaine d'un vieillard du village. Idylle entre le marin et une jeune fille villageoise. Film plein de poésie.

GRANT OF THE SEA, avec Ron Randall et Valentine Perkins.

Participez le vendredi soir à DARTO

6 gagnants
Le gros prix \$115.00
cette semaine
Représentation, en matinée,
jeudi et dimanche.

AUDITORIUM
Téléphone 3646

Représentation, en matinée,
jeudi et dimanche.

Les 16-17-18-19 juillet

LE MASSACRE DE FORT APACHE, où John Wayne et Shirley Temple se partagent les principaux rôles.

Aussi **FLANNY MARTIN**, mélodrame captivant, avec Virginia Mayo et Zachary Scott.

Aussi, actualités et dessin animé en couleurs.

Mardi soir, tirage de la ristourne de \$80 de l'Association de l'Achat au Comptant Chez Nous.

Les personnes qui se rendront à l'Auditorium mardi soir et signeront leur nom sur la liste de présence seront éligibles, mardi, au tirage de la ristourne de \$80.

Les 20-21-22 juillet

ETRANGE RENDEZ-VOUS, version française de Corridors of Mirrors, avec Eric Portman et Edna Romney. Dramatique shakespearien fort bien réalisé, se déroulant dans de magnifiques décors. Un beau caractère de femme bien équilibré qui vous intéressera énormément.

L'IMPOSTEUR, avec Jean Gabin, Ellen Drew. Comédie dramatique d'origine américaine, J. Duvivier. Version doublée. Épopée des Forces Françaises Libres, vue d'Amérique. Un commandant à mort, libéré par un bombardement aérien, prend à la faveur de l'exode, l'identité d'un mourant rejoint l'Afrique et, au cours d'aventures inextricables, devient un héros sous un autre nom.

JEUDI SOIR, 20 juillet.
Photo-Nite commandité par la Bijouterie Fournier, ave. de la Cathédrale.

Jean-Paul Filion chante à "L'Heure des vedettes"

Le 16 juillet

Un jeune ténor canadien, qui a reçu un accueil chaleureux à l'Opéra de Paris, fera ses débuts à L'Heure des Vedettes de Radio-Canada, dimanche, le 16 juillet, à 8 heures du soir. C'est Jean-Paul Filion qui est venu passer quelques semaines de vacances au Canada avant de retourner à Paris où il

fera ses débuts, à l'automne, dans le rôle de Cavaradossi de La Tosca.

A L'Heure des Vedettes, Jean-Paul Filion chantera un air de La Gioconda de Ponchielli, Viela e mar, et Matinata de Leoncavallo.

On entendra à ses côtés Constant Lambert, un jeune soprano qui a atteint la finale du premier concours de Nos Futures Étoiles, et Rolande Desormaux, une diseuse toujours très populaire et qui possède un répertoire étendu.

Constant Lambert chantera Vi-
di d'arte de La Tosca et Les Filles

de Cadix de Bizet. Rolande Desormaux reprendra Boléro de Paul Murray et Le Long du Jour de Jerome Kern. L'orchestre, sous la direction de Neil Chotem, jouera également des oeuvres qui peuvent plaire à un vaste public.

Jean-Paul Filion eut des débuts modestes. Né à Saint-Jérôme, en 1917, il a travaillé en Abitibi pendant plusieurs années comme mécanicien et, en 1939, il s'enrôlait dans l'armée canadienne. C'est une pianiste de Montréal, Laurette Bailly, qui a reconnu la première l'exceptionnelle qualité de sa voix. Aussitôt la guerre terminée, elle le confia à Madame Donalda, et, six mois plus tard, il se faisait entendre au Plateau.

Jean-Paul Filion s'est rendu en France en 1946 et, peu de temps après, il faisait ses débuts à l'Opéra de Paris comme baryton. Les critiques ont été élogieuses, mais ils soulignèrent que cette voix de baryton dramatique, avec des études sérieuses, pourrait devenir celle d'un grand ténor héroïque. C'est alors qu'avec la permission de l'administrateur des théâtres nationaux de France Jean-Paul Filion partit pour l'Italie où, à Milan, il étudia pendant trois ans et demi avec Francesco Marletta. Au début de 1950, Filion revint à Paris et, avec le professeur Georges de Saint-Crique, il travailla la mise en scène des opéras du répertoire français.

Après sa mort, Egérie, nymphe de la mythologie romaine, fut changée en fontaine par Diane.

ENSEIGNES

— NÉON —

Luminaire

"COLD CATHODE"

CIE

NATIONAL SIGN
LTÉE

60 St-Agnès,

QUÉBEC

Tel. 5-5189

Pour la...



Vente, location et réparation
de machines à écrire, machines
à additionner.

L'Imprimerie Gilbert,
Ltée
RIMOUSKI

Un champion!

Seagram's
King's Plate
Rye Whisky

Seagram en toute confiance

GEORGES MASSON, L.S.C.

COMPTABLE AGREE
SYNDIC LICENCIÉ

62, AVE. DE LA CATHÉDRALE,

RIMOUSKI

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

COMPTABLES AGREES
MONTREAL - QUEBEC - ROUYN - RIMOUSKI

62, avenue de la Cathédrale — Tél. 2775 — RIMOUSKI

J.-A. GENDREAU, O.D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN
ST-FABIAN

BUREAUX:

AMQUI — 2ème lundi du mois, Hôtel Langis.

MONT-JOLI — 1er lundi du mois, Hôtel Champlain.

PRICE — 1er mardi du mois, Hôtel St-Rémi.

TROIS-PISTOLES — 1er jeudi du mois, de 9 h. à midi, Hôtel Trois-Pistoles.

Le Progrès du Golfe

Publié par...

LA COMPAGNIE DU
PROGRES DU GOLFE

Bureau:

Edifice de l'Imprimerie Blais
RIMOUSKI

Abonnement:

\$1.50 par année

\$2.00 par année à l'étranger

NOTAIRES

Eudore Couture

Licencié en droit

NOTAIRE

Membre de l'Association du Barreau Canadien

Bureaux: Immeuble Gilbert, 144 rue
de l'Évêché, tél. 2342

Domicile: 319 St-Germain, tél. 2741

RIMOUSKI

G. Belzile & R. Raboin

NOTAIRES

Cessionnaires du greffe de

L. de G. BELZILE (1895-1933)

Edifice Banque Canadienne Nationale

RIMOUSKI

AVOCATS

Gagnon & Gagnon

AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, C.R.

Gilles Gagnon

J.-Claude Gagnon

Immeuble de la Cie de Pouvoir

RIMOUSKI

Casgrain, Tessier
& Casgrain

AVOCATS

Hon. Perreault Casgrain, C.R.

Maurice Tessier, L.L.L.

André-P. Casgrain, B.C.L.

Edifice Banque Canadienne Nationale

RIMOUSKI

Gendreau & Beaulieu

AVOCATS & PROCUREURS

Bureau à 142 de l'Évêché

Bureau à Trois-Pistoles:

Les 1er et 3e samedi de chaque

mois à l'Hôtel Desbriens.

RIMOUSKI

Fernand Dionne

B.A., L.L.L.

AVOCAT

AMQUI, P.Q.

C. P. 10

Tél. 94-s-2

Guy d'Anjou

AVOCAT

Bureau en haut de la pharmacie du

Dr Verreault

MONT-JOLI

C. P. 97 — Tél. 294

Maurice C. Laniel,

AVOCAT

Edifice Ratté, 74 de la Cathédrale

Tél. 3859 — RIMOUSKI

Charles H. D'Anjou

AVOCAT

50, ave. de la Cathédrale

RIMOUSKI — Tél. 2080

Côté & Jessop

AVOCATS

C.P. 342 — 111, Côte de la Montagne

QUÉBEC

PIERRE COTE, III.

ALBERT JESSOP, III.

LE BUREAU DU

Dr J.-O. Drapeau

est déménagé à la Pharmacie
St-Robert, 18 rue Michaud,
(en face de l'église)
Téléphone 2351

Appels de nuit, Tél. 2956 ou 2630

Louis-Léo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur-Forêtier Conseil

6 rue St-Jean — Tél. 4324

RIMOUSKI

Guy Leblanc

ARPENTEUR GEOMETRE

INGENIEUR FORESTIER

66a Ste-Marie — Tél. 3836

RIMOUSKI

ASSURANCES

Maurice de Champlain

Edifice La Caisse Populaire

RIMOUSKI

Tél. 3654 — Rés. 2150 — C.P. 429

ASSURANCE: Automobile - Feu

Vie - Accident et Maladie

Au service du public depuis 1906

ASSURANCE GÉNÉRALES

S.-Z. Côté, Enr.

Lucien Morin, Prop. Gérant

85 rue de l'Évêché — RIMOUSKI

Tél. Bureau 2433 — Résidence 2434

Tél. Bureau 2344 — Résidence 3456

Henri-A. Martin

Comptable public enregistré

152a, de l'Évêché — RIMOUSKI

J.-Adéodat Drapeau

Courtier d'assurances générales

Vie, Feu, Automobiles, Accidents

et Maladie, etc.

Bureau: 6 ave. Lepage, près du

Garage Dionne Automobiles, Enr.

Téléphone 3775 — RIMOUSKI

Roland Heppell

C.D.A.A.

Courtier d'assurances générales

48 ave. de la Cathédrale

RIMOUSKI

Tél. 4535 — C.P. 246

ASSURANCE: Automobile - Feu

Vie - Accident - Maladie.

Irénee Gendreau

Courtier en fruits et légumes

RIMOUSKI

Pour tout achat ou vente de

propriété, voyez

J.-Emile Bernier

73, de la Cathédrale — Tél. 4374

RIMOUSKI

J.-A.-W. Gagnon

Entrepreneur-électricien

RADIO - SERVICE

543, rue St-Germain — NAZARETH

.05 - .10 - .15 - \$1.00

20 rayons à votre disposition

SPECIALITE

Cadeaux pour toutes occasions

Une visite est sollicitée.

MAGASIN

J.-EMILE THIBAUT

508, St-Germain — Tél. 2061

RIMOUSKI

Succursale: Immeuble Banque

Canadienne Nationale

Rimouski, P.Q. Tél. 2437

G.-O. Rouleau,

gérant de succursale.

Représentants:

Pierre-Paul Belzile,

7, rue Tanguay, Rimouski, P.Q.

J.-Samuel Gagnon,

Bic, eté Rimouski, P.Q.

Blaise Lavoie, Mont-Joli, P.Q.

J.-Alex. April,

Rivière-du-Loup-Station, P.Q.

J.-Gervais Bernier,

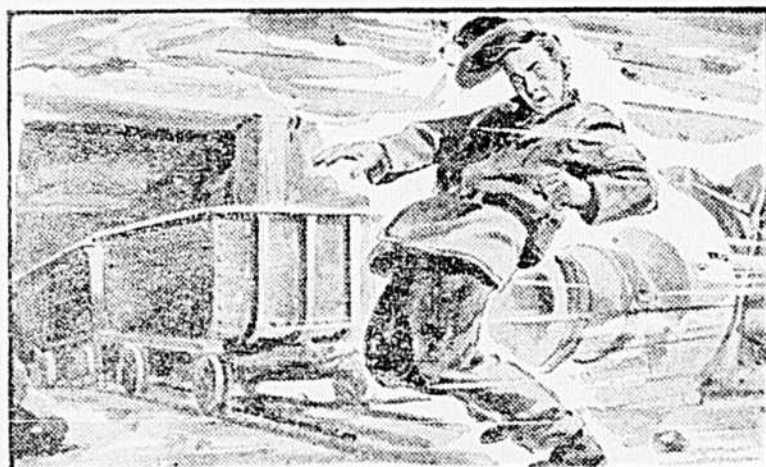
Rivière-du-Loup-Station, P.Q.

Alphonse Michaud,

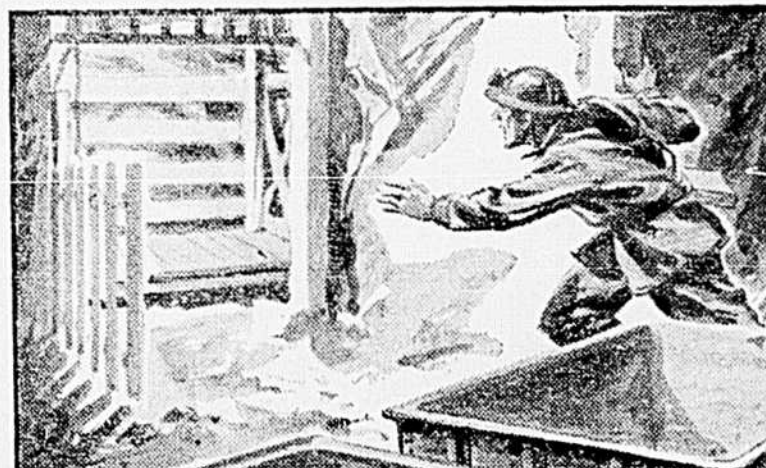
Amqui, eté Matapédia, P.Q.

UN MINEUR RESTE À SON POSTE
POUR ÉVACUER 45 CAMARADES

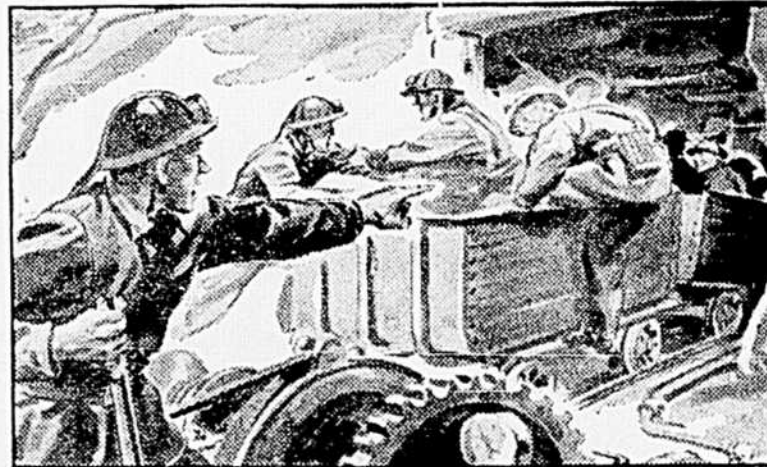
A la suite d'une explosion, Léonard Morrison, de Stellarton, N.E. risque sa vie pour sauver 45 mineurs



1. Dans une mine de charbon, Léonard Morrison fait manoeuvrer un moteur contrôlant un nombre de wagonnets qui font la navette entre son poste, dans une galerie, et le fond de la mine. A ce dernier endroit, un monte-charge amène hommes et matériaux jusqu'à la surface. Au bruit d'une explosion, Morrison, qui pourrait sans honte se sauver, préfère rester à son poste.



3. Mais il n'y a plus personne pour opérer le moteur. Il doit descendre vers le monte-charge seul et à pieds. Le surintendant de la mine a rendu un émouvant hommage à Léonard Morrison. "Il a fait plus que son devoir et il aurait bien pu y rester, comme il le savait d'ailleurs." Nous sommes heureux de lui accorder le Prix d'Héroïsme Dow qu'il a si bien mérité.



2. Comme les hommes débouchent des galeries il les descend au fond pour qu'ils puissent rejoindre le monte-charge. Durant ce temps il tend l'oreille attendant une seconde explosion, qui heureusement ne se produit pas. Calmement il reste au poste jusqu'à ce que les 45 hommes au travail soient en sécurité. Finalement il consent lui aussi à les rejoindre.



LE PRIX DOW est un témoignage d'admiration pour les actes de bravoure extraordinaires. Il est décerné sous la forme d'un certificat d'honneur qu'accompagne une obligation d'épargne du Canada de \$100. Le Comité du Prix Dow, composé de rédacteurs de quotidiens importants, choisit les méritants suivant les recommandations d'une agence de nouvelles nationale.

LA BRASSERIE DOW • MONTRÉAL

BA-140F



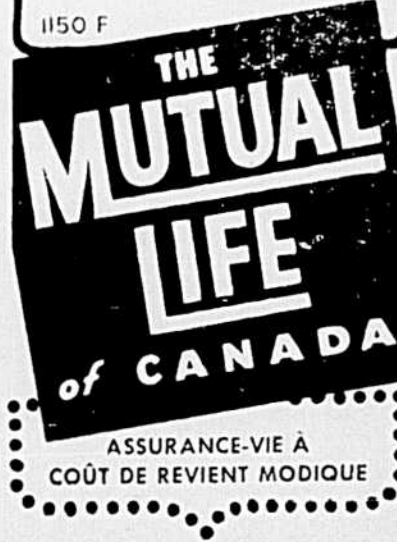
Voici une
jeune fille
qui n'a pas à
se soucier
de l'avenir...



Voici ce
qu'elle fera
lors de sa
retraite



Voici le
représentant
de la Mutual
Life du Canada
qui lui a
montré comment
une police
"pension" assure
l'indépendance
financière



Sentences du Magistrat de District

(Semaine du 3 au 8 juillet 1950);
Sentences du juge Am. Caron :

Un résident de St-Narcisse, pour vol de billets au Fonds d'Ormes, a été condamné à sept jours de prison et aux frais.

Un conducteur d'automobile de St-Gabriel-Est, pour conduite dangereuse, a été condamné à \$25.00 d'amende et aux frais. Son permis a été annulé jusqu'au 1er août 1951.

Un résident de St-Joseph-de-Le-Page, pour avoir utilisé une automobile sans la permission du propriétaire, a été condamné à \$25.00 d'amende et aux frais; pour avoir conduit en état d'ivresse, il a été condamné à quinze jours de prison et aux frais. Il lui sera interdit de conduire avant le 1er août 1951.

Un conducteur d'automobile de Sayabec, pour conduite dangereuse, a été condamné à \$25.00 d'amende et aux frais. Son permis est annulé jusqu'au 4 octobre 1950.

Un propriétaire d'automobile de Rimouski, coupable d'avoir conduit en état d'ivresse, pour la deuxième fois, a été condamné à trente jours de prison et aux frais. Et son permis lui a été enlevé jusqu'au 1er août 1952.

Deux jeunes gens de la ville, pour avoir causé du trouble à l'Hôtel St-Louis, ont été condamnés à payer chacun \$10.00 d'amende et les frais.

Un résident de la ville, accusé d'avoir menacé son épouse, a été condamné à fournir un cautionnement de paix et à payer les frais. Sans argent, il a été condamné à quinze jours de prison.

Un résident d'Amqui, pour vol, a été condamné à 23 mois de prison.

Un camionneur de la Côte Nord, pour transport sans permis de la Régie des Transports, a été condamné à \$15.00 d'amende et aux frais.

Un jeune homme de Rimouski, pour avoir troublé la paix à l'Hôtel Parc, a été condamné à fournir un cautionnement de paix et à payer les frais.

Sentences du juge L. Bérubé :

Un propriétaire d'auto-neige coupable d'avoir voyagé avec sa machine sans l'avoir enregistrée a été condamné à \$10.00 d'amende et aux frais.

Un résident de St-Guy, déjà condamné pour vente illégale de boisson et trouvé coupable de nouveau de la même offense, a été condamné à \$200.00 d'amende et aux frais.

Un résident de Rimouski, coupable d'une infraction à la loi du transport et de la possession de liquides alcooliques, a payé \$200.00 d'amende et les frais.

Deux autres individus, coupables d'avoir vendu des boissons et d'en avoir eu en leur possession, ont été condamnés à payer chacun \$50.00 d'amende et les frais.

Pour que les sinistrés aient du ciment

Québec. — Le gouvernement de la province de Québec s'est occupé d'obtenir de la Canada Cement Company Limited le ciment nécessaire à la construction de Rimouski et de Cabano et la compagnie s'est rendue avec plaisir à la demande du premier ministre de la province.

L'hon. Maurice Duplessis est intervenu personnellement auprès des autorités de la compagnie, à la demande du député de Rimouski, M. Alfred Dubé, et du maire de cette ville, M. le Dr Victor Lapage, qui allèrent à Québec la semaine dernière, jeudi, dans ce but.

En annonçant cette nouvelle, M. Duplessis a déclaré que les autorités municipales de Rimouski l'ont remercié d'avoir ainsi aplani une des principales difficultés qui confrontaient les sinistrés.

Dans l'intervalle, les souscriptions continuent d'arriver et M. Duplessis a dit que le comité provincial de secours Rimouski-Cabano avait alors une somme de \$771,000, en marchandises et en argent. Cette somme a été fournie par environ 10,600 personnes et compagnies qui ont toutes reçu un accusé de réception signé par les membres du comité. Dans ce montant se trouve une souscription de \$51,200 reçue du Trust Général du Canada. Le premier ministre a dit que MM. le brigadier Antonin Thériault, qui représente le gouvernement fédéral, et M. Edouard Laurent, qui fait partie du comité comme représentant du gouvernement de Québec, sont allés à Rimouski et à Cabano de nouveau, au cours de la semaine dernière pour travailler au règlement de plusieurs problèmes posés par la reconstruction.

Noyade aux Escoumains

Le jeune Guy Savard, 17 ans, fils de M. Charles Savard, président de la Commission scolaire des Escoumains, et de dame Simone Lessard, s'est noyé dimanche, le 2 juillet, dans la rivière Escoumains, alors qu'il se baignait avec quelques compagnons.

La victime et ses compagnons se baignaient à un endroit peu fréquenté et éloigné de la route. Les compagnons du jeune Savard lui tendirent des bâtons pour le sauver, mais en vain. On retrouva les jeunes gens une demi-heure après l'accident; plusieurs personnes se rendirent alors sur les lieux et le cadavre fut repêché immédiatement. On pratiqua la respiration artificielle, mais sans effet. Le jeune Savard a apparemment succombé à une syncope.

La situation des travailleurs à Rimouski

Une des conséquences directes du récent sinistre de Rimouski, en plus des pertes matérielles dont ont été victimes un grand nombre de résidents de la ville, a été la mise en chômage de nombreux travailleurs de toutes catégories.

L'aspect du désastre, avec ses répercussions possibles, laissait un tableau encore plus sombre qu'il ne l'a été; pour ces gens sans foyer, sans vêtements, sans travail, le plus pénible de la situation était de se voir après tout sans travail.

Heureusement, sur ce point, la situation s'est vite améliorée. La construction du pont temporaire sur la rivière Rimouski, le déblaiement des ruines, la construction du mur de soutènement sur le fleuve, la reconstruction d'un bon nombre d'habitations déjà en marche, les réparations du séminaire et de l'hôpital ont déjà absorbé un nombre très appréciable de nos travailleurs.

Et en ce qui concerne les sans-travail soit toujours trop élevé, il est cependant satisfaisant de dire qu'à date il n'en reste plus qu'environ 200 dans la ville de Rimouski; il y a lieu d'espérer que ce nombre sera diminué à 150, dès lundi prochain et qu'il continuera à diminuer. Il faut considérer que parmi ceux-là il y a un certain nombre d'employés de bureaux et de magasins qui ne peuvent s'adapter à un travail manuel et c'est pourquoi ils restent encore assez nombreux.

Le Service National de Placement de Rimouski, sous la gérance de M. G.-O. Morissette, a mis à la disposition des employeurs et des employés un officier spécial, M. Gérard St-Laurent, qui s'occupe des besoins de main-d'œuvre dans la ville de Rimouski.

D'après les investigations faites, jusqu'à date, l'on prévoit que, dès la semaine prochaine, il faudra recourir à l'extérieur pour obtenir les charpentiers, les menuisiers et briqueteurs nécessaires; il est donc important que, s'il se trouve dans notre ville des hommes de ces métiers, sans travail, ceux-ci doivent s'enregistrer sans délai au bureau avant que l'on ait recours aux ouvriers de l'extérieur pour obtenir cette main-d'œuvre, afin de répondre aux besoins des employeurs. Quant aux travailleurs, journaliers, il y a lieu d'espérer que tous auront du travail au cours de la semaine prochaine.

L'officier spécial procurera, en plus, tous les renseignements nécessaires aux contracteurs, et spécialement aux particuliers qui se construisent ou qui se font construire une habitation à l'aide d'employés à salaire.

N'oublions pas que tous ces contracteurs ou particuliers ont des employés sujets aux contributions de l'assurance-chômage: tout cas d'exception probable doit être soumis au bureau de la Commission d'assurance-chômage.

Donc, l'officier spécial ne peut visiter aussi vite que nécessaire tous les intéressés dans la construction, il serait très important que ceux-ci se rendent au bureau du Service National de Placement à Rimouski, pour y obtenir les renseignements nécessaires, afin de ne pas avoir à payer double part des contributions, plus tard; de plus, faire connaître leurs besoins immédiats et prochains de main-d'œuvre.

Pour renseignements nécessaires, tous sont invités à se rendre aux bureaux, 76-A de la Cathédrale, ou téléphoner à 2257.

Succès en musique

Mlle Louise Lévesque, âgée de 9 ans, fille de M. et Mme Paul Lévesque, de Rimouski, vient d'obtenir son certificat en musique au cours supérieur I, avec la note "très grande distinction". Félicitations à Mlle Lévesque et à sa maîtresse de musique, Sœur St-Alexandre, des Soeurs du St-Rosaire.

Quand il fait chaud, "A FONDRE"

Servez-vous un bon COLLINS GLACÉ

AU GIN CROIX D'OR

MELCHERS

RECETTE
CHAMPAGNE
GENEVA

L'exposition régionale aura lieu à Rimouski du 22 au 26 août

L'Exposition inter-cercles des Fermières sera tenue conjointement au Colisée le 22 août.

L'Exposition inter-cercles des Cercles de Fermières du district No 2 (Rimouski) se tiendra le 23 août au Colisée de Rimouski et coïncidera avec la tenue de l'Exposition Régionale de Rimouski, qui aura lieu du 22 au 26 août.

Mort accidentelle

M. Alfred Lapointe, 85 ans, citoyen très connu de Petit Pabos, a été tué instantanément tôt dans la soirée de jeudi, 5 juillet, à Ste-Adélaïde de Pabos, environ quatre milles de Chandler, en face du magasin Robin Jones et Whitman, Ltd. Le conducteur manœuvra pour éviter l'accident, mais malheureusement la victime était déjà sous la voiture et elle expira au bout de quelques minutes même, après l'arrivée d'un médecin. Après avoir frappé le vieillard, la voiture, conduite par un citoyen de Chandler, cassa un poteau chargé de fils électriques. Le chauffeur s'en est tiré sain et sauf.

Mort accidentelle

Un accident de la route a coûté la vie, samedi matin, à un garçonnet de sept ans. Il s'agit de l'enfant de M. Ephrem Richard, de Grande-Vallée, qui a été tué instantanément par une automobile du garage Côté. La jeune victime fut heurtée par le véhicule au moment où elle revenait de la messe en compagnie de sa petite sœur. Selon les constatations d'usage de la police, l'accident serait survenu, à l'entrée du village de Grande-Vallée, à la suite d'une fausse manœuvre du conducteur qui voulut éviter un camion.

Grave accident

Un garçonnet de 11 ans, Valmont Laplante, fils de M. Henri Laplante, de Chandler, git actuellement dans un état critique sur un lit de l'hôpital de Chandler où il a été transporté lundi matin, après un grave accident de la circulation. L'enfant fut happé par une automobile-taxi, au moment où il traversait la rue, en face de la demeure de ses parents. Dans cet accident le jeune Laplante a eu la figure déchirée de la bouche jusqu'à une oreille. La victime a été transportée d'urgence à l'hôpital où on considère son état comme très critique. C'est le second accident grave ici en moins de quatre jours. La première victime fut M. Alfred Lapointe qui fut tué instantanément à Ste-Adélaïde de Pabos.

Mort accidentelle

M. Pierre Landry, 62 ans, canonnier à St-Honoré (Témiscouata), a été tué vendredi dernier vers 11 h. 30 à son ouvrage lorsqu'il fut renversé par une camionnette.

M. Landry dirigeait l'ouvrage de ses hommes presque en face de sa demeure sur la route nationale, lorsqu'une camionnette, dont le conducteur voulut éviter de frapper les ouvriers, happa M. Landry au passage et le traîna sur une bonne distance pour finalement l'écraser sous ses roues.

M. Landry succomba environ 45 minutes après l'accident. Un verdict de mort accidentelle a été rendu à l'enquête tenue vendredi après-midi vers quatre heures, sous la présidence du Dr Fortin de St-Honoré, coroner du district.

Autrefois, le mot aère désignait la surface qu'une paire de boeufs pouvait labourer en un jour.

SOURDS

VOYEZ LE NOUVEAU "Beltone"

Plus Petit - Plus Léger - Plus Puissant Que Jamais.

Si petit... si léger que vous en sentez à peine le poids... si puissant... si fidèle que vous entendez distinctement une conversation à voix basse. Essayez-le avec son moule d'oreille régulier ou dissimulé.

LE "BELTONE" EST LE PLUS PETIT APPAREIL AU MONDE

Démonstrations gratuites à domicile ou au bureau. Demandez la brochure "L" gratuite.

E. Vézina
65 Lafontaine C. P. 57-A
Téléphone 4013 RIVIERE-DU-LOUP

Pour donner un élan à l'exposition des fermières, la Société d'Agriculture de Rimouski a voté un montant substantiel primant les 4 articles au programme de l'exposition, soit : une robe de coton, 2 pièces de toile fine, 3 court-peints en retailles de coton et 4 bas à patron.

Avec l'approbation de Mlle A.-M. Vaillancourt, tous les exhibits seront envoyés à l'Exposition Provinciale de Québec et la plus grande attention sera déployée afin de

garder les articles en bonne condition de propreté.

Pour s'être classé deux fois premier dans des Expositions précédentes, le Cercle de St-Anaclet sera à l'honneur cette année et la Fédération lui décernera une récompense spéciale au cours de la prochaine Exposition du 23 août. Les Fermières qui sont intéressées à participer à cette exposition inter-cercles, en août prochain,

devront envoyer leurs exhibits à Mme (Dr) J.-A. Marci, 323, St-Germain, Rimouski, pour le 20 août, quelques jours avant si la chose était possible.

SOYEZ PRÊT POUR L'HOSPITALITÉ AVEC

Coca-Cola

MARQUE DÉPOSÉE

QUAND vous achetez de votre BIJOUTIER

Vous êtes certain d'avoir chez lui "LE MEILLEUR CHOIX — LE MEILLEUR PRIX"

L'ACHAT D'UN BIJOU

étant une chose très délicate, vous bénéficiez sans qu'il vous en coûte plus cher des précieux conseils d'un spécialiste.

VOULEZ-VOUS PAR EXEMPLE FAIRE UN CADEAU A UNE PERSONNE AIMEE ? et lui faire vraiment plaisir — votre bijoutier vous aidera à faire un choix convenable, en regard de la personne que vous voulez comblé et suivant les circonstances qui entourent votre don.

Annonce commanditée par vos VOS BIJOUTIERS LOCAUX

BIJOUTERIE CAPITOLE 50, avenue de la Cathédrale RIMOUSKI	Le RAYON D'OR, ENR. 162, rue de l'Evêché — Tél. 4204 RIMOUSKI
LÉO N. DUCHESNE INSPECTEUR DU C.N.R. 76-A, avenue de la Cathédrale Case postale 489 — Tél. 3590 RIMOUSKI	BIJOUTERIE FOURNIER, ENR. HAUTE QUALITE — BAS PRIX Service de réparation 22-A, de la Cathédrale — Tél. 3235 RIMOUSKI
J. ADELME THERRIAULT Maintenant située à 70, avenue de la Cathédrale RIMOUSKI Service de 24 hrs sur réparation de montres et bijoux en général.	

Autour du foyer...

LE CARNET DE JEAN BRICOLE

A quoi sert d'avoir un jardin si on ne trouve pas le temps de le contempler pour en jouir pleinement ? Tout propriétaire devrait, de temps à autre, pouvoir s'installer confortablement sous un magnifique érable au feuillage touffu pour se reposer dans la quiétude absolue... sans aucune besogne en vue... et sans le moindre souci... vraiment, que peut-on rêver de mieux ?

Chaises de jardin

Pour ma part, je ne manque jamais une occasion de faire une sieste dans un coin tranquille de mon jardin, loin de la vue des curieux. J'affectionne particulièrement une chaise de jardin que j'ai fabriquée l'an dernier. J'admets que ce n'est pas le meuble le plus confortable au monde, mais c'est une chaise solide que j'ai pu construire facilement — comme vous pouvez en juger par le dessin. Je suis également très fier du banc que j'ai fait autour du tronc de l'érable qui s'élève dans l'un des coins de l'enclos.

Fontaines de jardin

Si vous êtes comme moi, vous aurez une baignoire d'oiseaux et une petite fontaine. Rien ne permet une plus grande détente et n'est plus rafraîchissant que le murmure de l'eau qui coule et que le mirage du ciel bleu dans une fontaine limpide. La dimension importe peu — vous obtiendrez le même effet avec une jante de roue encastrée dans du béton (dont il a été question le mois dernier), une vieille baignoire enfoncée dans le sol ou une fontaine compliquée, à base de ciment. Du moment que la fontaine est bien disposée à un endroit où elle s'harmonise avec le décor environnant, sa grandeur et le coût des matériaux qui ont servi à la construire n'ont aucune importance.

Baignoires d'oiseaux

Quant aux oiseaux, je pourrais les regarder se baigner pendant des heures si mon travail ne m'obligeait pas à abandonner ma contemplation. Par les chauds après-midi, les passereaux, les oiseaux bleus, les roitelets, les fauvettes et les rouges-gorges se succèdent sans interruption. Peu importe aux oiseaux ce que la baignoire a coûté. Tout ce qu'ils demandent, c'est que l'eau soit fraîche, propre, et peu profonde.

Fontaine

FAITE DE BÉTON — MÉLANGE DE 3 PARTIES DE SABLE POUR UNE PARTIE DE CIMENT — ET D'UNE ÉPAISSEUR D'AU MOINS 6". DOIT ÊTRE ASSEZ PROFONDE POUR QU'IL Y AIT 8" D'EAU PAR-DESSUS LA COURONNE DES NÉPHARIS.

LA COUPE ILLUSTRE LE TYPE LE PLUS SIMPLE — TROIS COUCHES DE BÉTON SUR DES ROCHES UNIFORMES, À MOITIÉ ENFONCÉES DANS LE SOL.

Chaise de jardin

PIN D'UN POUCE, CORROYÉ DE TOUTES CÔTÉS, PLANCHETTES DU DOSSIER ET DU SIÈGE DE DIVERSES LARGEURS. EMPLOYEZ DES VIS POUR ASSEMBLER LES PIÈCES. ENDUISEZ TOUS LES NOEUDS DE GOMME-LAQUE ET DONNEZ À LA CHAISE DEUX COUCHES DE PEINTURE (POUR L'EXTÉRIEUR). LARGEUR APPROX. DE LA CHAISE 20". LARGEUR DU BANC, 42".

Tabouret de véranda

UTILISEZ LE BAS OU LE HAUT D'UN BARIL À CLOUS EN LAISSANT LE PREMIER CERCLE EN PLACE. PIEDS PROVENANT DE VIEILLES PATTES DE TABLE. HAUTEUR 1'. RECOUVREZ LE DESSUS DE CUIR (OU DE SIMILICUIR).

Maison et baignoire d'oiseaux combinées

IMITANT UN VIEUX Puits.

VIEILLE SOUCHE NIVELEE ET TRANSFORMÉE EN BAIGNOIRE D'OISEAUX À L'AIDE D'UN PLAT. PLANTES NAINES À LA BASE.

UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES PRÉSENTÉS PAR

Molson's

COMME SERVICE AU PUBLIC

La brochure illustrée "Autour du foyer" est une mine de renseignements sur la réalisation de ces articles et de bien d'autres. Pour en obtenir un exemplaire, écrivez à Molson's, Dép. F, a/s Jean Bricole, case postale 1600, Place d'Armes, Montréal, P.Q.